Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13311 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 15-LUNDI 16 NOVEMBRE 1987

Les résultats du sommet de Karlsruhe et les aléas de la cohabitation

Rivalités indécentes

M. Jacques Chirac n'entend plus jouer les seconds rôles dans le domaine de la coopération franco-allemande. Il l'a montré au sommet de Karlsruhe en exprimant, par diverses initiatives, l'idée que la solidarité franco-allemande est « indivisible » et qu'elle doit par conséquent se manifester aussi dans les domaines économique et financier. Dès le premier jour de la rencontre, M. Balladur et son collègue, M. Stoltenberg, publiaient une déclaration commune qui, en réaffirmant la détermination des deux pays de faire face ensemble dans la tourmente monétaire, avait le double avantage de couper court aux rumeurs concernant une réévaluation du mark et, pour les Allemands, de renforcer leur position face aux Etats-Unis. Pendant ce temps, M. Chirac, dans un entretien particulier avec M. Kohl, proposait la création d'un comité économique et financier franco-allemand, idée bien accueillie par le chancelier, et à laquelle le président de la République, consulté après, ne pouvait que souscrire tant elle s'insère dans la logique du renforcement de la cohésion franco-allemande en général.

Cette nouvelle avancée dans le rapprochement entre les deux pays eût été toutefois plus crédible si elle avait été mieux préparée et ne s'était exprimée de façon si intempestive, en donnant lieu à des coups bas dérisoires, à l'étalage, indécent en terre allemande, des rivalités entre cohabitants.

M. Chirac entendait rattraper, sur le terrain économique et financier, l'avance considérable prise dans le domaine de la défense par le président de la République, qui est le véritable instigateur, avec le chancelier Kohl, de la réactivation du traité de l'Elysée conclu en 1963 par de Gaulle et Adenauer. La volonté politique prend sa source à l'Elysée, même si les ministères concernés, et en particulier celui de M. Giraud, ont fourni ensuite un travail efficace.

L'insistance avec laquelle M. Mitterrand a affirmé dans sa conférence de presse que les projets de conseil de défense et de comité financier étaient « parallèles mais pas identiques » laisse penser que M. Chirac aurait souhaité non seulement mettre les deux projets sur le même plan, mais faire dépendre l'un de l'autre. Le premier ministre aura dû finalement en rabattre devant les Allemands. Le vocabulaire même indique que la « commission » économique et financière qu'on entend créer n'aura ni la solennité ni le pouvoir décisionnel du futur « conseil » de défense coiffé par les plus hautes instances des deux Etats.

M. Mitterrand a, à plusieurs reprises lors de ses récents voyages en RFA, souligné la nécessité de prolonger dans le domaine monétaire le rapprochement Paris-Bonn. Etait-il pour autant utile que l'Elysée revendique la paternité de cette idée qui, au plan du principe, paraît relever du simple bon sens mais qui semble très difficile à mettre en œuvre dès lors que l'on veut aller au-delà de la concertation normale entre ministres ? Il y a quelques semaines, quelqu'un, à Paris, mettait en garde contre la multiplication trop rapide de propositions franco-allemandes nouvelles et le danger des annonces « symboliques ». C'était M. Chirac.

Coopération élargie entre la RFA et la France

Le 50e sommet franco-allemand, qui s'est achevé le vendredi 13 novembre, à Karlsruhe, a eu pour résultat des décisions concrètes qui traduisent la volonté des deux pays d'élargir leur coopération, notamment en matière économique. Cependant, les conseillers du président de la République et ceux du premier ministre se sont disputés la paternité des initiatives.

Outre plusieurs accords de coopération industrielle, en matière de télécommunications, et l'accord sur l'hélicoptère de combat, ce sommet a fixé comme échéance le 22 janvier 25e anniversaire du traité de l'Elysée pour deux projets de dimension politique : le conseil de défense, dont M. Mitterrand avait annoncé en septembre qu'il était à l'étude et qui devrait permettre de créer la brigade commune et de définir sa place dans la stratégie globale des deux pays ; et la commission franco-allemande économique et financière dont il a été débattu sur proposition de M. Chirac.

(Lire page 4 l'article de CLAIRE TRÉAN.)

DELORS SUPER-EUROPÉEN

SI KOHL DEVIENT PRÉSIDENT, JE VEUX BIEN ÊTRE SON PREMIER MINISTRE !

Réplique de M. Mitterrand sur les « affaires »

Interpellé par une partie de la majorité sur un trafic de munitions à destination de l'Iran, M. François Mitterrand devait, le lundi 16 novembre, à 18 heures, sur RTL, s'exprimer notamment sur l'affaire Luchaire. Vendredi, M. Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a affirmé que le chef de l'Etat avait interdit, « par écrit », toute vente d'armes à l'Iran.

« Le 24 mai 1984, reçu en audience par le président de la République, il (l'amiral Lacoste) l'a prévenu de l'existence de trafics de munitions ; le président lui a demandé d'en parler à M. Hernu » : c'est à partir de cette phrase du rapport Barba sur la vente, à compter de 1982, de 450 000 obus à l'Iran par la société Luchaire, que M. Mitterrand est devenu la cible d'une nouvelle « affaire ». Comment expliquer, en effet, que le chef de l'Etat ayant été prévenu, le trafic ait continué ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

Des dizaines de millions de francs de dégâts après la mutinerie

Saint-Maur, prison ivre

Six blessés, plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts, près de cent cinquante détenus transférés vers d'autres établissements, tel est le bilan de la mutinerie, les 12 et 13 novembre, à la centrale de Saint-Maur (Indre). Après le retour au calme, l'administration pénitentiaire a autorisé, vendredi, la presse à pénétrer dans la prison.

CHATEAUROUX
de nos envoyés spéciaux

Tout s'est joué là, de part et d'autre d'une grille au treillage serré, verrou d'un interminable couloir, étroit et bas de plafond, peint d'une indéfinissable couleur pâle de corridor de pensionnat.

Tout s'est joué là, des heures et des heures de dialogue de sourds, de négociation tendue, haleine contre haleine à la seule lueur des incendies, au milieu d'une nuit de folie. A cette grille, dernier point de contact préservé, bref no man's land entre quatre cents détenus en colère et des centaines de policiers, de gendarmes prêts à l'assaut, un officier du GIGN a retrouvé un prisonnier de l'ex-FLNC. M. Hubert Bonaldi, directeur régional de l'administration pénitentiaire a tenu de longues palabres en langue corse avec d'autres détenus. Des messages ont été échangés. L'exaspération, l'ordre et le désordre, les menaces et enfin l'apaisement se sont verbalement exprimés là.

Le décor est toujours en place, vendredi en début d'après-midi, quelques heures à peine après le retour au calme à la centrale de Saint-Maur et alors que, dehors, devant l'entrée, refluent des colonnes d'hommes en uniforme et qu'on démonte, au pied d'un drapeau tricolore, le PC mobile des pompiers. La moitié des acteurs, vainqueurs obligés, occupe encore symboliquement le territoire de sa longue veille. Des gendarmes mobiles sont massés devant des cageots de sandwichs dans le hall qui commande l'accès au couloir. Des surveillants, le visage marqué par la fatigue, recomptent des clés dans un poste de garde. Des portes se referment pudiquement sur quelques détenus attardés, en attente de la fouille ou d'un transfert.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT.

(Lire la suite page 8.)

Une nouvelle technique de criminologie

La preuve génétique

Le 13 novembre 1987 marquera une date dans l'histoire de la biologie moléculaire et de la criminologie : pour la première fois, un tribunal – britannique – a condamné un homme pour viol sur la base d'informations fournies par une nouvelle technique dite des « empreintes génétiques ». Déjà utilisée depuis quelques mois dans des affaires de recherche en paternité, cette technique va bouleverser la médecine légale et la criminologie. Elle permet en effet à partir d'un simple fragment organique (peau, cheveu, goutte de sang, salive, sperme) d'identifier une personne de manière absolue.

Fondé sur un travail original de biologie moléculaire d'un universitaire britannique, le professeur Alex Jeffreys, ce test est depuis peu commercialisé par la multinationale Imperial Chemical Industries (ICI). Il pourrait rapidement supplanter les classiques procédés d'identification au premier rang desquels la technique des empreintes digitales de Bertillon.

Il s'agit là d'une des applications les plus concrètes des progrès accomplis ces dernières années grâce aux travaux de biologie moléculaire. L'identification quasi absolue ainsi permise de chaque être humain apporte un nouvel outil aux spécialistes de médecine légale et une nouvelle source d'information à la justice. Elle ouvre aussi, dans le même temps, de nouvelles perspectives, plus inquiétantes.

(Lire page 8, l'article de JEAN-YVES NAU.)

La visite de M. Janos Kadar à Bruxelles

Quand les deux Europes veulent se reconnaître

MM. Jacques Delors et Willy De Clercq, respectivement président de la Commission européenne et vice-président chargé des relations extérieures, devaient rencontrer, le dimanche 15 novembre, près de Bruxelles, M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier de Hongrie. Ce rendez-vous « officieux », organisé en marge de la visite du chef du parti hongrois en Belgique, est une manifestation de la normalisation en cours entre la Communauté et les pays de l'Est.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La normalisation des relations entre la Communauté et les pays de l'Est, favorisée par la politique d'ouverture de M. Gorbatchev, paraît enfin en bonne voie. Une série d'événements significatifs devraient la consacrer, début 1988, alors que la RFA aura pris la présidence des travaux des Douze : l'adoption d'une déclaration conjointe par la Communauté et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) qui regroupe les alliés de l'URSS ; la reconnaissance de la Communauté par chacun des pays de l'Est ; la conclusion d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie. Les dirigeants de l'Europe de l'Est affirment que les obstacles à cette normalisation devraient être levés rapidement. Certains Etats membres de la CEE, telle la RFA, poussent dans ce sens, avec l'appui de la Commission. D'autres, comme la France, tout en se défendant de freiner, préconisent une certaine prudence.

Trente ans après la signature du traité de Rome, l'URSS et ses partenaires continuent à ignorer juridiquement l'existence de la Communauté, même si plusieurs pays de l'Est – commerce oblige – ont conclu des arrangements techniques avec elle (portant sur les échanges d'acier, de textiles, de produits agricoles). Les exigences formulées pendant longtemps par Moscou ont empêché le rapprochement : l'URSS entendait que la normalisation prenne la forme d'un accord entre la CEE et le COMECON, qui aurait inclus des dispositions sur le développement du commerce entre les deux blocs. La Communauté, peu soucieuse de légitimer une organisation qu'elle juge trop étroitement dominée par Moscou, refusa d'envisager un accord de portée aussi ambitieuse.

C'est en 1984, avant même que M. Gorbatchev accède au pouvoir, que les Soviétiques commencèrent à bouger. La Hongrie annonça alors à Bruxelles qu'elle était candidate à la conclusion d'un accord commercial. Il était clair que cette démarche bénéficiait du feu vert de Moscou. En 1985, les Soviétiques, changeant ainsi formellement de position, proposèrent que la normalisation prenne la forme d'une déclaration commune CEE-COMECON, ce qui convenait parfaitement à la Communauté. Aujourd'hui, ce document, qui se limitera à la reconnaissance réciproque des deux organisations et à la vague affirmation d'une volonté partagée de coopération, est prêt.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

M 0146 - 1116 0 - 6,00 F



3790146006000 11160

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA, Maroc, 6 dir., Tunisie, 700 m., Allemagne, 2,50 DM. Autriche, 20 sch. Belgique, 40 fr. Canada, 2 $, Côte-d'Ivoire, 315 F CFA. Danemark, 10 kr. Espagne, 175 pes. G.-B. 60 p. Grèce, 160 dr. Irlande, 90 p. Italie, 2 000 L. Libye, 0,400 DL. Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. Portugal, 130 esc., Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. Suisse, 1,80 f. USA, 1,50 $. USA (West Coast) 1 75 $

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 15 novembre. – *Haïti :* élections municipales.

UNESCO : entrée en fonctions de M. Mayor.

Cameroun : arrivée du chancelier Kohl.

Lundi 16 novembre. – *France :* visite du ministre des affaires étrangères des Emirats arabes unis, et de la reine du Danemark.

Belgique : M. Kadar à Bruxelles auprès de la CEE.

Côte-d'Ivoire : visite de M. Aurillac

Haïti : grève générale.

Mercredi 18 novembre. – *Mozambique :* séjour du chancelier Kohl.

Maroc : fête de l'indépendance.

Jeudi 19 novembre. – *Grèce :* visite du général Jaruzelski.

Kenya : visite du chancelier Kohl.

Vendredi 20 novembre. – *Etats-Unis :* rencontre entre M. Shamir et M. Reagan à Washington.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 390 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

La Nouvelle-Calédonie et la Grande Guerre

La « mutinerie » canaque de 1917

COMMENCÉE en fanfare, la Grande Guerre dégénérait en carnage. La Troisième République avait besoin de sang frais pour alimenter en poilus les premières tranchées. Alors la France se montra généreuse pour convaincre ses fils canaques de Nouvelle-Calédonie de prendre leur part à la défense de la mère patrie.

Nous étions en 1915.

Les missionnaires catholiques et protestants conclurent une trêve pour consacrer provisoirement leur prosélytisme à ces fins militaires et ils furent entendus par les plus zélées de leurs ouailles : le premier contingent canaque transporté sur les champs de la Marne et de la mort compta sept cents hommes.

En récompense, un arrêté du 9 octobre 1915, pris en application d'une loi du 15 mars, octroya aux Canaques l'insigne honneur de pouvoir accéder à la citoyenneté française. A condition, bien entendu d'être officier ou sous-officier, d'avoir la médaille militaire ou la légion d'honneur, une Française pour épouse ou plus de dix ans de résidence sur un autre territoire français !

A Paris, il paraît que les éminents membres de la Société d'anthropologie mirent une sourdine aux exclamations extasiées qu'ils avaient proférées en recevant en 1879, dans une boîte en fer blanc remplie d'alcool phéniqué, la tête et l'une des mains du grand chef Ataï, aimablement adressées à leurs soins par M. Navarre, médecin de la marine, au terme de la révolte canaque de l'année précédente. « *Ces pièces sont arrivées en parfait état de conservation*, avaient-ils noté dans leur bulletin intérieur. *Elles n'exhalent aucune odeur, et nous espérons même que les cerveaux* (il n'y avait pas que la tête d'Ataï dans le colis) *seront encore bons pour l'étude. La magnifique tête d'Ataï, surtout, attire l'attention. Elle est très expressive : le front est très beau, très haut et très large. les cheveux sont complètement laineux, la peau tout à fait noire. Le nez est très platyrhinien, aussi large que haut. La main, large et puissante, est très bien conformée, si ce n'est que l'un des doigts est rétracté par suite d'une ancienne blessure. Les plis palmaires sont semblables aux nôtres.* » La tête « formolisée » du chef de guerre de Bourail fut simplement remisée sur une étagère moins voyante.

La suite des événements démontra malheureusement que, Ataï ou pas, les Canaques n'aimaient pas que la douce mère patrie se paie ainsi leur tête. Certes, il y eut un deuxième contingent canaque, en juin 1916, ce qui porta à 1 107 les effectifs du 1er bataillon de tirailleurs indigènes dont 456 membres tombèrent au champ d'honneur. Certes, le gouverneur du territoire put se féliciter, en novembre de la même année, de la qualité de ces « volontaires » en soulignant, dans une circulaire, que ce bataillon avait « *donné en France toute satisfaction* ».

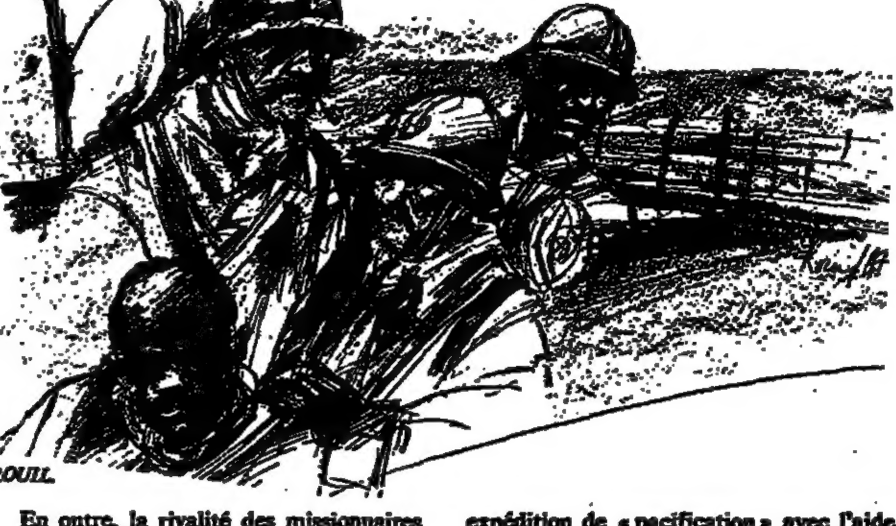
Les commandos de Noël

Mais, dès le mois de janvier 1916, de nombreux canaques avaient pris le maquis pour fuir les sergents recruteurs et rallier le petit chef de Tiamou, Noël, investi des fonctions de chef de guerre dans la chaîne montagneuse, entre Koné et Hienghène. Et quand, au début de 1917, les autorités locales lancèrent une seconde campagne d'enrôlement pour compenser l'hécatombe de Verdun, ces « mutins » sonnèrent la révolte la plus meurtrière que la Grande Terre ait connue après celle de 1878, dont le bilan avait été de 210 tués chez les caldoches et de plus de 1 200 chez les Mélanésiens.

Cela faisait quatre ans, en vérité, que plusieurs tribus canaques du Nord fomentaient cette rébellion. Une première réunion secrète avait eu lieu en septembre 1913 à Pamalé, au sein de la tribu du chef Attéa, en présence des chefs, des tribus de Hienghène, Témala, Tiwaka, Muéo. Une deuxième séance de palabres guerriers s'était déroulée en juillet 1914 à Néami, à l'initiative, cette fois, du petit chef de Néatchot, Apengou, et d'un redoutable sorcier, Paetou, surnommé « *l'Homme à la marmite* ». Ce grand *pilou* s'était conclu par l'adoption d'un calendrier de l'insurrection.

La révolte grondait, dans la brousse de ces austères collines, depuis que la plupart des Canaques avaient été expulsés de leurs terres ancestrales et leurs villages brûlés, pour faire place aux éleveurs blancs, à partir de 1903. La question foncière fut donc, à cette époque – comme toujours jusqu'à aujourd'hui – la cause principale des troubles. Privé de terre le Kanak, dans la conception du monde qui est la sienne, n'existe plus. Il perd à la fois ses racines vitales et son paradis.

La colère de ces populations s'était transformée en exaspération à la suite des pressions exercées par les autorités coloniales pour tenter de faire disparaître l'usage des coutumes, et surtout à cause des dégâts provoqués aux cultures traditionnelles par les troupeaux des colons.



ROUIL.

En outre, la rivalité des missionnaires catholiques et protestants n'avait fait qu'aggraver les clivages naturels inhérents au tribalisme traditionnel.

Dans ce contexte traumatisant les méthodes expéditives employées par les autorités militaires pour se procurer des « volontaires » aptes à faire de bons tirailleurs ne constituèrent que le détonateur d'une bombe déjà amorcée.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1878, toutefois, la révolte de 1917 prit moins la forme d'une insurrection généralisée que celle d'une série de coups de main ne répondant apparemment à aucune stratégie d'ensemble et dont la capitale, Nouméa, ne reçut jamais que les échos lointains.

Tout commença – comme cela avait été presque toujours le cas auparavant et comme cela resta souvent le cas ensuite – par un coup de feu tiré par quelque caldoche à la gachette fébrile, du côté de Koné, le 17 février 1917. En riposte, un groupe de Canaques commandés par le chef Noël attaquèrent la mine de nickel de Koniambo protégée par une tribu convertie à la religion catholique. Il y eut 4 morts.

Noël, qui ne manquait pas de malice, fit semblant de regretter cet incident au cours d'une entrevue, le 2 avril suivant, avec le chef du service des affaires indigènes, M. Fourcade. Il fit mine, ce jour-là, d'accepter l'organisation d'un *pilou* de réconciliation pour la fin du mois. Puis, deux jours plus tard, alors que le naïf M. Fourcade regagnait Nouméa, il attaqua, en compagnie de son compère Paetou, le poste de gendarmerie de Koné.

Vexé, le chef du service des affaires indigènes résolut d'accompagner un détachement de l'armée jusqu'à Tiamou, le repaire de Noël. L'expédition y fut accueillie par dix-sept canaques en tenue... de danse. Tous les autres étaient postés sur les hauteurs des alentours, en armes. M. Fourcade et son escorte étaient bel et bien tombés dans un piège. Pour se tirer de ce mauvais pas ils durent prendre en otage les danseurs, Noël et sa troupe préférant se retirer après un premier assaut.

Dès lors, toute la région vécut dans l'insécurité jusqu'à la fin de 1917.

Le 18 mai, les rebelles attaquaient la ferme Bardet, à Pouembout, tuant un ancien bagnard. Dix jours plus tard ils incendiaient une autre ferme de la région, tuant le propriétaire, son fils et un autre « libéré » du bagne. Le 23 mai, sous la conduite du sorcier Penton, qui prêchait la guerre sacrée contre les Blancs, 80 Canaques de la tribu de Netchaot saccageaient la mine de Kopito, près de Pouembout, avant de harceler une colonne militaire. Il y eut presque une attaque par jour. Avec toujours les mêmes cibles : les éleveurs et les prospecteurs de nickel.

La liste des victimes caldoches s'allongeait. 5 morts à Oué-Hawa. 3 morts à l'embouchure de la Tipindjé, près de Hienghène.

Constatant leur impuissance à lutter efficacement, malgré l'emploi de mitrailleuses, contre ces bandes habiles à pratiquer la guérilla, l'état-major militaire de Nouméa décida alors d'organiser une expédition de « pacification » avec l'aide d'une armée d'auxiliaires canaques recrutés parmi les tribus du centre et du sud du territoire et choisis parmi les convertis au christianisme.

C'est ainsi qu'une vaillante armée de trois cent cinquante guerriers « loyalistes » se mit en branle, au cours d'une cérémonie solennelle organisée symboliquement le 14 juillet 1917, avec pour mission d'envoyer aux enfers les insoumis païens.

Au même moment, la tête des meneurs était mise à prix : 2 000 francs promis pour la capture de Noël et d'Apengou et 25 francs seulement pour chaque « *petit rebelle* ».

Il en résulta durant quatre mois une série de courses poursuites à travers la chaîne montagneuse, d'un côté à l'autre de la Grande Terre, les auxiliaires « loyalistes » répondant par de féroces représailles aux attaques de fermes agrémentées – dit-on – de quelques cas d'anthropophagie, les derniers signalés en Nouvelle-Calédonie. C'est au cours de l'une des contre-offensives loyalistes que, dans la vallée de Tiendanite, la grand-mère du futur président du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, trouva la mort.

Comme en 1878, les rebelles canaques furent ainsi vaincus par leurs propres frères de race. Le chef de Neatchot, Apengou, tomba dans une embuscade tendue par le grand chef Appoint de la tribu des Bayes. Le sorcier Paetou se constitua prisonnier. En novembre 1917, la révolte était matée.

Seul Noël, chef irréductile, résista jusqu'en janvier 1918. Il périt assassiné par un déporté kabyle qu'il considérait comme son ami et qui le décapita en espérant toucher la prime... Une prime qu'il n'encaissa pas parce que l'offre des autorités ne valait pas en cas de mort.

Les Canaques qui avaient victorieusement participé au rétablissement de l'ordre furent, en récompense, exonérés pendant cinq ans de l'impôt de capitation.

Quant au procès des insurgés, dont les violences avaient coûté la vie, au total, à une vingtaine de Blancs, il se solda, en 1919, par cinq condamnations à mort, soixante lourdes peines d'emprisonnement ou d'exil et huit acquittements.

Par souci de sécurité, la direction des affaires indigènes fut confiée, pour l'avenir, au commandant de la gendarmerie.

S'il fut alors, en Nouvelle-Calédonie, un Blanc déchiré par cette résurgence des guerres tribales sous couvert de protection civile, ce fut assurément le pasteur Maurice Leenhardt, qui allait être considéré bientôt comme le pionnier de l'anthropologie, mais qui apparaissait déjà comme le meilleur connaisseur de l'univers canaque.

Pour les besoins de la cause patriotique, cet homme de foi avait rapporté aux tribus canaques les promesses faites par les autorités civiles : si les Canaques acceptaient d'aller au Chemin des Dames et à Verdun, la France donnerait, à leur retour, de bonnes terres et de bons outils. Apôtre de la civilisation chrétienne, Maurice Leenhardt avait d'ailleurs tiré fierté de la composition du premier contingent comprenant quatre cent cinquante protestants sur les sept cents recrues.

Devant la méfiance croissante des Canaques, Maurice Leenhardt réalisa trop tard que les dirigeants civils et militaires l'avaient opportunément manipulé. Quand les Canaques revenus du front recevraient-ils les terres promises ? Quelles terres ? Que deviendraient les terrains accaparés par les éleveurs ? Pressé de questions, l'ethnologue ne possédait pas les réponses. « *Je ne sais rien de ce qui se trame à Nouméa*, confiait-il, dès 1916, à son journal intime. *On a dit aux Canaques : vous serez comme les Blancs. Je leur prêche : vous aurez participé à la victoire et vous aurez par là une dignité nouvelle qui vous accréditera auprès de la France (...). J'estime que je serais profondément égoïste si je ne cherchais pas à faire rendre justice à ces malheureux. Comment d'ailleurs puis-je, en simple morale courante, m'opposer à ce qu'ils volent des cocos si j'accepte qu'ils soient chassés de toutes leurs cocoteraies, auxquelles ils sont attachés comme le gui à son arbre.* » (1).

Le purgatoire de Maurice Leenhardt

L'âme en capilotade, au cours de cette année de violences, Maurice Leenhardt ne cessa de sillonner la zone des troubles, conseillant les éleveurs, tentant de modérer les rebelles, sauvant un jour, en l'embarquant à bord d'un esquif, une famille de fermiers menacée, s'entremettant aussi lors de la reddition du sorcier Paetou. Au point d'être lui-même accusé, au moment du procès, par un prêtre catholique, d'avoir fomenté la révolte !

De cette dernière rébellion armée des Canaques contre l'envahisseur blanc, cet homme honnête conservera toute sa vie un souvenir douloureux. Il quittera la Nouvelle-Calédonie, quelques années plus tard, en s'interrogeant encore sur l'incapacité des Caldoches à approcher ces Canaques qu'il aimait et qui savaient organiser de si belles fêtes.

Il écrivait ainsi, après l'un de ces fameux pilous : « *J'aurais voulu voir, assis non loin de ces drapeaux, de la foule bien vêtue, du bois de sancoui qu'on arrachait comme un symbole et comme un serment, voyant tous les gestes des orateurs provoquant au combat avec la fronde ou la sagaie, percevant le sens de tous les cris qui leur répondaient, la volubilité de toutes les évocations des ancêtres, les sermons, les adjurations, les exhortations, j'aurais voulu voir quelqu'un de ceux qui administrent les Canaques. Je suis certain qu'il serait parti de là moins préoccupé de fiscalité et de répression et se disant tout bas : nous leur donnerons des lois meilleures. Mais il n'y avait aucun de ces messieurs et il n'y en aura jamais pour voir ce peuple organiser des fêtes où ils s'encouragent à vivre, pour voir ces sauvages se faire une civilisation adéquate à leur mentalité et née de la nôtre. Ils voient dans ces hommes du matériel, et, si ce matériel regimbe, ils en remplissent les prisons en murmurant : « Nous ne connaîtrons jamais les Canaques...* »

Ecrits restés d'actualité.

ALAIN ROLLAT

(1) *Maurice Leenhardt, personne et mythe en Nouvelle-Calédonie*, de James Clifford (Jean-Michel Place, 1987).

URSS : malgré son repli tactique

M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine

La *Pravda* du vendredi 13 novembre a publié de larges extraits des interventions faites à la réunion du comité de Moscou du Parti communiste au cours de laquelle M. Eltsine a perdu son poste de premier secrétaire de la capitale. Ces extraits donnent une idée de la violence de l'affrontement et de la profondeur de la crise qui affecte la direction du PC soviétique. M. Gorbatchev sort affaibli de l'affaire Eltsine.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Pour un déballage, c'en est un. Au point qu'il faut remonter trente ans en arrière, avec l'affaire du « groupe antiparti » de 1957, pour trouver un précédent à l'affaire Eltsine. Les personnages évincés étaient plus importants, puisqu'il s'agissait d'une bonne partie du bureau politique et des principaux lieutenants de Staline. Mais on avait procédé plus discrètement, par touches progressives, non par un pavé de plus de deux pages comme celui qui s'est étalé, le vendredi 13 novembre, dans tous les quotidiens de Moscou. En plus de M. Gorbatchev, en effet, vingt-trois responsables de la capitale ont pris la parole à la réunion expiatoire du 11 novembre, et leurs interventions, beaucoup plus critiques que celle du secrétaire général, sont largement reproduites.

On trouve de tout dans cette mise en cause de M. Eltsine, depuis les invectives de ceux qui n'avaient jamais admis le personnage et ses méthodes jusqu'aux explications plus embarrassées de ses collaborateurs directs, condamnés à des autocritiques acrobatiques pour n'avoir pas su corriger les dangereux travers de leur chef. Avec, au passage, des indications intéressantes : ainsi un responsable de la mairie de Moscou a critiqué l'audience accordée par M. Eltsine, en mai dernier, aux responsables de l'association ultrachauvine Pamiat après leur manifestation sur la place du Manège et surtout le fait que le chef du parti dans la capitale ait, au cours de cet entretien, *« abandonné une position après l'autre »*.

Un premier secrétaire d'arrondissement, M. Nikolaev, a affirmé d'autre part que certains cadres victimes de purges avaient été *« perdus sans retour »*, et que cela *« reste sur la conscience »* de M. Eltsine : une allusion transparente au suicide, l'an dernier, d'un premier secrétaire d'arrondissement menacé de poursuites judiciaires pour malversations.

La « glasnost » en vigueur n'est pas allée cependant jusqu'à autoriser un débat vraiment contradictoire : la tonalité générale a été celle du « haro sur le baudet », dans les grandes traditions du régime, mais elle n'a pas empêché non plus d'importants éléments d'être éclipsés ou traités de manière tellement allusive qu'un décryptage s'impose.

La première question est celle des responsabilités initiales : si M. Eltsine avait de si graves défauts, comment se fait-il qu'il ait été choisi pour diriger la plus importante organisation du parti ? Plusieurs orateurs ont insisté sur le fait que le choix s'était fait sur une « recommandation » des autorités supérieures, c'est-à-dire du bureau politique. Mais personne n'est allé jusqu'à rappeler que cette recommandation avait été présentée au comité de ville, en décembre 1985, par M. Gorbatchev lui-même.

Nul doute que le secrétaire général avait brossé à cette occasion un élogieux portrait de M. Eltsine. Or, si plusieurs orateurs ont fait passer la pilule en déclarant que ce dernier s'était bien comporté au début de son mandat, l'un au moins a affirmé que l'impétrant avait manifesté *« des tendances ultragauchistes et ultra radicales dès le début de ses activités »*. Ce qui a entraîné une réplique rapide de l'orateur suivant, mais de lui seul : la décision de le recommander était *« correcte »*. M. Gorbatchev a dit par la suite *« soutenir »* les orateurs qui avaient dit du bien de M. Eltsine, mais cela ne met sans doute pas fin au débat.

Le rôle de M. Ligatchev

Rien n'est dit de substantiel sur le contenu de l'intervention de M. Eltsine devant le comité central du 21 octobre, celle qui a déclenché la crise. Mais quelques allusions relevées çà et là dans les discours de ses adversaires permettent de combler cette lacune. Le chef du parti à Moscou, a dit le premier orateur, a porté *« une attaque calculée, y compris dans son choix du moment, dans le dos du comité central et de son bureau politique »*. Il a tenté d'*« introduire la scission au bureau politique »*, a précisé un autre. Il *« misait sur la scission »*, a renchéri un troisième.

Or, comme nous apprenons en même temps qu'un des défauts de M. Eltsine était de *« vouloir sans cesse démasquer quelqu'un »*, il faut bien en conclure que le fautif s'en est pris nommément à un ou plusieurs membres du bureau politique et du secrétariat. C'est bien ce qu'assuraient auparavant les rumeurs de Moscou, lesquelles ajoutaient que la cible de ces attaques était M. Ligatchev, le numéro deux du parti.

Ce que l'on peut savoir des événements troublés de ces derniers mois confirme cette conclusion. Sans doute le problème Eltsine commence-t-il à se poser dès janvier 1987 puisque les plaintes, révèle-t-on aujourd'hui, obligent le bureau politique à le sermonner *« avant et pendant »* la session que le comité central tient à cette date (notons au passage que ce plénum marque la réorientation de la restructuration vers la transparence et la démocratie, et du même coup le début des difficultés politiques de M. Gorbatchev ; la session doit être ajournée trois fois).

Il se repose à la session de juin, mais surtout pendant l'été. C'est pendant les longues vacances de M. Gorbatchev que ce dernier reçoit une lettre personnelle de M. Eltsine offrant sa démission. Le motif en est, précise le secrétaire général, *« l'absence de souci à son endroit de la part du secrétariat du comité central »*. Or qui dirigeait ce secrétariat pendant les vacances du numéro un ? M. Ligatchev précisément, qui présidait de surcroît les séances du bureau politique et venait de s'installer en force aux commandes.

L'arrivée d'un concurrent dangereux sur le terrain de l'idéologie, M. Iakovlev, promu en juin membre titulaire, avait été « neutralisée » dès juillet par un arrangement quelque peu léonin toujours en vigueur aujourd'hui selon les sources soviétiques : à M. Iakovlev la supervision de la propagande à destination de l'étranger et sur l'étranger ; à M. Ligatchev tout le reste, c'est-à-dire le contrôle de la propagande et de l'information interne, de la culture et de la presse, bref l'application principale de la *« glasnost »*, dont il a une interprétation hautement restrictive. M. Ligatchev confirme cette situation par plusieurs discours « durs » sur tous ces sujets pendant l'été, tandis que la *Pravda* change elle-même de ton.

Une crise plus large ?

Or, pendant ce temps, la « guéguerre » entre le secrétariat national du parti, d'une part, M. Eltsine, et son comité moscovite, d'autre part, se poursuit de plus belle. Selon le chef des cadres à Moscou, M. Skitev, M. Eltsine avait mis en place *« sans autorisation »* une nouvelle structure du parti dans les arrondissements de la ville, et c'est *« clandestinement »* que lui, M. Skitev, devait adresser des rapports au comité central. Une guéguerre qui rendait M. Eltsine *« de plus en plus nerveux »* et qui l'a incité à prendre les devants en posant carrément tous ces problèmes devant ses pairs du comité central.

A-t-il voulu aller plus loin et obtenir la destitution de M. Ligatchev, dans l'espoir sans doute non déclaré de prendre sa place ? On ne peut l'exclure, d'autant que la principale accusation qu'a portée contre lui M. Gorbatchev, la seule aussi que M. Eltsine a reconnue platement dans son autocritique, est l'*« ambition »*.

La conclusion de tout cela est double. Bien que M. Gorbatchev ait opéré un repli tactique en sacrifiant un allié devenu par trop encombrant, il sort affaibli de cette crise. Sur le plan personnel d'abord, car il est notoire que, après avoir « recommandé » M. Eltsine, il a souhaité le maintenir en place le plus longtemps possible tout en le morigénant sous la pression de ses collègues. Ensuite parce que le principal tort de M. Eltsine est, au fond, d'avoir eu raison trop tôt : un « problème Ligatchev » existe bel et bien, il devra être réglé tôt ou tard si M. Gorbatchev entend compléter la *« perestroïka »* dont tout le monde se réclame, y compris le numéro deux, par une véritable démocratisation notamment dans l'information.

Or, pour le moment, c'est M. Ligatchev qui triomphe tandis que l'image de M. Gorbatchev est affectée. Le public ne s'y trompe pas qui, tout en se jetant sur ses journaux, est quelque peu ahuri de ce déballage et se demande non sans raison s'il ne faut pas y voir un épisode d'une crise politique plus large. Le secrétaire général, dont la base provinciale est confinée à la région très secondaire de Stavropol, manque visiblement de réserves où puiser des cadres compétents et dévoués. Un autre de ses protégés, M. Mourakhovski, est loin d'avoir réussi l'organisation du complexe agro-industriel qui lui a été confiée en 1985.

Un autre vainqueur encore plus discret est M. Grichine, le prédécesseur de M. Eltsine à la tête du parti à Moscou pendant près de quinze ans et qui fut un rival de M. Gorbatchev pour le secrétariat général à la mort de M. Tchernenko. Après toutes les turpitudes mises au jour dans la gestion de la capitale, M. Grichine aurait fort bien pu se trouver au banc des accusés, et pas seulement devant le parti. L'ancien responsable du commerce à Moscou, qui vient d'être condamné à quinze ans de prison, n'exigeait-il pas que M. Grichine partageât son sort ? Or, non seulement son nom n'a pas été mentionné dans le déballage récent — même pas pour équilibrer les fautes reprochées à son successeur, — mais M. Grichine continue d'exercer les fonctions (un annuaire paru récemment en témoigne) de « conseiller d'Etat auprès du président du présidium du Soviet suprême ». Autrement dit, il est une espèce de consultant auprès de M. Gromyko, chef de l'Etat.

En comparaison, le sort de M. Eltsine, qui en est réduit, dans sa confession finale, à plaider pour son maintien dans les rangs du parti tout court, apparaît bien injuste. Mieux encore, on a vu refleurir à cette occasion les slogans très bréjnéviens de *« confiance et respect envers les cadres »*, un mot d'ordre que divers orateurs ont opposé à la manie des purges qui caractérisait M. Eltsine. Les héritiers du bréjnévisme, à condition de faire semblant d'appuyer la *« perestroïka »* dans sa version minimale, ont encore de beaux jours devant eux...

MICHEL TATU.

Les péchés de l'ancien premier secrétaire de Moscou

En dehors des précisions apportées par M. Gorbatchev sur l'affaire Eltsine (le Monde du 14 novembre), les autres orateurs entendus par le comité du parti pour Moscou le 11 novembre ont, notamment, mis en avant les points suivants :

M. JAROV, maire adjoint de Moscou : *« Eltsine avait misé sur la scission. Demain, nous entendrons sûrement des spéculations politiques venant de l'étranger et de nos propres philistines à propos d'une crise de la « perestroïka ». Nous verrons des gens qui tenteront de faire de Boris Nikolaïevitch* [Eltsine] *un Jésus-Christ qui a souffert pour son attachement révolutionnaire au renouveau socialiste et à la démocratie. »*

M. KONIOUKHOV, premier secrétaire d'arrondissement : *« Malheureusement, Boris Nikolaïevitch, vous n'aimez ni Moscou ni les Moscovites. Vous jouez trop souvent avec les gens. »*

M. SKITEV, chef du service des cadres du parti à Moscou : *« Travailler comme chef de service avec Boris Nikolaïevitch, c'est une torture. Nous avons résisté* [à la valse des cadres]. *Nous avons pu garder certains de nos camarades, les muter dans d'autres secteurs. Nous en avons perdu quelques-uns. (...) Il nous fallait pratiquement rendre compte clandestinement au département du comité central des questions de la réserve des cadres. (...) Je peux révéler qu'à un prochain plénum il était prévu, à l'initiative du camarade Eltsine, d'exclure du bureau du comité de ville certains fonctionnaires qui, pourtant, travaillaient de manière plus active que d'autres membres du bureau. (...)*

M. LARIONOV, responsable de l'enseignement professionnel à Moscou : *« Le camarade Eltsine a remplacé vingt-deux secrétaires d'arrondissement. Il s'agissait parfois d'un simple règlement de compte. Le camarade Skitev, qui vient de parler, s'en occupait personnellement. Peut-être qu'on l'y a contraint. Je ne sais pas, mais il n'a pas eu le courage d'objecter. Il convient d'examiner personnellement le rôle de chaque membre du bureau du comité de ville. »*

M. PROTOPOPOV, professeur, qui fut secrétaire d'arrondissement pendant onze ans : *« De nombreuses personnes ont cru comprendre que le plus important, dans la « perestroïka », était de changer les gens. Plus tu changes les cadres, plus vite on te dira que tu te restructures. On a l'impression que vous éprouviez une certaine jouissance quand on écartait par de telles méthodes des gens qui voulaient sincèrement travailler. »*

M. BELIAKOV, deuxième secrétaire du comité de ville (adjoint direct de M. Eltsine) : *« L'intervention du camarade Eltsine au plénum* [en octobre] *a été pour nous une surprise complète. (...) Eltsine travaillait beaucoup, avec dévouement, de manière créative. (...) Le coup qu'il nous a porté n'en est que plus douloureux et ses conséquences plus graves. (...) Le nom du premier secrétaire de la ville de Moscou est utilisé aujourd'hui par des éléments douteux qui essaient d'opposer Moscou et le comité central. »*

ESPAGNE : meurtriers « par erreur » d'un Français à Biarritz

Quatre membres supposés du GAL sont lourdement condamnés

Quatre personnes, soupçonnées d'appartenir au GAL, ont été condamnées, le vendredi 13 novembre, par un tribunal de Madrid pour le meurtre d'un Français, Robert Caplanne, assassiné à Biarritz le 24 décembre 1985. Une cinquième personne, Carlos Laborda, accusée seulement de falsification de document, a été acquittée.

Robert Caplanne avait été tué « par erreur ». Il avait été confondu avec un Basque espagnol résidant dans le sud de la France. Son meurtrier, Javier Rovira, a été condamné à trente-quatre ans et neuf mois de prison. Deux autres inculpés, José Luis Farinas Garcia et Jorge Porta Laborda, ont été condamnés à vingt-six ans et dix mois de prison chacun pour complicité de meurtre, détention illégale d'armes et association illicite.

Farinas avait été recruté par un certain Ismaël Miquel Gutierrez, décrit durant le procès comme une personne paraissant être très bien introduite dans les milieux policiers espagnols, pour former un groupe chargé de surveiller des membres de l'ETA résidant dans le sud de la France. Guttierrez, en fuite, purgerait actuellement une peine de prison en Thaïlande pour trafic de drogue.

Le jugement de l'Audience nationale (tribunal chargé des affaires de terrorisme) n'a pas retenu contre les quatre condamnés l'accusation d'appartenance à une bande armée, en l'occurrence le GAL, groupe paramilitaire clandestin qui lutte contre les nationalistes basques. Cette accusation avait été lancée par la police et le ministère public. — *(AFP.)*

• **GRÈCE : manifestations d'étudiants.** — Quatre personnes ont été blessées, le vendredi 13 novembre, dans le centre d'Athènes, au cours de heurts avec la police anti-émeutes. Les échauffourées se sont déclenchées lorsque la police a tenté d'empêcher quelque quinze mille étudiants de se diriger vers le ministère de l'enseignement. Les étudiants manifestent depuis une semaine pour obtenir la gratuité des livres de classe, davantage de logements, une meilleure nourriture dans les restaurants universitaires et le vote d'une loi interdisant les écoles privées. — *(Reuter.)*

• **TURQUIE : rectificatif.** — Suite à une erreur de transmission, l'article de notre correspondant sur le retour des dirigeants communistes en Turquie (*le Monde* du 12 novembre) laissait entendre que le premier ministre, M. Ozal, verrait dans la légalisation du Parti communiste turc des « avantages », au nombre desquels, par symétrie, la légalisation des activités fondamentalistes. C'est au contraire pour éviter le retour à la violente polarisation des années 70 qu'il a déclaré à plusieurs reprises récemment que l'éventuelle légalisation d'un parti communiste en Turquie était *« très prématurée »*.

Quand les deux Europes veulent se reconnaître

(Suite de la première page.)

L'adoption de ce document bute cependant depuis plusieurs mois sur la « clause de Berlin » : les membres de la CEE, conformément à leur position traditionnelle, entendent qu'il apparaisse dans le texte que la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich est partie intégrante de la Communauté. Les Soviétiques, de leur côté, ne veulent renoncer en rien à leur position concernant le caractère particulier du statut de la ville. Les arrangements techniques conclus dans le passé par la CEE avec des pays de l'Est comprennent bien la clause territoriale, mais ces derniers y ajoutaient une déclaration précisant que, dans leur esprit, cette référence voulue par la Communauté n'affectait en rien l'accord quadripartites sur Berlin. Les dirigeants du COMECON n'ont pas voulu jusqu'ici de cette formule, pourtant consacrée par l'usage.

Les autorités de Moscou viennent de soumettre officieusement de nouvelles propositions, qui marquent leur volonté de progresser. Les diplomates soviétiques et est-allemands s'emploient discrètement à régler l'affaire et tout le monde paraît confiant : *« Avec les pays de l'Est, les choses vont lentement, même quand elles s'accélèrent »*, plaisante un spécialiste bruxellois.

La moindre des choses, lorsque le COMECON aura reconnu la Communauté, est que ses Etats membres fassent de même : il est donc à peu près acquis que les pays de l'Est accréditeront alors des ambassadeurs auprès de la Communauté. Pour fêter l'événement, M. Chevardnadze pourrait se rendre à Bruxelles et à Strasbourg dans le courant du premier semestre 1988.

La signature d'un accord commercial entre la CEE et la Hongrie viendrait à point nommé pour compléter ce tableau idyllique de la normalisation. Ce sera le premier accord de ce type conclu avec un pays de l'Est. La Communauté a signé, voilà quelques années, un arrangement commercial avec la Roumanie, mais il était limité aux échanges industriels. Elle négocie actuellement avec Bucarest, dans des conditions difficiles, son élargissement à l'ensemble des échanges.

Trente ans après la signature du traité de Rome, la Communauté européenne et le COMECON se préparent à se reconnaître mutuellement...

Avec la Hongrie, les discussions achoppent sur les conditions de la suppression progressive des restrictions quantitatives (RQ) qui sont appliquées par les États membres dans les échanges. Les Hongrois, soucieux d'être désormais traités comme n'importe quelle autre partie contractante du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international), exigent que la Communauté accepte le principe d'une élimination complète et que la date limite pour y parvenir soit inscrite dans l'accord. Ils refusent, en outre, que celui-ci établisse, comme le suggère la CEE, un lien entre l'ouverture du marché des Douze et l'évolution de leur système économique. S'ils obtenaient satisfaction sur ces questions de principe, ils seraient disposés à se montrer conciliants quant aux modalités d'application.

M. Willy de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, presse les Etats membres de consentir l'effort ainsi demandé, qui va pourtant au-delà du mandat de négociations approuvé par les Douze en avril. S'agissant d'un pays à commerce d'Etat, et sachant qu'une telle concession serait considérée par d'autres comme un précédent, faut-il se priver de ce verrou irremplaçable que sont les RQ ? Certains gouvernements hésitent. Il serait surprenant cependant que la dynamique de la négociation, conjuguée à la crainte qu'une attitude trop réticente ait ensuite des retombées commerciales négatives, n'ait pas finalement raison de ces hésitations.

Un dialogue politique ?

La Communauté négocie également un accord de coopération avec la Tchécoslovaquie mais de moindre portée.

Tous ces pourparlers se déroulent alors qu'on assiste, depuis 1985, à une contraction spectaculaire des échanges entre la CEE et les pays de l'Est. Les importations de la Communauté sont tombées de 36 milliards d'ECU en 1984 à 24,8 en 1986. Alors que les exportations communautaires sont passées de 22 milliards en 1984 à 20,2 milliards en 1986 (1), le mouvement s'est poursuivi en 1987.

La politique de réformes de M. Gorbatchev peut-elle inverser la tendance ? Bon nombre d'experts en doutent, mais cette appréciation n'a guère modéré le zèle de M. de Clercq et de la Commission.

L'URSS n'est apparemment pas intéressée par la conclusion d'un accord commercial avec la CEE. Sa priorité sur le plan économique serait d'avoir accès aux progrès technologiques. Elle sait qu'une telle coopération ne va pas de soi. Le meilleur moyen de progresser dans cette voie n'est-il pas alors de susciter un climat de détente ? Moscou serait favorable à ce que s'instaure peu à peu un dialogue politique avec la Communauté. En juillet, à Copenhague, M. Hans-Dietrich Gensher et M. Giulio Andreotti avaient suggéré d'engager un tel dialogue, qui, dans leur esprit, pourrait porter — au moins dans une première phase — sur des droits de l'homme ou sur les problèmes liés à la CSCE, c'est-à-dire sur des thèmes peu controversés au sein des Douze. Cette démarche germano-italienne avait été plutôt mal accueillie par M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, qui avait fait remarquer que Moscou, de son côté, manifestait peu d'intérêt pour la Communauté.

Depuis, des gestes ont eu lieu. M. Vorontsov, le premier vice-ministre des affaires étrangères de l'URSS, a, par exemple, reçu les ambassadeurs des Douze pour les informer des négociations avec les Etats-Unis. Est-ce assez pour atténuer les préventions des Français ? Quoi qu'il en soit, on attendrait que *« la normalisation »* CEE-COMECON soit chose faite pour avancer avec Moscou.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Un ECU vaut environ 7 francs.



Europe

La rencontre franco-allemande de Karlsruhe

Un sommet particulièrement riche en décisions concrètes

KARLSRUHE
de notre envoyée spéciale

Mises à part les nouvelles péripéties de la cohabitation auxquelles il a donné lieu et qui s'apparentent grandement à des enfantillages (*« Ce n'est pas nous qui avons commencé »*, disait l'un des conseillers de l'Elysée), le cinquantième sommet franco-allemand, qui s'est tenu à Karlsruhe les 12 et 13 novembre, aura été particulièrement riche.

Riche dans la diversité des thèmes abordés, riche en décisions concrètes qui touchent à la fois différents domaines de la coopération industrielle entre les deux pays et des projets de grande envergure politique, tel ce conseil commun qu'on appelle désormais *« de sécurité et de défense »*, dont on a fixé au 22 janvier prochain la date de création. Riche enfin parce qu'il a fait très clairement apparaître la volonté partagée de Bonn et de Paris de renforcer la cohésion franco-allemande. Pas question de se reposer sur les lauriers de la coopération — les nombreuses propositions faites ces derniers mois en matière de défense, par exemple, ou l'accord intervenu tout récemment à La Haye dans le domaine spatial, — on avait décidé de toute évidence, à Karlsruhe, d'accélérer le mouvement.

La recherche d'un « effet d'annonce »

Le contexte international, avec, en arrière-fond, les négociations Est-Ouest sur le désarmement et, au premier plan, la tourmente qui a emporté les marchés financiers, a évidemment servi cette dynamique dont la plus claire illustration fut le communiqué commun adopté dès le premier jour par MM. Balladur et Stoltenberg, par lequel les deux gouvernements s'engageaient à la fois à *« remplir totalement leurs obligations dans le système monétaire européen dans ses marges actuelles »* et lançaient un appel aux Etats-Unis.

La décision de mettre sur pied une commission franco-allemande économique et financière dès le mois de janvier prochain relève de ce même désir d'affirmer, dans ce domaine aussi, une solidarité. Il est regrettable à cet égard que le petit jeu franco-français auquel elle a donné lieu vendredi à Karlsruhe fasse quelque peu douter de l'ambition réelle du projet et incite à penser que l'objectif premier de cette initiative prise par M. Chirac était la recherche d'un « effet d'annonce ».

Vendredi matin, pendant la séance plénière précédant la conférence de presse finale de MM. Kohl et Mitterrand (sans M. Chirac), un représentant de Matignon, M. Bujon de L'Estang, vint, sans attendre, faire savoir à la presse que le premier ministre avait pris l'initiative de proposer au chancelier la création d'un « comité économique et financier » réunissant les ministres des finances et *« idéalement »* les gouverneurs des deux Banques centrales, pour institutionnaliser la concertation dans ces domaines et lui donner *« plus de visibilité »*.

Quelques minutes plus tard, arriva M. Jacques Attali, conseiller du président de la République, qui revendiqua auprès des journalistes la paternité de cette idée. Il l'avait émise, expliqua-t-il — et MM. Mitterrand le confirmera un peu plus tard pendant la conférence de presse — lors des rencontres qui ont eu lieu l'été dernier entre lui-même et M. Teltschik, conseiller à la chancellerie, rencontres au cours desquelles avait pris corps l'idée de créer un Conseil commun de défense. En fin de matinée, le *« comité »* économique et financier était devenu plus modestement, dans le communiqué commun une « commission ».

Le chancelier Kolh évitait, un peu gêné, lors de la conférence de presse de répondre à un journaliste qui lui demandait si cette idée était approuvée par les gouverneurs des deux Banques centrales. Quant au ministre des finances ouest-allemand, M. Stoltenberg, il faisait, en privé, des commentaires prudents, mettant en garde notamment sur l'inutilité qu'il y aurait à créer de nouvelles bureaucraties. Bref, cette affaire était mal ou plutôt pas du tout préparée.

Sur un autre point, et non des moindres, les résultats de la rencontre de Karlsruhe restent très incertains : l'un des objectifs prioritaires proclamés de ce sommet était de rapprocher les positions française et allemande sur les questions communautaires sujettes à divergences au sein de la CEE, afin d'arriver unis au conseil européen de Copenhague les 4 et 5 décembre pour entraîner les autres partenaires vers des compromis.

Le sujet a été évoqué lors de la conférence de presse finale avec la même surprenante brièveté par MM. Kohl et Mitterrand et exactement dans les mêmes termes qu'avant le sommet. Si rapprochement il y a eu, nul n'en a révélé la teneur, et il est vraisemblable que des divergences importantes persistent, à trois semaines du conseil européen, tant sur la question de la politique agricole commune que sur celle de la contribution britannique. Cela n'empêchait pas MM. Jean-Bernard Raimond et Bernard Bosson d'exprimer à nouveau, chacun à sa manière, leur optimisme. Différentes rencontres préparatoires bilatérales et multilatérales doivent encore avoir lieu avant Copenhague. Comme disait un membre de la délégation française : *« A force de faire se rencontrer MM. Guillaume et Kiechele* (son collègue allemand), *qui ne s'entendent pas, les divergences finissent par s'aplanir. »*

CLAIRE TRÉAN.

Les principaux résultats

DÉFENSE

● La date de création du Conseil de sécurité et de défense commun a été fixée au 22 janvier 1988, jour du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée.

● Un accord est intervenu sur la réalisation de l'hélicoptère commun PAH-2. Chaque pays devrait acquérir environ deux cents appareils pour un coût de production d'environ 30 milliards de francs. Cet accord constitue la plus importante coopération franco-allemande dans le domaine de la fabrication d'armements depuis le début des années 70. L'appareil sera produit en deux versions, l'une antichars, l'autre antihélicoptères.

● Les deux gouvernements ont approuvé les premiers résultats des travaux engagés sur la création d'une brigade franco-allemande. Composée de quatre bataillons, elle devrait être basée à Böblingen dans le Bade-Wurtemberg. Cette brigade, dont le premier commandement sera français, sera composée principalement d'unités d'active à partir des forces territoriales allemandes (qui ne relèvent pas de l'OTAN) et du premier corps d'armée français. L'état-major et l'unité de commandement seront mixtes. Les travaux préparatoires devraient être achevés en janvier.

● Dans leur déclaration commune sur la sécurité et la défense, les deux pays affirment leur détermination d'intensifier leurs échanges sur toutes les questions affectant leur sécurité, en particulier celles qui relèvent du contrôle des armements, et d'unir leurs efforts pour promouvoir, notamment dans le cadre de l'UEO, l'émergence d'une identité européenne en matière de sécurité.

ÉCONOMIE, FINANCES

● Outre la déclaration commune relative à la crise des marchés financiers, par laquelle les deux ministres se sont engagés notamment à maintenir la parité du franc et du mark, il a été convenu d'examiner les modalités de constitution d'une commission de coordination franco-allemande dans le domaine économique et financier. Cette commission sera créée le 22 janvier.

COOPÉRATION BILATÉRALE

● **Télécommunications** : Le sommet a été marqué par la signature de la convention d'exploitation de la liaison en fibres optiques Mulhouse-Karlsruhe, le choix commun d'un poste téléphonique harmonisé dont cent mille exemplaires seront construits dans un premier temps et distribués par la Bundespost et les PTT, et la décision de distribuer des cartes magnétiques pour le téléphone utilisables dans les deux pays.

● **TGV** : Les deux pays ont confirmé leur volonté d'entreprendre le projet Paris-Cologne-Amsterdam dans son ensemble. Dans leur déclaration commune, les ministres des transports des deux pays *« insistent sur la nécessité d'une consultation des industriels par les sociétés de chemin de fer en vue de définir, sur la base des spécificités établies en 1986, un train européen qui devra atteindre une vitesse de 300 kilomètres à l'heure en exploitation commerciale circulant sur les infrastructures à grande vitesse des réseaux nationaux et internationaux européens »*.

La préparation du conseil européen de Copenhague

M. Jacques Chirac en visite à Lisbonne

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, s'est rendu, le samedi 14 novembre, à Lisbonne, pour une visite de quelques heures, destinée à mettre l'accent sur le *« nouvel essor »* des relations franco-portugaises.

Cette visite s'inscrivait dans la préparation du sommet européen de Copenhague, début décembre. M. Chirac avait, cette semaine, rencontré à Paris son homologue espagnol, M. Felipe Gonzalez, et participé au sommet franco-allemand de Karlsruhe.

M. Chirac, qui avait déjà rencontré le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, à Paris, en janvier 1987, était accompagné des ministres des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond et des affaires européennes, M. Bernard Bosson.

Outre les relations Est-Ouest et les problèmes communautaires, les deux hommes devaient aborder la question de l'Afrique australe, où, selon Paris, le Portugal, qui a gardé de bonnes relations avec ses anciens territoires, peut jouer *« un rôle important, au nom de la Communauté européenne »*. Les entretiens devaient également porter sur les échanges commerciaux et l'enseignement du portugais en France, où résident environ 850 000 Portugais.

ITALIE

Le président du Conseil a présenté sa démission

ROME
de notre correspondant

Après de nombreux atermoiements, le petit Parti libéral (PLI) a décidé, le vendredi 13 novembre, de retirer du gouvernement son unique ministre, le responsable de la défense, M. Valerio Zanone.

Le secrétaire général de la formation, M. Renato Altissimo, a fait valoir que la nouvelle version du projet de budget pour 1988 (*le Monde* du 13 novembre) n'était pas conforme aux accords passés en juillet dernier entre les cinq partis composant le cabinet du démocrate-chrétien Giovanni Goria (1). La réduction du déficit public envisagée lui semble insuffisante et, de surcroît, obtenue par une pénalisation des contribuables plus que par un effort d'austérité de l'Etat.

Le retrait du PLI, qui avait obtenu 2 % des voix aux élections de juin dernier, a poussé M. Giovanni Goria a présenté sa démission au président de la République, M. Cossiga.

Sur le plan de la pure arythmétique, ce retrait n'obligeait pas le gouvernement à tomber. Les quatre autres partis de la coalition disposaient à eux seuls d'une majorité au Parlement. Tout autant que du petit PLI, M. Goria est victime de l'affrontement permanent entre les deux principaux partis de sa coalition : la démocratie chrétienne et le Parti socialiste, dont le leader, M. Bettino Craxi, n'a pas perdu l'espoir de récupérer la direction de gouvernement. Les dissensions internes au sein de la DC elle-même ne lui permettait pas non plus de disposer d'un appui sans faille au sein de sa propre formation.

J.-P. C.

(1) Démocratie chrétienne, Parti socialiste, Parti républicain, Parti social-démocrate et Parti libéral.

Amériques

ÉTATS-UNIS : fin de la visite du président nicaraguayen

M. Ortega a attisé les dissensions au sein de l'administration américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Daniel Ortega n'a pas perdu son temps pendant les trois jours qu'il a passés à Washington. Même si le plan de cessez-le-feu qu'il a présenté, le vendredi 13 novembre, n'a aucune chance d'être accepté par la Contra, et même s'il n'a pu obtenir l'entrevue qu'il réclamait avec M. Reagan, ni avec tout autre représentant de l'exécutif, le président du Nicaragua est parvenu à entraîner à peu près tout le monde dans un tourbillon dont il était le centre et à tirer parti de la faiblesse majeure de la politique centraméricaine des Etats-Unis : la division entre l'administration et le Congrès.

Déployant une intense activité médiatique et diplomatique au nez et à la barbe de la Maison Blanche, M. Ortega a trouvé, faute de mieux, un interlocuteur empressé en la personne du speaker de la Chambre des représentants, M. Jim Wright (ce dernier avait coparrainé avec M. Reagan, cet été, un éphémère plan de paix en Amérique centrale, avant de se rallier au plan Arias et de s'opposer à toute nouvelle aide aux « contras »). Jouant de bonne grâce le rôle que lui proposait M. Ortega, M. Wright s'est retrouvé dans une position un peu étrange, sans qu'on sache très bien s'il entendait se substituer à l'exécutif ou se poser en médiateur entre l'administration et M. Ortega, alors que le médiateur désigné pour des négociations entre les sandinistes et la Contra, le cardinal Obando y Bravo, se touvait lui aussi à Washington.

Le président du Nicaragua avait soigneusement préparé son séjour. Après une première journée marquée par un vigoureux discours devant l'Organisation des Etats américains, M. Ortega a fait savoir jeudi 12 novembre qu'il dévoilerait le lendemain son plan pour un cessez-le-feu. En même temps qu'il tenait ainsi la presse en haleine, M. Ortega avait une série d'entretiens avec M. Wright. Ce dernier ayant reçu le même jour la visite du secrétaire d'Etat, M. Shultz, et étant entré en contact avec des représentants de la Contra, on pouvait avoir l'impression qu'une négociation s'était ouverte par son intermédiaire. Mais, en fait, l'entretien avec M. Shultz était prévu depuis longtemps, et le secrétaire d'Etat, voyant le tour que prenaient les événements, en fut clairement irrité : *« Nous ne savons pas au juste ce que fait M. Wright »*, déclara par la suite le porte-parole du département d'Etat, ajoutant que son attitude risquait d'*« affaiblir la stratégie des Etats-Unis »* fondée sur une combinaison *« de diplomatie et de pression »*.

Offre de cessez-le-feu

Vendredi, M. Ortega présenta comme prévu ses propositions, en présence de M. Wright et du cardinal Obando y Bravo. Il s'agit d'une offre de cessez-le-feu valable un mois à partir du 5 décembre seulement. Les « contras » doivent se regrouper dans certaines zones du pays où ils ne pourront recevoir de la nourriture que par l'intermédiaire de représentants de pays neutres. Ce délai étant écoulé, ils devront remettre leurs armes et bénéficieront d'une amnistie, mais seulement après que toute aide à la Contra aura cessé et que ses bases de repli au Honduras auront été liquidées.

Depuis Miami, les dirigeants de la Contra ont aussitôt considéré qu'il ne s'agissait là de rien d'autre que d'une *« reddition en bon ordre »* et que *« la résistance ne se sentait ni vaincue ni faible au point d'accepter un tel plan »*.

Au même moment, selon les envoyés spéciaux de la presse américaine, l'armée sandiniste a lancé une importante offensive dans trois zones où elle avait précédement décrété un cessez-le-feu unilatéral levé le 7 novembre dernier.

Les dirigeants de la Contra ajoutent qu'ils communiqueront bientôt au médiateur, le cardinal Obando y Bravo leurs propres propositions.

Mais, pour l'instant, et aussi décevant que puisse être son plan, c'est M. Ortega qui a repris l'initiative, fait la nique à l'administration américaine et semé quelques germes supplémentaires de confusion à Washington. Qui détermine l'attitude des Etats-Unis ? MM. Reagan et Shultz, qui refusent de parler à M. Ortega, ou M. Wright, qui rencontre abondamment et prend son rôle au sérieux au point de demander à un ancien responsable de la négociation sur le désarmement du temps de l'administration Carter, M. Paul Warnke, d'être présent en tant qu'expert ?

Dès vendredi, la Maison Blanche et les républicains exprimaient leur mécontentement, et certains démocrates un peu perplexes se demandaient si M. Wright ne s'était pas aventuré un peu loin.

JAN KRAUZE.

Afrique

TUNISIE

Premières atteintes au culte de Bourguiba

TUNIS
de notre correspondant

« Bourguiba reste le leader », affirmait, il y a quatre jours, le premier ministre, Hedi Baccouche. N'empêche que les symboles célébrant le culte de la personnalité qui lui était voué et qu'il avait lui-même suscité commencent à disparaître.

Certes, on n'en est pas encore au déboulonnage des statues édifiées à sa gloire dans de nombreuses villes, mais, moins d'une semaine après la destitution de l'ancien président, lors de la première réunion qu'il a tenue, le jeudi 12 novembre, sous la présidence de M. Ben Ali, le gouvernement a décidé de changer l'hymne national et de ramener de dix-huit à treize le nombre des jours fériés, deux décisions qui tendent à estomper le nom de M. Bourguiba de la vie officielle.

Dans son refrain, l'ancien hymne se référait *« au souffle de Habib* (Bourguiba), *le leader de la patrie »*. C'est la raison pour laquelle, croit-on, il est remplacé par *« Houmat el Hima » (O, défenseurs de la patrie, accourez à la rescousse)*, l'hymne nationaliste que chantaient les destouriens pendant la lutte pour l'indépendance.

Quant aux fêtes officielles supprimées, elles se rapportent toutes à des dates liées directement à la vie de M. Bourguiba, entre autres la fête nationale, qui était célébrée le 1er juin, en commémoration du retour d'exil de l'ancien président en 1955. Désormais, la fête nationale aura lieu le 20 mars, jour de la proclamation de l'indépendance en 1956. Dans ce nouveau calendrier ne figure pas le 7 novembre 1987, jour de l'avènement de M. Ben Ali, ni aucune date nouvelle.

MICHEL DEURÉ.

● **RECTIFICATIF.** — Dans nos éditions datées du 13 novembre, nous avons écrit que M. Mourou, secrétaire général du Mouvement de la tendance islamique, était prêt à envisager la *« dissolution »* de cette formation. En fait, M. Mourou nous avait déclaré que lui et ses amis étaient prêts à *« envisager de changer l'appellation du MTI »*.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

Une enquête est ouverte sur de nombreux décès d'aborigènes en prison

Une commission d'enquête a été mise en place en Australie pour tenter de faire la lumière sur les décès en prison de soixante-trois aborigènes depuis 1980. Ils sont pour la plupart morts par pendaison — utilisant des couvertures, des sous-vêtements ou même des chaussettes de sport, — mais aussi de crise cardiaque, de blessures à la tête, d'alcoolisme ou de « causes naturelles ». Il s'agit la plupart du temps de suicides, semble-t-il, mais les aborigènes dénoncent aussi les brutalités policières. Les victimes sont en général des adolescents ou des hommes jeunes, fréquemment en état d'ébriété et arrêtés pour des délits mineurs; on les a souvent trouvés morts dans leur cellule très peu de temps après leur arrestation.

Le juge chargé de l'enquête, M. James Muirhead, a déclaré que sa tâche était à la fois de déterminer les causes de ces morts à répétition — quinze pour la seule année 1987 — et de comprendre pourquoi se perpétue ce drame. Les aborigènes australiens représentent seulement un peu plus de 1% de la population de l'Australie, mais forment 10% du nombre des détenus. Mal adaptés à la société occidentale apportée par les colons d'origine britannique — qui célébreront l'an prochain le « bicentenaire de l'Australie », — ils trouvent difficilement du travail et sombrent souvent dans l'alcoolisme. *« Cette triste histoire qui se perpétue devrait être inacceptable dans une société qui est fondée sur les principes de la justice et du fair play »*, a déclaré le juge Muirhead.

Angola

Des soldats sud-africains tués au combat

Pretoria. — Le quartier général de l'armée sud-africaine a annoncé, le vendredi 13 novembre, la mort de cinq autres de ses soldats (tous Blancs), survenue cette semaine au cours de combats avec une division angolaise appuyée par des forces cubaines, ce qui porte à neuf le bilan officiel des Sud-Africains morts dans leurs récentes actions dans la guerre civile angolaise (*le Monde* du 14 novembre). L'Afrique du Sud a reconnu, mardi, qu'elle s'était attaquée à des unités soviéto-cubaines combattant aux côtés des forces gouvernementales de Luanda.

Selon le communiqué sud-africain de vendredi, le retard dans l'annonce de la mort de ces cinq soldats est dû aux *« circonstances opérationnelles »*. Tous ont été tués dans la province de Cuando-Cubango, précise le communiqué.

Pretoria avait annoncé, jeudi, que quatre de ses soldats (Blancs) avaient été tués *« au combat »* lundi. — *(AFP.)*

Niger

Sept chefs d'Etat aux obsèques de Seyni Kountché

Niamey *(AFP)*. — Sept chefs d'Etat africains, une trentaine de délégations étrangères et des milliers de Nigériens ont rendu, le vendredi 13 novembre, à Niamey, un dernier hommage au président Seyni Kountché, décédé mardi dans un hôpital parisien.

Les présidents Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), doyen des chefs d'Etat africains, Abdou Diouf (Sénégal), Gnassimgbe Eyadéma (Togo), Mathieu Kérékou (Bénin), Moussa Traoré (Mali), Ibrahim Babangida (Nigéria) et Jerry Rawlings (Ghana), arrivés dans la matinée à Niamey, ont pris part à cette cérémonie. L'OUA était représentée par son secrétaire général, le Nigérien Idé Oumarou, et la France par MM. Charles Pasqua, Michel Aurillac et Jean-Christophe Mitterrand.



Asie

BANGLADESH

Le général Ershad face à la grogne des militaires

Dacca était paralysée, le samedi 14 novembre, par une grève générale décrétée par l'opposition. La police militaire patrouillait dans une ville calme, aux magasins fermés. Le mouvement se serait étendu à la deuxième ville du pays, le port de Chittagong.

DACCA
de notre envoyé spécial

Le chef de l'Etat avait peut-être un peu forcé sur la mise en scène : lorsqu'il nous a reçu, le vendredi 13 novembre, en compagnie de quelques journalistes étrangers, dans le salon un peu trop doré d'une villa du camp militaire de la capitale, il revenait, a-t-il précisé, des greens. Vêtu d'un polo rouge, souriant, il arborait, dans le dos, pendu à sa ceinture, un objet insolite : un chiffon rouge... de golf. Serein, le général-président : *« J'ai commandé l'armée pendant huit ans, je la connais bien. Elle n'interviendra pas aussi longtemps que je serai président. »* La proclamation de l'état d'urgence, l'appel aux soldats pour mettre fin aux émeutes ? *« Ce n'est pas nécessaire. »*

Certes, l'armée est *« naturellement agitée »* face aux violences qui, depuis cinq jours, secouent le pays. Mais elle *« ne veut pas le pouvoir, c'est l'armée* [au service] *du peuple, elle est disciplinée »*. Calme donc, et ferme : *« Je ne peux pas la tolérer davantage* [la violence]. *Nous en avons assez, je prendrai toutes les mesures nécessaires, les mesures les plus rigoureuses. »*

Confortablement installé dans l'une des bergères damassées façon Louis XIV (en plus cossu), Hussein Mohammad Ershad confirme que les deux *« ladies »*, la bégum Khaleda Zia et Cheikha Hasina, les chefs de file des deux principales formations de l'opposition, le Parti national du Bangladesh (BNP) et la Ligue Awami, resteront en état d'arrestation *« aussi longtemps que nécessaire »*, car elles sont à l'origine des violences, et leur objectif se borne à vouloir *« renverser le gouvernement »*.

Le président, qui n'exclut pas des *« ingérences étrangères »* (chacun comprend que, sans la nommer, il vise l'Inde, avec laquelle la Ligue Awami est réputée avoir des *« relations privilégiées »*), reste donc confiant. Du moins le croyait-on. Et puis, un peu plus tard, autour d'une tasse de thé, quand on lui demandera si les chefs militaires ont fixé une sorte de date limite pour un retour à la paix, il dira, sans que l'on puisse être tout à fait sûr qu'il s'agisse d'une réponse directe : *« Oui, cela ne peut pas durer très longtemps. »* Pressé d'en dire davantage, il ajoutera : *« Trois ou quatre jours de plus. »*

« Il est devenu trop impopulaire »

Un ultimatum ? Le colonel Sayed Farouk Rahman, chef du Parti de la liberté, mais surtout connu pour être le principal instigateur de l'assassinat, en août 1975, du premier président du Bangladesh, Cheikh Mujibur Rahman, nous le confirmera implicitement un peu plus tard : *« Je ne pense pas que le président Ershad puisse rester encore très longtemps au pouvoir, il est devenu trop impopulaire. »* Le colonel Farouk, qui estime que le chef de l'Etat s'est *« trop compromis »* avec tout le monde, affirme que les chefs militaires sont *« très contrariés et mécontents »* de ce qui se passe, notamment parce qu'ils jugent que le chef de l'Etat *« n'a pas réussi à vaincre la corruption »*.

Le général-président Ershad qui, au golf, joue *« mieux que son handicap »*, se prépare-t-il, dans les jours qui viennent, à jouer son *« va-tout »* ? Il semble, en tout cas, que les chefs de l'armée viennent d'agiter le... chiffon rouge.

LAURENT ZECCHINI.

« Trêve royale » en Thaïlande

Les militaires préparent déjà « l'après-Cambodge »

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Les Thaïlandais respirent. Certes, il y a bien eu quelques soubresauts, deux ou trois scandales, des menaces de crise et des échanges peu amènes entre galonnés et élus du peuple. Mais, jusqu'ici, la trêve politique annoncée à l'occasion de l'année du roi a été respectée. Le 16 octobre, pour la remise solennelle aux bonzes de leurs robes safran, Sa Majesté Bhumipol Adulyadej, au faîte de sa popularité, a descendu le fleuve Chao-Phya, lors d'une fastueuse procession des barges dorées de la cour. Le 5 décembre, des cérémonies sans précédent marqueront le soixantième anniversaire du monarque – la fin du cinquième cycle de douze années de vie. Et, si tout se passe bien, le 5 mai 1988, trente-huitième anniversaire de son couronnement, le règne de Rama IX deviendra le plus long de la dynastie des Chakri, fondée il y a un peu plus de deux siècles.

Pendant près de quatre décennies, ce monarque traditionaliste a présidé à la modernisation de son royaume, calmant les appétits d'une élite politico-militaire affairiste. Dans les provinces les plus reculées et les plus pauvres, qu'il a sillonnées sans relâche, plus de mille projets de développement portent sa marque. A plusieurs reprises, il est intervenu pour que les coups d'Etat ne se traduisent pas par des effusions de sang. Son prestige est tel aujourd'hui, surtout auprès des petites gens, que sa personne est devenue intouchable dans ce royaume qui, tout en vivant à l'ombre des pagodes, se transforme rapidement dans un environnement où laxisme et violence font bon ménage. La trêve, donc, a été respectée jusqu'ici.

Un système dominé par le clientélisme

Il reste que le débat couve. Depuis que la monarchie constitutionnelle a été établie, en 1932, à la suite d'un coup d'Etat militaire, la Thaïlande n'a jamais trouvé son équilibre politique. Le premier ministre actuel, le général Prem Tinsulanonda, au pouvoir depuis 1980, a battu le record de longévité. Il a même remporté par deux fois des élections générales. Mais il a également survécu à deux tentatives de putsch. En outre, cet ancien chef de l'armée de terre – le poste le plus important dans la hiérarchie militaire – a été contraint, à plusieurs reprises, de remanier son gouvernement. L'institution parlementaire, dans ce royaume de 54 millions d'habitants, continue d'être mal ancrée. Le prestige des députés est d'autant plus contesté que, dans un système dominé par le clientélisme, les élections paraissent être de plus en plus une affaire de gros sous.

Surtout, les militaires préparent ouvertement leur avenir. Certes, ils continuent de dominer la vie politique. Au général Prem, aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, devrait succéder le général Chaovalit, actuel commandant en chef de l'armée de terre, qui doit prendre sa retraite l'an prochain à l'âge de cinquante-cinq ans. Traditionnellement, les officiers supérieurs poursuivent leur carrière dans l'arène politique. Ils sont majoritaires au Sénat, dont les membres sont nommés. On les retrouve à la tête du gouvernement – à trois exceptions près, depuis la chute de la monarchie absolue – et dans beaucoup de ministères. Ils figurent également dans les organes dirigeants des partis politiques et, à ce titre, sont nombreux sur les bancs de la Chambre élue des députés. Enfin, les présidences de sociétés nationales leur reviennent souvent.

Un développement très rapide

Mais le poids de l'armée dans la vie publique est remis en cause par deux évolutions. La Thaïlande se développe très rapidement, notamment en se dotant d'une industrie légère. La gestion complexe du boom économique échappe de plus en plus aux diplômé d'académies militaires qui, lorsqu'ils plongent dans la vie civile, sont encadrés par des administrateurs, sortis parfois des plus grandes universités américaines. Dans ce domaine, maréchaux et généraux ont un peu le sentiment de perdre pied. Si les meilleurs postes – et leurs avantages matériels – leur sont encore réservés, et s'ils peuvent toujours faire jouer leurs tissus de relations, ils redoutent déjà d'être condamnés un jour à faire de la figuration.

En outre – et cet élément est peut-être plus déterminant, – les questions de sécurité peuvent être, un jour, reléguées au second plan. Un premier tournant a été pris en 1980-1982, avec l'effondrement de l'insurrection communiste, notamment dans le nord-est pauvre du royaume. A cette époque, la Chine – devenue, depuis, l'alliée de Bangkok – a renoncé à soutenir le PCT insurgé. Les étudiants qui avaient rejoint les communistes lors de la répression des manifestations de 1976 ont profité d'une amnistie offerte par le général Chaovalit, alors chargé de la lutte anticommuniste. Enfin, les revers du communisme indochinois – sensibles dès cette date – ont fait l'effet d'un repoussoir dans un royaume où la politique de patronage a toujours été à l'honneur.

Aujourd'hui, la menace représentée, dans l'extrême Sud musulman, par la présence de derniers noyaux de communistes malaisiens n'est pas très sérieuse. Des incidents ont encore lieu de temps à autre, mais les ralliements sont également assez fréquents. La situation semble aussi se stabiliser un peu sur la frontière birmane. Face à l'insurrection des Karens de Birmanie – dont le territoire jouxte la Thaïlande, – Bangkok paraît avoir choisi de resserrer ses liens avec Rangoun plutôt que de laisser faire les Karens. Les seules inquiétudes – de taille, il est vrai, – viennent de la présence, sur la frontière avec le Cambodge, de quatre ou cinq divisions vietnamiennes, qui tentent, depuis près de trois ans, d'y empêcher les infiltrations de la résistance khmère.

Et si l'« après-Cambodge » commençait, enfin, à se dessiner ? Comment, alors, l'armée pourrait-elle continuer de s'octroyer près du tiers du budget national ? Depuis la dictature du maréchal Sarit Thanarat, de 1957 à 1963, la sécurité du royaume a été prioritaire, il y a eu la peur des « dominos », renforcée à l'époque de l'intervention américaine au Vietnam, à laquelle la Thaïlande s'était associée en dépêchant une division dans le Sud. Depuis la fin de 1978, l'intervention vietnamienne au Cambodge a pris le relais pour justifier les appréhensions des militaires thaïlandais. Mais si, dans deux ou trois ans, les Vietnamiens évacuaient l'Ouest cambodgien ?

Cette hypothèse n'étant pas exclue – même en l'absence d'un règlement cambodgien, – les militaires ont déjà commencé à manœuvrer pour consolider leurs positions. Certains chefs de cette armée réduite – environ 250 000 hommes, en comptant les unités paramilitaires – rêvent d'un statut à l'indonésienne : l'institutionnalisation d'une « fonction double », à la fois militaire et civile. Mais, comme ni l'histoire ni l'environnement ne s'y prêtent, plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer le rôle de l'armée.

Les nouveaux rôles de l'armée

Sous le contrôle du commandement des opérations de sécurité intérieure (COSI) – dont les fonctions ont été élargies et que préside, désormais, le général Prem, – un programme de « volontaires de la défense nationale » a été lancé. Le COSI avait été créé pour diriger la lutte contre la guérilla communiste ; au lieu de disparaître, avec la fin de cette insurrection, il s'adapte et se renforce du même coup. Simultanément, alors que l'armée se professionnalise, un programme affectant les réservistes est organisé sous le contrôle direct des militaires. Enfin, un troisième programme – baptisé *« rêve de paix »* – associe les militaires à l'administration provinciale dans le cadre de programmes locaux de développement. Depuis longtemps, les militaires jouent un rôle dans le développement rural. Cette fonction est désormais officialisée, les militaires ayant même le droit de recruter des volontaires sur place.

Bref, faute de pouvoir gérer les secteurs les plus avancés de l'économie, l'armée réaffirme son rôle social. En outre, elle veut être le moteur du développement dans les régions les plus déshéritées, le quart-monde thaïlandais. Tout cela, au nom d'un raisonnement encore mal formulé, mais assez clair : la fin des insurrections armées est une tactique annonciatrice, de la part des communistes, d'une lutte sociale, donc d'un effort de pénétration des couches urbaines et rurales les plus défavorisées.

Bien entendu, ces projets ont soulevé des critiques, les plus virulentes ayant été énoncées par M. Kukrit Pramoj, un ancien premier ministre civil, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans et qualifié de « gourou » de la vie politique thaïlandaise. Dénonçant une tentative de militarisation de la société, M. Kukrit a vu dans les nouvelles attributions du COSI la volonté de former un *« bureau politique »* à peine déguisé, qui aurait le pas sur le gouvernement et, bien entendu, sur un Parlement appelé à jouer les comparses.

Il s'est surtout élevé, avec d'autres, contre un projet d'élire le premier ministre au suffrage universel. Cette idée, lancée par des militaires, a soulevé un tollé, car elle reviendrait, dans les faits, à leur permettre d'en appeler directement aux « masses », par-dessus la tête d'un Parlement dont le crédit est déjà limité. Si on en parle peu ces temps-ci, par respect pour la « trêve royale », tout indique qu'elle refera surface un jour. Car le « parti vert » – celui à la fois des militaires et du développement – continue de s'organiser, avec ses handicaps, notamment ses divisions internes, mais aussi l'ambition d'assurer son avenir à la direction du pays.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Proche-Orient

Les ventes d'armes à l'Iran

La réplique de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

C'est à cette question centrale que M. Mitterrand devra répondre, au corps d'une émission dont le principe avait été arrêté depuis longtemps, mais dont la date a été avancée à la demande de l'Elysée. M. Mitterrand dispose, selon l'Elysée, d'une série d'arguments suffisants pour faire litière de toutes accusations. Ces arguments, que le chef de l'Etat n'utilisera probablement pas dans leur totalité, portent sur la forme et le fond.

Nul ne conteste, à l'Elysée, que l'amiral Lacoste ait été reçu en audience le 24 mai 1986 et qu'il ait évoqué, sans que l'on sache exactement en quels termes, un trafic de munitions. Nul ne conteste que le chef de l'Etat lui ait recommandé d'en parler au ministre de la défense de l'époque, M. Hernu. Mais il semble que les propos tenus par l'amiral Lacoste, alors directeur général de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure), aient été fort imprécis, au moins autant que la note adressée six mois plus tard au cabinet réservé du ministère de la défense par la DGSE : *« Certaines informations non confirmées font état d'exportations de munitions (...) qui n'auraient pas en fait pour destinataires réels les pays pour lesquels elles étaient officiellement autorisées. L'Iran a été cité. »* Ce texte est si vague – comme le sont, selon les spécialistes, la plupart des notes de synthèse rédigées par cet organisme qu'on ne voit pas comment six mois plus tôt, l'amiral Lacoste aurait pu être très précis.

Sur le fond de la politique des ventes d'armes, M. Claude Cheysson qui fut ministre des relations extérieures de 1981 à 1984, a affirmé vendredi – opportunément du point de vue de l'Elysée – que M. Mitterrand avait interdit, par écrit, une livraison d'armes à l'Iran qui lui avait été proposée. Il s'agit sans doute d'une proposition formulée par l'amiral Lacoste – et par écrit – au cours du second semestre de 1984. Le patron des services secrets français suggérait une telle livraison pour des raisons géostratégiques, avant l'affaire des otages.

Malgré ce veto présidentiel, le trafic organisé par la société Luchaire a pourtant eu lieu. Cela s'est fait, remarque M. Cheysson (qui, ce disant, confirme le système de défense de l'Elysée), *« avec des documents falsifiés »* : *« Il y a là un problème de falsification qui relève de la justice et non du jugement politique. »* La question reste pourtant posée du mauvais fonctionnement de l'appareil d'Etat qui permettait à un trafic de munitions de cette nature de se développer sans que le président de la République et le premier ministre (MM. Mauroy et Fabius affirment qu'ils n'étaient pas au courant et qu'ils avaient, eux aussi, donné des ordres inverses) ne s'en aperçoivent.

L'Elysée dispose enfin, sur le fond de sa politique au Proche-Orient, d'une argumentation difficile à contester. Les exigences de l'Iran vis-à-vis de la France ont toujours été les suivantes, avant et après les prises d'otages : règlement du contentieux financier d'Eurodif ; arrêt des livraisons d'armes à l'ennemi irakien, libération des membres du commando qui, à Paris le 28 juillet 1980, avaient tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre du chah d'Iran. Aucune de ces lourdes exigences n'ayant été satisfaites, on voit mal pourquoi la livraison de quatre cent cinquante mille obus à l'Iran aurait pu être considérée, par ce pays, comme un gage de bonne volonté ou de rééquilibrage de la politique française dans cette région du monde. Ces 450 000 obus ne représentent même pas la consommation annuelle de l'Iran.

Il convient d'ailleurs de remarquer que l'Irak n'a pas émis la moindre protestation après que ce trafic eut été rendu public.

Et pour cause : les Irakiens savent bien que ces livraisons en faveur de son adversaire sont ridicules par rapport au soutien dont ils bénéficient eux-mêmes, en matière d'armements français. Les Iraniens ont obtenu 450 000 obus de 155, pour servir des canons de fabrication américaine. Les Irakiens disposent, grâce à la France, des mêmes obus, mais aussi des canons français auxquels ils sont adaptés et qui leur ont été livrés après 1981.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La guerre du Golfe

• Appel à la mobilisation en Iran
• L'Irak et le Maroc rétablissent leurs relations diplomatiques avec l'Egypte

Deux jours à peine après la fin du sommet arabe d'Amman qui a condamné l'Iran, et alors que l'Irak a accru de façon spectaculaire ses raids contre des pétroliers affrétés par les Iraniens, les autorités de Téhéran ont lancé, le vendredi 13 novembre, un appel à la mobilisation et annoncé l'imminence de nouvelles opérations d'envergure sur tous les fronts, non seulement contre l'Irak, mais *« éventuellement »* contre la présence américaine dans le Golfe.

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a toutefois précisé qu'il ne s'agissait *« pas encore de la mobilisation générale ni du moment où l'imam Khomeiny donnera l'ordre du Djihad »* (la guerre sainte). Ceux qui ne peuvent pas partir pour le front n'en sont pas moins appelés à participer à la guerre *« par leurs biens »*. *« tous ceux qui possèdent des biens doivent prendre en charge financièrement un combattant »*, précise un communiqué officiel.

« Les bases d'un violent conflit armé entre l'islam et les infidèles sont posées », a notamment déclaré M. Rafsandjani, avant de s'en prendre aux dirigeants de la Ligue arabe.

Pour leur part, les Irakiens ont intensifié leurs raids contre des pétroliers affrétés par l'Iran, allant jusqu'à attaquer à trois reprises, jeudi et vendredi, un pétrolier grec, le *Fortuneship-L*, coulant le remorqueur qui l'avait pris en charge alors qu'il était en feu. Deux marins du remorqueur ont été tués et quatre autres blessés.

L'aviation irakienne a mené dix raids contre des pétroliers depuis mardi, ce qui marque une recrudescence des opérations de ce type sans précédent depuis le début de la « guerre des pétroliers », en 1984. Cinq de ces attaques, selon Bagdad, ont été lancées en moins de vingt-quatre heures.

Radio-Téhéran a, de son côté, annoncé que l'aviation iranienne avait bombardé vendredi des concentrations de troupes irakiennes.

Par ailleurs, l'Irak a rétabli vendredi ses relations diplomatiques avec l'Egypte, suivie samedi par le Maroc. Trois pays arabes – les Emirats arabes unis avaient précédé Bagdad et Rabat – ont ainsi rétabli des liens officiels avec Le Caire depuis que les participants au sommet d'Amman ont décidé de laisser toute liberté aux membres de la Ligue arabe de renouer individuellement avec l'Egypte.

Depuis plusieurs années déjà, toutefois, Le Caire et Bagdad entretenaient de bonnes relations, l'Egypte fournissant d'importantes quantités d'armes à l'Irak. Le président Hosni Moubarak n'avait, quant à lui, pas attendu la décision du sommet d'Amman pour se rendre, dès 1985, à Bagdad en compagnie du roi Hussein de Jordanie. – *(AFP, Reuter.)*

Selon M. Cheysson

Le président de la République avait interdit « par écrit » les livraisons à Téhéran

Ancien ministre socialiste des relations extérieures, M. Claude Cheysson a écarté, le vendredi 13 novembre, toute implication de M. Mitterrand dans l'affaire des livraisons d'armements à l'Iran. *« On »* a bien proposé au chef de l'Etat d'envoyer des armes à Téhéran, mais M. Mitterrand s'y est opposé et l'a interdit *« par écrit »*, a-t-il dit. Assis à la droite de M. Yves Guéna, ancien ministre du général de Gaulle, M. Cheysson, qui était l'invité du cercle France-Pays arabes – présidé par le député RPR, – a souligné que le président de la République n'avait pas eu connaissance d'envois d'armes à l'Iran ; envoi, a-t-il ajouté qui n'a pu avoir lieu qu'au prix *« de falsifications de documents »*. M. Cheysson n'a toutefois pas précisé qui avait proposé des livraisons d'armes à Téhéran, pas plus que la date à laquelle cette proposition a été soumise à M. Mitterrand. M. Cheysson a dirigé la diplomatie française de 1981 à décembre 1984.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article de Jérusalem intitulé « Les services de sécurité à nouveau mis en cause » et publié dans *le Monde* du samedi 14 novembre, que le conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Yosef Harish, faisait office de ministre de la justice. Il fallait lire : qui fait office de procureur général.

Un démenti du groupe Matra...

Le groupe français Matra a démenti formellement, le vendredi 13 novembre, toute vente d'armes à destination de l'Iran. En réponse à l'ancien président iranien Abolhassan Bani Sadr, qui avait affirmé à l'AFP que Téhéran avait obtenu du groupe la vente de systèmes de guidage pour des fusées capturées aux Irakiens au cours des combats à Fao, au printemps dernier, la direction de Matra a déclaré que, *« depuis une dizaine d'années, Matra n'entretient plus aucune relation de quelque sorte qu'elle soit avec l'Iran »*.

...et des douanes

La direction générale des douanes a démenti, le vendredi 13 novembre, que du *« matériel de guerre d'origine française »* ait été *« embarqué à Cherbourg »* sur les navires mis en cause par le quotidien espagnol *El Pais*. Ce dernier avait affirmé, la veille, que les ventes illégales d'armement français destiné à l'Iran s'étaient poursuivies *« après mars 1986 »*, les armes étant acheminées depuis le port de la Manche *via* l'Espagne.

« Après vérification », la direction générale des douanes affirme que *« les trois navires cités par* El Pais *ont touché Cherbourg depuis le mois de mars 1986 :* Ersus *le 2 mai 1986, le* Morse *le 26 janvier 1987 et le* Rijnmond *(ex-*Else Kilbe*) le 24 octobre 1987. Ces trois navires, qui battaient pavillon étranger, n'ont embarqué à Cherbourg aucun matériel de guerre d'origine française. Seuls les chargements régulièrement dédouanés en provenance de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont été effectués en transbordement ou en transit »*, a précisé la direction générale des douanes.



En première lecture

L'Assemblée nationale a adopté le projet de budget pour 1988

Le budget de 1988 a été adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le vendredi 13 novembre, après un mois de discussion. La majorité n'a pu compter que sur ses propres forces, puisqu'il n'a été approuvé que par les députés du RPR et de l'UDF, ceux du PS, du PC et du FN votant contre.

Si, tout au long de ce débat budgétaire, le gouvernement n'a pas eu trop à se plaindre de l'attitude de ses soutiens naturels, il a dû, lors de l'ultime soirée, avoir recours au « vote bloqué » et à une deuxième délibération pour débarrasser son texte de quelques amendements dont il ne voulait à aucun prix.

Résultat : le projet de loi de finances que va examiner le Sénat, à partir du lundi 16 novembre, ne diffère pratiquement pas du texte adopté par le conseil des ministres le 16 septembre. Les recettes de l'Etat sont de 969 107 millions de francs, soit une augmentation de 0,046 % sur les premières estimations ; ses dépenses définitives sont de 1 082 039 millions, soit une croissance sur le projet initial de 0,036 % ; le déficit, compte tenu du solde des opérations temporaires, a même légèrement diminué en deux mois, passant de 114 924 millions à 114 868 millions. Cela malgré les 291 millions de francs accordés vendredi soir pour l'« argent de poche » des députés, afin de satisfaire quelques demandes jugées plus pressantes que d'autres. Mais, avant de voter le nouvel article d'équilibre, l'Assemblée a examiné un certain nombre de dispositions fiscales, qui ne modifient pas les recettes de l'Etat en 1988.

● *TVA sur les cassettes vidéo.* – La commission des finances et celle des affaires culturelles tenaient, à l'initiative de M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et de M. Michel Pelchat (RPR, Essonne) à diminuer la TVA sur la vidéo enregistrée, à l'exclusion de celle ayant un caractère pornographique, comme le gouvernement l'avait proposé pour les disques.

M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) avait, avec tout le groupe UDF, pris position dans le même sens. Bien que les uns et les autres aient accepté de renvoyer cette réforme au 1er janvier 1989, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, s'y est opposé. Par le « vote bloqué », il a même empêché l'Assemblée de se prononcer sur les amendements qui lui étaient soumis.

● *Aide aux familles nombreuses.* – M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) voulait étendre aux familles de trois enfants et aux personnes en longue maladie le dispositif qu'il avait fait adopter l'an dernier pour les personnes âgées, leur permettant de déduire 10 000 F de leur revenu quand elles embauchent une employée de maison. M. Juppé s'y est opposé car cela coûtait 365 millions. Malgré cela, grâce au vote du PS, du PC et du FN, M. Pinte a fait voter son amendement, que le gouvernement a fait disparaître en deuxième délibération.

● *Capitaux des dirigeants de PME.* – De même, un amendement de M. Jean Royer (non inscrit, Indre-et-Loire), diminuant la fiscalité sur les capitaux placés par les dirigeants de PME dans leur entreprise a d'abord été approuvé avant de disparaître en deuxième délibération.

● *Fiscalité locale.* – La volonté du gouvernement de lier l'évolution des taux de la taxe d'habitation à celle sur le foncier non bâti, approuvée par le PC, a été violemment critiquée par le PS, qui aurait même souhaité que soit atténué le lien entre la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. M. Bruno Durieux (UDF, Nord), lui aussi, aurait souhaité une telle atténuation.

M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, a lui aussi trouvé qu'il était souhaitable d'accroître la marge de manœuvre des élus locaux, argument avancé par M. Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord). Seulement, M. d'Ornano estime que cela ne peut prendre place que dans une réforme d'ensemble de la fiscalité locale qu'il appelle de ses vœux, rejoignant ainsi M. Juppé.

● *Droit de mutation sur les logements :* M. Durieux, a eu plus de chance avec son souhait de permettre aux conseils généraux de supprimer la taxe sur la publicité foncière et les droits d'enregistrement lors de la vente par les offices d'HLM de logements aux locataires qui les occupent.

Ces taxes sont au total, en moyenne de 4,2 %, mais atteignent parfois 8 %. L'idée a tellement plu à M. Juppé, qu'il a accepté que l'amendement ne soit pas gagé (il est vrai que le coût est supporté par les départements et non par l'Etat). Le ministre a eu la même attitude devant une autre proposition de M. Durieux qui permet toujours aux conseils généraux de baisser jusqu'à 1 % le taux de ces mêmes taxes sur toutes les transactions immobilières. Ces deux amendements, qui pourraient aboutir à une baisse du coût d'achat des logements, ont donc été approuvés.

● *La fiscalité de groupe.* Le gouvernement a proposé une imposante réforme qui, de l'avis de tous, représente un projet de loi entier à elle toute seule. Le PC fut isolé dans son opposition ; *« c'est une pièce maîtresse pour l'accumulation et la concentration du capital ; elle va favoriser les restructurations au non d'objectifs purement financiers »*, a dit M. Roger Combrisson (PC, Essonne). Le PS, qui en fait, la trouve intéressante, s'est satisfait de ne pas prendre part à son vote. Cette réforme qui veut faciliter l'intégration comptable des groupes industriels et financiers est particulièrement complexe.

● *Publicité des revenus.* M. Arthur Dehaine (RPR, Oise), soutenu par la commission des finances a fait adopter un amendement prévoyant une amende fiscale, égale aux revenus en cas de publicité des revenus d'un contribuable, en parallèle avec ce qui existe en cas de publication de l'impôt d'un contribuable. Cela permettra-t-il à certains de tenter d'empêcher la publication par des journaux de la liste des « millionnaires » ?

THIERRY BRÉHIER.

Trente ans pour rien !

Trente ans de bataille, trente ans de défaite ! M. François Grussenmeyer a de quoi être amer. Ce député gaulliste du Bas-Rhin siège sans interruption à l'Assemblée nationale depuis le 30 novembre 1958 avec, pratiquement, un seul objectif : rétablir le privilège des bouilleurs de cru au nom de la protection du splendide verger de sa chère Alsace. Jamais il n'a pu y parvenir, malgré une pression acharnée lors de toutes les discussions des lois de finances.

Son rêve ne parut jamais aussi près de se réaliser que cette fois-ci. M. Jacques Chirac, toujours sensible aux demandes des ruraux de la France profonde, lui avait promis de l'exaucer. Seulement, l'an dernier, M. Grussenmeyer fut trop exigeant et refusa le compromis mis au point par M. Alain Juppé. Pour en avoir voulu trop, le vieux défenseur du schnaps n'a rien eu.

Cette année encore, il revint à la charge. Comme d'habitude, il prépara soigneusement son affaire. Il savait pouvoir compter sur le soutien des communistes, de la grande majorité du Front national et surtout de nombre d'élus RPR, puisqu'une fois encore il avait l'appui de M. Chirac. Son amendement était signé par cent treize élus de la majorité, dont l'équipe dirigeante des chiraquiens menée par M. Jacques Toubon.

Tout cela n'a servi à rien, une fois encore. D'abord parce que les socialistes ne voulurent rien entendre : *« Nous ne pouvons donner aux pays la triste image d'une Assemblée qui reculerait sous la pression d'un lobby »*, dit en leur nom M. Christian Goux. Ensuite parce que deux de ses proches le trahirent. Députés RPR, MM. Claude-Gérard Marcus et Jean-Pierre Delalande expliquèrent qu'un tel vote n'était pas possible le jour où les états généraux de la Sécurité sociale se terminaient par un appel à un renforcement de la lutte contre l'alcoolisme. Enfin parce que M. Michel d'Ornano, bien qu'élu du pays du « calva » avait convaincu nombre de ses amis de l'UDF de ne pas se rallier et persuadé les dirigeants de la majorité de ne pas se laisser aller.

Céder, M. Alain Juppé n'en avait pas non plus l'intention. Il sortit donc de la Constitution le « vote bloqué » pour empêcher l'Assemblée de se prononcer. Dépité, M. Grussenmeyer a quitté l'hémicycle. Il a déjà annoncé qu'il vivait son dernier mandat. Vendredi, il a épuisé sa dernière tentative sérieuse.

Th. B.

La pré-campagne du CDS

Le renouveau des valeurs familiales

NANTES

de notre envoyée spéciale

Après Jarnac (Charente), le 15 mai, où il avait été question de l'Europe, avant Toulouse, le 27 novembre et Lille, le 4 décembre où seront évoquées respectivement la performance économique et la solidarité, le CDS faisait étape, le vendredi 13 novembre, à Nantes. Pour ce rendez-vous, les démocrates sociaux avaient choisi de parler famille.

Le temps est venu d'engager la campagne électorale... mais pas n'importe quelle campagne. Les centristes ont choisi de la placer sous le triple vocable de l'« *union* », du « *sérieux* » et de l'« *avenir* ». Côté « *union* », l'engagement du parti en faveur de M. Raymond Barre n'a fait l'objet que de rappels empreints de sobriété. Il n'était pas question de heurter les sensibilités ou de brusquer les évolutions des alliés RPR, dont quelques élus, comme le maire de Nantes, M. Michel Chauty, sénateur, celui de La Baule, M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, non seulement ont reçu les dirigeants centristes dans leurs murs mais ont assisté à la réunion publique du soir.

Côté « sérieux », le CDS a préféré le débat thématique laissant peu de place aux petites phrases. L'étroitesse du sujet retenu ajoutée à l'absence de chauffage dans la vaste salle du Champ-de-Mars n'a guère réveillé l'enthousiasme des quelques quinze cents militants présents Côté « *avenir* », il ne s'agit pas seulement pour le CDS d'exposer un programme, mais de prendre des engagements pour le prochain septennat.

La politique familiale n'offre nulle difficulté à respecter ces trois impératifs. Le redressement du pays passe par un « *partage équitable* » des efforts et des résultats, une « *responsabilisation* » à tous les niveaux, mobilisatrice des énergies et l'« *investissement* » dans l'économie, dans l'éducation mais aussi dans la famille, a expliqué M. Pierre Méhaignerie. Pour le président du CDS, la famille demeure un « *élément de sécurité, de solidarité et de vitalité* ».

Elu breton en Pays de la Loire

Il propose qu'à l'intérieur d'une enveloppe financière stable, l'allocation parentale d'éducation bénéficie à toutes les mères de famille d'au moins trois enfants, qu'elles aient eu ou non une activité professionnelle antérieure. Il souhaite que le versement des aides puisse être prolongé pour les familles dont les enfants poursuivent leur scolarité au-delà de l'âge obligatoire et que soit garanti aux familles où n'entre plus aucun salaire un revenu minimum. Enfin, il demande que les collectivités locales et les partenaires sociaux « *familialisent* » leur politique.

Le ministre de l'équipement n'a toutefois pas oublié qu'il est aussi un élu breton. Il a profité de sa venue dans les Pays de la Loire pour plaider en faveur d'une association des régions du Grand Ouest « *de plus en plus nécessaire dans une Europe de 320 millions d'habitants pour faire face à d'autres grandes régions* », comme la Bavière, la Catalogne ou l'Ecosse.

ANNE CHAUSSEBOURG.

« Il y a un pilote dans l'avion » assure M. Baudouin

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le vendredi 13 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que M. Jacques Chirac se félicite de ne pas s'être dégagé – officiellement – dans la campagne présidentielle et d'avoir pu, ainsi, « *disposer de sa liberté* » pour affronter la « *crise mondiale des marchés financiers* », puis les « *graves difficultés monétaires* », sans être « *tenu par les choix tactiques d'un candidat* ».

Précisant son allusion implicite à M. Raymond Barre, M. Baudouin a déclaré « *légitime* » que les « *candidats potentiels ou déclarés* » se soient, eux, exprimés en tant que tels au sujet des événements financiers. En effet, a-t-il observé, ceux-là, « *faute d'avoir un bilan à présenter* », le moment venu, doivent avoir « *un programme* », qu'il leur faut exposer. « *Nous ne sommes pas dans la même situation* », a souligné le porte-parole de M. Chirac.

A propos des « affaires », M. Baudouin a déclaré que « *personne n'a intérêt, ni dans la majorité, ni dans l'opposition* », à ce que « *des affaires comme celles-là apparaissent* ». Il a démenti que l'Hôtel Matignon ait été à l'origine de la publication, dans la presse, du rapport Barba sur l'affaire Luchaire. Enfin, « *la justice suit son cours* » a-t-il dit, ajoutant qu'« *il ne serait pas convenable de se livrer à une surenchère particulièrement malsaine* ».

Revenant à la tourmente financière et monétaire, le porte-parole du premier ministre a affirmé que ce dernier et le gouvernement avaient fait preuve de « *pragmatisme* », notamment en ralentissant les privatisations, et de « *ténacité* », à travers le dialogue avec les autorités allemandes. Rendant hommage à la « *maturité politique des Français* », il a souligné, en conclusion, que ceux-ci avaient « *bien compris* qu'« *il y a un pilote dans l'avion, selon le titre d'un film bien connu* ».

[M. Michel Rocard avait exprimé, le 9 novembre, sur TF1, *« l'impression qu'il n'y a plus de pilote dans l'avion ».*]

« Paris-Chirac », un livre de Marc Ambroise-Rendu

Portrait d'une capitale et de son capitaine

Paris-Chirac, cela sonne comme l'énoncé d'un itinéraire et c'en est bien un. Ou, plutôt, deux itinéraires qui se croisent et font un bout de chemin ensemble. Une rencontre qui est, dit Marc Ambroise-Rendu, « *celle d'une ville exceptionnelle et d'un homme qui ne l'est pas moins* ».

Qu'on ne s'attende pas à un récit doublement dithyrambique ! Marc Ambroise-Rendu est – les lecteurs du *Monde* le savent – un observateur attentif, précis, informé mais certainement pas neutre. Dans Paris, il n'aime pas tout, dans Jacques Chirac non plus. Ainsi averti, on peut passer à la projection du film.

Le film d'une rencontre qui a ceci de remarquable qu'elle correspond à un tournant historique : à partir de 1977, la capitale n'accueille pas un hôte de plus en son hôtel de ville, elle se donne son premier véritable maire. Elle est conquise autant qu'elle se donne par un capitaine auquel elle n'était pas précisément destinée et, comble d'ingratitude, contre les vœux du père de la réforme qui lui accordait le statut municipal de droit commun, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République.

Cette péripétie n'est évoquée que pour mémoire, car, comme dans les films d'action, on entre vite dans l'histoire, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, en une succession de séquences rapides qui racontent Paris dans tous ses états : son passé, sa pesanteur, sa fonction, son égocentrisme, sa grandeur et ses faiblesses, sa richesse, sa complexité, son unité et sa diversité.

Cosmopolite et bourgeoise

Marc Ambrois-Rendu ne flâne pas, il a tellement de choses à dire et à montrer ! Les informations défilent, si nombreuses, si denses, qu'on est non seulement surpris d'en apprendre tant sur une ville familière, mais, aussi, étonné de découvrir qu'il y avait tant à... découvrir. Il n'y a peut-être plus de mystères à Paris, mais il reste un univers méconnu et discret dont la complexité et l'ampleur valent le détour. Le mérite de ce guide singulier nommé *Paris-Chirac* est de permettre une exploration complète, par plongées successives, de cet univers sans se couper d'une vision globale de la ville, de sa vie quotidienne, du décor que nous lui connaissons. Sauf que se dégagent des traits plus finement dessinés. On prend, par exemple, la mesure de l'exceptionnelle densité de fonctionnaires et d'équipements publics de la capitale. 540 000 – plus selon certains – de ses habitants appartiennent au secteur public, ce qui représente 28 % des emplois, un revenu salarial de 60 milliards en 1985 et une garantie contre le chômage. (A noter aussi que plus de 68 % des hauts fonctionnaires des grands corps de l'Etat vivent dans la région Ile-de-France.)

Capitale administrative, capitale cosmopolite. Paris l'était déjà à la Belle Epoque, plus que Londres, Vienne et Berlin. Officiellement, un peu plus de trois cent cinquante mille étrangers l'habitent, mais il faut compter avec quelques dizaines de milliers de clandestins, une centaine de milliers d'enfants nés français, soit au total un demi-million de personnes d'origine étrangère, auxquelles s'ajoute le flux du passage, une centaine de milliers de touristes et hommes d'affaires (Paris est aussi une ville de congrès : il y en a en moyenne un par jour, plus une douzaine de colloques).

On comprend pourquoi 80 % des entrants dans une école maternelle du dixième arrondissement puissent être des enfants d'immigrés de pays du Sud. On apprécie aussi l'apport que représente les trente mille diplomates et fonctionnaires des deux cent quatre-vingts ambassades, consulats et organisations internationales, qui dépensent entre 10 et 15 milliards par an.

Paris est encore une capitale religieuse, avec ses cent cinquante églises et chapelles (dont Notre-Dame, qui accueille huit millions de visiteurs par an), sa centaine de couvents, ses cent quatre-vingts écoles et collèges pour la religion dominante, sans compter les lieux de culte des autres confessions.

Paris est une ville riche et qui s'embourgeoise. Deux cent mille ouvriers et contremaîtres, cinquante mille artisans et petits commerçants l'ont quittée entre 1964 et 1984, tandis que plus de cent mille cadres moyens et supérieurs ou membres des professions libérales ont pris la relève. Le revenu moyen en Ile-de-France est supérieur d'un tiers à celui du reste du pays, et le quart des contribuables les plus fortunés demeurent à Paris, dans les beaux quartiers des septième, seizième et dix-septième arrondissements.

Marc Ambroise-Rendu scrute avec la même acuité son autre personnage, Jacques Chirac, vu comme maire de Paris. Il raconte comment et avec qui celui-ci a assis son pouvoir, il analyse sa gestion, il l'observe en action avec l'idée que les méthodes en vigueur à l'Hôtel de Ville peuvent l'être ailleurs.

Sous cet éclairage, le maire de Paris apparaît comme un homme de formation plutôt provinciale, de mœurs simples, mélange d'audace lorsqu'il est personnellement impliqué dans l'action politique et de prudence lorsqu'il s'agit de ménager ses électeurs. Peu porté à partager le pouvoir, il sait le déléguer à ses fidèles, il sait aussi le verrouiller en n'hésitant pas à réduire à la portion congrue le rôle de l'opposition. Grand avaleur de dossiers, il va aussi sur le terrain, au-devant des gens, pour mieux sentir les problèmes. Volontiers péremptoire dans le ton, il change d'avis si on sait le convaincre ou s'il perçoit qu'il fait fausse route. Sa formation « service public » lui fait redouter les compromissions avec les intérêts privés.

Comme maire, Marc Ambroise-Rendu constate qu'il n'a pas fait construire autant de logements sociaux qu'il l'avait promis ; qu'il n'a pas guéri certaines plaies de Paris (la circulation, le coût de l'habitat) ; qu'il a reculé devant de grands projets. En revanche, il a fait passer les surfaces plantées *intra muros* de 290 à 400 hectares, « *œuvre digne de celle du baron Haussmann* » ; il a fait plus pour la culture en dix ans que « *ses prédécesseurs en un demi-siècle* » ; il a fait beaucoup pour les personnes âgées, nombreuses dans son électorat, et les familles, en cherchant – fâcheusement – à limiter le bénéfice d'une mesure généreuse aux mères françaises ; il a expérimenté la privatisation sur vingt-sept services, bureaux et ateliers de la municipalité avant de l'appliquer au plan national.

Au total, il ressort de cette rencontre que Paris a renforcé ses avantages traditionnels, ceux qui lui donnent puissance et rayonnement, tandis que Jacques Chirac s'est taillé une réputation de gestionnaire, sur le terrain, sans que son image ne soit entachée ni par des drames sociaux ni par des scandales. Paris-Chirac, pari tenu de part et d'autre.

ANDRÉ LAURENS.

★ *Paris-Chirac*, par Marc Ambroise-Rendu, Plon, 385 pages, 100 F.

● **Les maires communistes et la candidature de M. Juquin.** – Interrogé le lundi 9 novembre sur France-Inter sur la publication d'une liste de vingt maires soutenant la candidature de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, candidat du PCF, avait déclaré : *« La moitié n'ont jamais été membres du PC et d'autres ne sont plus membres du parti depuis longtemps »* (*le Monde* du 11 novembre). Les initiateurs de cet appel affirment qu'ils avaient été *« élus en 1983 sous l'étiquette communiste »*, *le Monde* a demandé à chacun d'entre eux dans quelle catégorie définie par M. Lajoinie il entrait.

Cette enquête fait apparaître que tous ont été à un moment ou à un autre membres du PCF, que certains ont reçu leur carte 1987 et que d'autres ont quitté volontairement le parti ou en ont été « démissionnés ».

PROPOS ET DÉBATS

M. François Léotard : la pause

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a préconisé, le vendredi 13 novembre, à Europe 1, une pause des grandes réformes après le 1er janvier, soulignant que *« dans tous les pays démocratiques, il y a avant l'élection présidentielle, une espèce de ralentissement des décisions »*. *« S'il y avait une précipitation dans les décisions comme ça avait été le cas avant 1986, ça ne serait pas très correct vis-à-vis des électeurs »*, a-t-il ajouté.

M. Léotard a indiqué, par ailleurs que M. Barre *« est le candidat naturel de l'UDF ; c'est la famille naturelle à laquelle nous allons participer »*. Mais pour lui, *« ce choix »* ne doit pas *« mettre en cause l'action du gouvernement, ni la décision que nous avons prise en mars 1986 de travailler avec Jacques Chirac, dont je souhaite le succès comme premier ministre. Ça s'appelle la loyauté »*.

M. Hervé de Charette : un courant

M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique et au Plan, a déclaré, le vendredi 13 novembre à Metz, que les giscardiens ne *« toléreront pas une marginalisation de leur courant de pensée par François Léotard »*. Répondant aux questions des journalistes à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'IRA (Institut régional d'administration) de Metz, M. de Charette s'est déclaré persuadé que l'ancien président de la République *« dispose encore d'un rôle croissant à jouer »*. *« Nous pourrions le démontrer en organisant notre propre courant »*, a-t-il ajouté.

M. Jean-Marie Tjibaou : le bon Canaque

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, a appelé, le vendredi 13 novembre, les indépendantistes à *« être vigilants »* et à *« protéger leurs maisons »*, dans un moment où, selon lui, *« autorisation de tuer du Canaque est donnée »* en Nouvelle-Calédonie. Tout en évoquant un possible *« génocide »* des Mélanésiens, il s'est refusé à appeler à la lutte, lors d'un discours extrêmement dur qu'il a prononcé lors du congrès de l'Union calédonienne (principale composante du Front de libération nationale kanak et socialiste), réuni à Yaté (sud de Nouméa) jusqu'à samedi soir. *« Un bon Canaque – retenez bien – est un Canaque mort »*, a-t-il lancé. Il a cependant mis en garde contre toute tentative d'engager le mouvement dans une lutte armée : *« Nos adversaires n'ont qu'une envie, c'est de nous supprimer définitivement. Ils ont envie qu'on tire ; comme ça, ils répondront. »*

Evoquant l'affaire de Saint-Louis, où un jeune Mélanésien avait été tué, le 6 novembre dernier, il s'en est pris aux *« collabos »* et aux *« traîtres »* : *« Pas de pitié pour ces gens-là. Ce sont nos ennemis »*, a-t-il dit, tout en affirmant qu'il n'était pas question de les *« supprimer »*.



Société

La mutinerie à la centrale de Saint-Maur

Des dizaines de millions de francs de dégâts

Au lendemain de la mutinerie de la centrale de Saint-Maur (Indre), près de cent cinquante détenus, parmi lesquels la plupart des quatre-vingt-sept condamnés à perpétuité, ont été transférés dans une dizaine d'établissements du Centre et de la région parisienne. Georges Ibrahim Abdallah, le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), est arrivé vendredi, en fin d'après-midi, à la centrale d'Yzeure (Allier).

Selon l'administration pénitentiaire, un seul blessé grave, un détenu émasculé, a été retrouvé après l'entrée des forces de l'ordre dans les quartiers de détention. Cinq autres blessés avaient été transportés à l'hôpital pendant la nuit. Les dégâts, considérables, se monteraient à plusieurs dizaines de millions de francs.

Vendredi en fin d'après-midi, l'électricité avait été rétablie dans l'un des bâtiments de la centrale et une centaine de détenus avaient pu être relogés dans des cellules. D'autres ont dormi sous des tentes dressées sur un terrain de sport.

Le garde des sceaux, qui ne s'est pas rendu sur place, a adressé un télégramme de sympathie au directeur de la centrale de Saint-Maur, M. Jean-Charles Toulouze, qui avait été pris en otage. De nombreuses organisations syndicales ont réagi après la mutinerie. Le syndicat FO-pénitentiaire demande le renforcement des effectifs et de l'équipement des gardiens. La CGT estime que les dégâts et la prise d'otages *« sont imputables à la politique du gouvernement et à la politique pénale qu'il mène »*. La FEN-SNEPAP (Syndicat national des éducateurs et des personnels de l'administration pénitentiaire) considère que *« faire le choix d'enfermer des individus plusieurs dizaines d'années sans possibilité de sortie, c'est prendre le risque immense de rendre impossible une gestion correcte de cette population par les personnels pénitentiaires »*. Pour M. Gilbert Bonnemaison, député PS d'Epinay, chargé des questions de sécurité, *« l'illusion entretenue par le gouvernement depuis près de deux ans, les rêves de sécurité facile par la seule grâce de la multiplication des prisons et du tout-répressif s'effondrent aujourd'hui »*.

Dans la prison ivre

(Suite de la première page.)

De ce côté-ci de la grille, une caisse pleine de menottes. De l'autre, une montagne de chaussettes, de bonnets de laine – protection contre la fumée – des armes de fortune, un drap transformé en corde à nœuds, des canettes de bière abandonnées par les vaincus lors de leur reddition. Des traces de sang...

Tout le décor, vraiment, d'une nuit de mutinerie, qu'à la stupéfaction générale l'administration pénitentiaire a choisi de faire visiter à la presse. Pas seulement pour que les caméras enregistrent l'étendue des dégâts de la nuit. Pas seulement pour que la France aie un peu plus peur de ses prisons. Plutôt dans le souci d'un récit, assez fidèle, nuancé, d'un traumatisme carcéral, plutôt pour effacer, par le témoignage, un choc général.

L'évocation, en tout cas, est sans haine. Technique. A la grille des tractations, M. Jean-Charles Toulouze, le directeur, dernier des douze otages libérés, raconte comment il a retrouvé la liberté, solidement protégé par une garde d'honneur de détenus armés de gourdins. Un gardien explique qu'après le passage de deux otages, un groupe d'une cinquantaine de prisonniers franchissaient la ligne de démarcation. *« Et ainsi de suite jusqu'à quatre cents. C'était interminable. Ils s'avançaient un par un jusqu'à un policier qui leur passait les menottes. Les gars avaient obtenu qu'il n'y ait pas de cris, pas de rires, pas de coups de crosse en douce. C'était impressionnant. »*

« Je reste un homme »

Cent cinquante détenus ont été transférés vers des prisons du Centre ou de la région parisienne. Les autres sont invisibles, regroupés dans des cours, sur des terrains de sports, sous la surveillance de gendarmes. On a l'impression qu'ils tournent dans le quadrilatère de la prison au fur et à mesure que les visiteurs s'avancent au milieu des décombres.

Ils n'ont pas leur part du récit. Mais les saccages poussés à l'extrême, tant de signes brisés parlent pour eux. La violence, bien sûr, des portes, des faux-plafonds arrachés, des fenêtres renversées, des canalisations détruites. Mais aussi, leurs revendications, leur rage, leur désespoir. Comme s'ils avaient su que les bâtiments dévastés seraient vus par d'autres que leurs gardiens, ils ont laissé sur les murs une impressionnante collection de plaintes, jetées plus qu'écrites, à la peinture. *« Toulouze, on veut les RPS »* remises de peines spéciales). L'administration avait fait arracher un arbre : un détenu qui a couru dans les couloirs a, partout, laissé trace de sa douleur : *« Faut pas couper les arbres. »* Un autre inscrit son aveu : *« je bois, je bois, je bois... »* A côté d'un poste de commandes électroniques calciné, une barre de fer en guise de signature : *« Je reste un homme. »*

Les détenus, ce vendredi, n'ont pas leur part du récit, mais cette lente déambulation, surréaliste, tragi-comique, au milieu des gravats, des armatures métalliques désossées, dans les filets d'eau qui vont se déverser dans des souterrains noircis de fumée leur rend, par l'absurde, une sorte d'hommage indirect. Avec une infinie courtoisie M. François Bonnelle, le directeur de l'administration pénitentiaire, entraîne ses hôtes dans le dédale devenu sans logique de ce qui a été toute une nuit un effrayant bateau ivre. Comme les surveillants, comme les policiers, il raconte à chaque nouvel arrêt, devant les cellules, la cuisine ou la chapelle rongées par le feu, une autre scène de la mutinerie, un autre détail, des anecdotes reconstituées qui ont souvent pour effet involontaire d'atténuer la faute des insurgés. La désespérance, sans cesse mise en avant. L'alcool, les tranquillisants avalés pour se donner le courage ou l'excitation des règlements de comptes, du sabotage systématique. Surtout une obsession à casser ce qui fait le moins pénible de leur internement, la bibliothèque, la vidéo, les parterres de fleurs. Un gardien commente, dans un souffle : *« C'est pas des gens heureux, hein ? »*

Invraisemblable visite dans l'irréel. Des responsables de l'autorité, des membres des forces de l'ordre, encore sous le choc, mettent une sorte de point d'honneur inconscient à rappeler ce qu'ils doivent à quelques mutins, ceux qu'on appelle, depuis jeudi, les *« politiques »*, essentiellement des Corses du FLNC et des membres de l'ASALA (Armée secrète pour la libération de l'Arménie). Dans la confusion générale, la chance a servi le directeur de Saint-Maur et les gardiens pris en otage. L'explosion de colère, comme une flambée de bois sec, a pris au troisième étage du bâtiment C, celui des Corses, avant de se répandre dans toute la détention. Comprenant qu'une heure plus tard la situation serait incontrôlable, les nationalistes et quelques truands corses ont soustrait les otages à d'éventuelles vengeances. Puis, toute la nuit, une quarantaine de détenus ont constitué une sorte de garde prétorienne devant la cellule du directeur.

Des meneurs sollicités

La mutinerie tournant à la tempête, Hubert Bonaldi et des officiers du GIGN ont eu l'idée de s'appuyer sur quelques détenus *« politiques »*, priés, à la grille de démarcation, de servir de meneurs aux débordements. Les Corses, les Arméniens de l'ASALA, avaient d'abord mis leur astuce au service de l'insurrection, puis, peu à peu, devant les dangers des incendies et les menaces d'une intervention des forces de l'ordre, ils ont accepté de reprendre les rênes de la tourmente.

C'est un autre directeur qui raconte les opérations de commando menées par des détenus pour protéger l'atelier de peinture. Un gendarme qui salue l'intelligence et les *« capacités de chef »* d'un prisonnier corse. Hommage indirect encore à Georges Ibrahim Abdallah pour sa discrétion pendant la nuit. Les policiers redoutaient qu'il ne se mêle à la mutinerie, plus encore, qu'il ne se fasse tuer par ses codétenus ou prendre en otage. Là encore « Radio-Corridor » a fait merveille. Des détenus d'origine arabe ont veillé sur lui, toute la soirée, au soulagement des forces de l'ordre ; puis fatigué, le chef présumé des FARL (Fraction armée révolutionnaire libanaise) s'est laissé enfermer dans sa cellule par quelques compagnons.

Au bâtiment C, au milieu des cuvettes de WC cassées, descellées, sorties des cellules comme autant de preuves de l'humiliation carcérale, Jean-Charles Toulouze, le directeur de la centrale, rappelle que six détenus lui ont servi d'estafette portant ses messages jusqu'à la grille du couloir. *« Une radio pendant la nuit a annoncé que des otages avaient été exécutés,* explique-t-il. *Les prisonniers ulcérés m'ont demandé de démentir par écrit. Je l'ai fait. Et nous avons un peu discuté. »*

Incroyable déambulation. Des souterrains plongés dans l'obscurité aux ateliers sans toit, l'administration pénitentiaire introduit, peu à peu, une autre idée. Hubert Bonaldi la résume ainsi : *« Sur des détenus de longues peines, sur des « perpétuité » aucune menace n'a plus d'effet. »* A moins de *« tirer dans le tas »*, comme aux Etats-Unis dans les années 60, il n'y a guère d'autre solution que de laisser le désespoir se défouler au bout de la nuit en priant pour sa chance.

Implicitement, Saint-Maur a été bâti sur l'hypothèse même de cette nuit de mutinerie. Aucun détenu n'aurait pu gagner la sortie. Toute la sécurité de la centrale est concentrée sur ses miradors et ses deux murs d'enceinte. Mais ce dédale de couloirs, de bâtiments aujourd'hui mis à bas, manque d'obstacles : la liberté maximale des prisonniers réside dans une échappée belle en vase clos, la possibilité de tout casser dans un espace réduit. Liberté donnée, liberté prise, jusqu'à la lie.

PHILIPPE BOGGIO et RÉGIS GUYOTAT.

La fin du tabou

ON le sait aujourd'hui : il n'y a pas de forteresse inviolable. Comme un tabou, Saint-Maur est tombé. Une bien belle prison pourtant. Si, à sa construction commencée en 1969, on avait voulu en faire un super QHS (quartier de haute sécurité), les partisans de l'intelligence avaient gagné. Construite pour des « durs », des « caïds », la centrale, dotée d'une sécurité périphérique maximale, les laissait vivre dans une relative souplesse au cœur de petites unités où la vie peut-être serait moins lourde.

On n'avait cessé de l'aménager. Récemment, dix nouveaux parloirs y avaient été construits, des machines à laver installées et le projet de doter les unités de détention de réfrigérateurs était à l'étude. Les détenus travaillaient, avaient une bibliothèque et pouvaient faire de la vidéo. Ils sont *« particulièrement favorisés »*, comme le dit le garde des sceaux. Et pourtant dans leur furia, c'est en priorité à tout cela qu'ils s'en sont pris, à tout ce qui fait le *« confort »* de leur détention.

Faut-il y voir un symbole, et comme de nombreux spécialistes des questions pénitentiaires en déduire que *« construire de belles prisons ne suffit pas à résoudre le mal pénitentiaire »* ? Avec une pointe de méchanceté, certains soulignent : *« Ce n'est pas parce qu'on est un manager que tout va s'arranger. »* Toutes neuves et proprettes ces prisons ne seront, c'est la première leçon de la mutinerie de Saint-Maur, pas la panacée que l'on nous dit.

Quelques heures à peine après la fin de la prise d'otages, la visite guidée organisée pour montrer l'ampleur des dégâts et la sauvagerie de ces *« crocodiles »*, selon le mot d'un collaborateur de M. Chalandon, n'est peut-être pas la bonne publicité que l'on espère. M. Poniatowski, dans des circonstances analogues, avait organisé une journée « portes ouvertes » en 1974, après de graves incidents à la prison de Loos-lès-Lille : il espérait contenir un mouvement de sympathie à l'égard des mutins. Il n'a pas échoué, coupant un peu plus encore la population pénale de la population tout court. Ce sont des jeux dangereux, auxquels les pouvoirs – sous prétexte de transparence – résistent mal.

Avec Saint-Maur, un deuxième tabou est tombé : si les détenus s'en sont pris aux biens, ils n'ont pas brutalisé leurs otages. A ces surveillants, à ce directeur qu'ils retenaient, ils ont apporté, au plus fort de la tourmente, vivres et cigarettes. Ils ont même autorisé les surveillants à écrire un petit mot à leur famille. *« Vous avez dû avoir bien plus peur que nous »*, a même lâché M. Toulouze, le directeur, à l'un de ses collaborateurs, quand on l'a laissé partir.

Pas plus que les surveillants des Baumettes ne voulaient, dans leur mouvement, pénaliser les détenus, les détenus de Saint-Maur n'ont voulu régler leurs comptes avec leurs gardiens. Et c'est cela qui frappe ici si fort : cette extrême violence mêlée à un relatif contrôle de soi. Il est d'ailleurs éclairant de constater que les forces de l'ordre elles-mêmes, et l'administration pénitentiaire, ne veulent pas s'en prendre à d'hypothétiques *« meneurs »*, qui ont plus cherché à calmer le jeu qu'à déchaîner la colère. On s'en souviendra sûrement lorsque la justice devra s'emparer de l'affaire.

Et maintenant ? De mémoire de surveillant, on ne se rappelle pas qu'un directeur ait été lui-même pris en otage. Une fois sa liberté recouvrée, on s'étonne qu'il reprenne presque à son compte une part des revendications des détenus pour le contentieux de leur détention. Sera-ce l'occasion de réfléchir enfin à une politique pénitentiaire en ne se contentant pas de grands travaux comme remède à tout ? Les déclarations à *France-Soir* de M. Chalandon ne laissent guère d'illusions : *« Est-il anormal que depuis un an les peines soient désormais mieux exécutées ? Je ne vois pas en quoi le fait pour un criminel d'exécuter à coup sûr un minimum incompressible de sa peine pourrait constituer un danger pour la société. »*

Les dernières crises dans les prisons sont plus soudaines que dans les années 70. On n'attend plus trois jours pour mettre le feu à un établissement et l'on ne sait plus très bien quoi réclamer. Sinon la présence de la presse et un petit morceau de liberté. Désorientée, l'institution ne trouve pas de réponse.

AGATHE LOGEART.

SPORTS

● **TENNIS : Leconte en demi-finale à Wembley.** – Henri Leconte et le Tchécoslovaque Ivan Lendl se sont qualifiés, vendredi 13 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Wembley (Grande-Bretagne) doté de 375 000 dollars. Leconte, qui devait rencontrer Lendl samedi, a battu l'Israélien Amos Manedorf en trois sets (6-7, 7-6, 6-3).

● **FOOTBALL : l'UEFA sanctionne Hajduk Split.** – La commission de discipline de l'Union européenne de football a suspendu de toute coupe d'Europe, pour les deux prochaines saisons, le club yougoslave d'Hajduk Split. Cette mesure fait suite aux incidents qui avaient éclaté le 5 novembre sur le stade yougoslave lors de la rencontre Hajduk Split-Marseille. Le match avait dû être interrompu pendant trente-trois minutes à la suite du jet de gaz lacrymogènes par des supporters du club. Aucune compétition organisée par l'UEFA ne pourra avoir lieu dans ce stade jusqu'au 31 juillet 1990.

Biologie moléculaire et criminologie

Les « empreintes génétiques » pour la recherche de la vérité

Pour la première fois au monde, un homme a été condamné à Bristol (Grande-Bretagne), le vendredi 13 novembre, au moyen d'une nouvelle technique révolutionnaire. Cette technique se fonde sur l'identification des empreintes génétiques humaines. Elle va de toute évidence bouleverser de nombreux aspects de la médecine légale. Elle constitue d'ores et déjà, selon les spécialistes de cette discipline, la plus grande avancée en criminologie depuis la méthode des empreintes digitales mise au point par Alphonse Bertillon en 1901.

L'homme condamné à huit ans de prison par le tribunal de Bristol, Robert Mélias, trente-deux ans, a reconnu avoir violé le 29 janvier une femme invalide. La preuve formelle de cet acte avait été obtenue grâce à la similitude des empreintes génétiques des cellules contenues dans le sperme prélevé sur la victime et celles de ses propres cellules sanguines. Le risque d'erreur dans ce domaine n'était que de un sur quatre millions.

La technique des empreintes génétiques a été mise au point en 1985 (*le Monde* du 3 décembre 1985) par le docteur Alec Jeffreys (département de génétique de l'université de Leicester). Elle est basée sur une forme originale de visualisation de l'ADN (acide désoxyribonucléique) principal constituant du patrimoine génétique des êtres vivants. Certaines régions de l'ADN des cellules humaines sont en effet totalement spécifiques de chaque individu. Une caractéristique qui permet de réaliser une véritable « empreinte digitale » de nature génétique puisque chaque individu est génétiquement unique.

Exposée le 31 octobre 1985 dans l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*, cette technique a rapidement été développée. Elle fut d'abord utilisée dans certains cas de recherche de paternité où elle permet, selon le professeur Pierre Chambon (Strasbourg), à la différence des autres procédés mis en œuvre, de disposer du *« diagnostic absolu »*.

Une telle technique, parce qu'elle ouvrait de considérables perspectives, ne pouvait évidemment pas être limitée aux recherches en paternité. L'affaire de Bristol, la première du genre, consacre son entrée dans le monde de la criminologie. La recherche de coupables de viol et de meurtre pourra en effet grandement bénéficier de ce procédé. Un simple échantillon organique (fragment de peau, cheveu, tache de sang, sperme) retrouvé sur les lieux d'un crime suffira dorénavant à confondre le coupable dans un groupe de suspects.

Commercialisé en Grande-Bretagne par une filiale du groupe ICI (Imperial Chemical Industries), le test des empreintes génétiques pourrait aussi demain être utilisé à d'autres fins, l'identification génétique absolue qu'elle permet pouvant constituer une réelle menace pour les droits de l'homme.

Déjà en Grande-Bretagne, le test commence à être largement utilisé. D'abord pour les demandes de recherche en paternité devant les tribunaux (adultère, pensions alimentaires, etc.). Ensuite pour les procédures d'immigration, notamment par les familles originaires de pays du Commonwealth désirant faire entrer un de leurs proches au Royaume-Uni. Les empreintes génétiques leur permettent, en effet, de prouver de manière indiscutable qu'il s'agit d'un membre de leur famille. Le recours à ce test revient environ à 1 000 F par personne. Le ministère de l'intérieur britannique a, par ailleurs, déjà eu recours à cette méthode et selon certaines informations, ce test pourrait à l'avenir faire partie intégrante de la réglementation sur l'immigration.

JEAN-YVES NAU.

En Finlande

Une étude épidémiologique démontre l'efficacité d'un médicament pour prévenir les accidents cardiaques

Le *New England Journal of Medicine* du 13 novembre publie les résultats d'une importante enquête finlandaise tendant à démontrer qu'il est possible, grâce à un médicament « anti-cholestérol », de prévenir le nombre et la gravité des accidents cardiaques. Ces résultats, tout en étant critiqués sur certains points par des spécialistes de l'expérimentation des médicaments sur l'homme, pourraient ouvrir rapidement de nouvelles perspectives dans la prévention des accidents cardio-vasculaires, principale cause de mortalité dans les pays industrialisés. Ils auront sans doute aussi pour effet de modifier l'équilibre du considérable marché pharmaceutique que sont les médicaments destinés à diminuer le taux de cholestérol dans le sang.

L'étude finlandaise aura au total concerné plus de quatre mille hommes, d'âge moyen, souffrant d'un taux anormalement élevé de cholestérol dans le sang. La moitié d'entre eux furent traités durant cinq ans par une molécule (le gemfibrozil) connue pour son efficacité sur l'équilibre des différentes fractions de cholestérol. L'autre moitié prirent, durant la même période, un placebo, substance théoriquement dénuée de toute efficacité pharmacologique connue.

Un enjeu financier considérable

Si l'on en croit les résultats publiés par le *New England Journal of Medicine*, l'étude finlandaise démontre l'efficacité du gemfibrozil dans la réduction des accidents et des décès d'origine cardio-vasculaire. *« Plusieurs points méthodologiques de cette étude pourraient être critiqués et ne manqueront pas de l'être,* nous a déclaré le professeur Jean-Pierre Boissel (Lyon). *Il n'en est pas moins vrai que ce travail confirme une donnée établie il y a quelques années avec des médicaments similaires. Il apparaît en effet que le bénéfice attendu est d'autant plus grand que la prévention par médicament a été mise en œuvre sur une longue période. »*

L'efficacité du gemfibrozil semble devoir être reliée à l'une des actions de cette molécule, qui consiste schématiquement à augmenter la fraction du « bon cholestérol » (HDL) et, à l'inverse, à diminuer celle du « mauvais cholestérol » (LDL) mis en cause dans l'apparition des plaques d'athérome sur la paroi des vaisseaux, plaques responsables des accidents cardio-vasculaires.

Nous avons, pour la première fois, démontré qu'il est possible de réduire la fréquence des accidents cardio-vasculaires en modifiant les proportions des différents types de cholestérol, a déclaré en substance le docteur Jussi Huttunen, directeur de l'Institut national finlandais de la santé et coauteur de la publication du *New England Journal of Medicine*.

Le gemfibrozil n'est pas une substance nouvelle. Leader du marché des médicaments aux Etats-Unis, selon son fabricant (la multinationale américaine Parke Davis), cette molécule est commercialisée depuis 1985 en France par les laboratoires Substantia avec, comme indication, les excès de concentration en cholestérol et en triglycérides dans le sang. Il est clair aujourd'hui que les résultats finlandais amèneront le fabricant de cette substance à élargir de telles indications.

On signalait ainsi, le vendredi 13 novembre, au siège des laboratoires Substantia, qu'un élargissement des indications serait prochainement déposé auprès des autorités sanitaires françaises. La fréquence des maladies cardio-vasculaires dans les pays industrialisés et les difficultés rencontrées pour réduire les taux de cholestérol par la seule méthode des régimes expliquent d'autre part que l'enjeu financier soit ici considérable. On indique de bonne source que la réalisation de l'étude finlandaise avait coûté près de 250 millions de francs. Reste à savoir si le fabricant du gemfibrozil sera le seul bénéficiaire des conclusions finlandaises : selon certains spécialistes français, les résultats présentés pourraient, à terme, bénéficier à l'ensemble des fabricants de produits de la même famille pharmaceutique.

J.-Y. N.



THÉATRE

« Capitaine Bada »


STEINBERGER/ENGUERAND

Un écrivain empêché d'écrire, vieil enfant égoïste, bourreau de sa femme, la harpie dévoreuse... C'est le grand combat de la vie et de la folie ; la grande danse de mort et de mots. C'est le chef-d'œuvre de Jean Vauthier, *Capitaine Bada*, que Marcel Maréchal reprend avec Martine Pascal, à partir du samedi 14 novembre, à 20 h 30, à l'Atelier.

« L'Ecole des sorciers »

Bouffons belges à la zaïroise

Les comédiens zaïrois du Théâtre national de Kinshasa ont joué en langue bantoue une adaptation africaine de la pièce du Belge Michel de Ghelderode : l'Ecole des bouffons.

Le nom de Ghelderode évoquera toujours un mirage : celui de la « gheldérodite » aiguë qui affecta les théâtres parisiens de 1949 à 1953. Rien que dans la saison 1952-1953, treize pièces de Ghelderode furent créées à Paris. Cette fièvre retomba net en 1954. Et cette crise ne fut jamais expliquée.

Certes, il y eut, à ce moment précis, chez les jeunes metteurs en scène, un engouement pour les « textes riches », comme on dit « nourritures riches », puisque cette même année 1952 apparaissaient *Capitaine Bada*, de Vauthier, et *les Chaises*, de Ionesco, tandis que *Le mal court*, d'Audiberti, faisait encore des vagues. C'était un peu une revanche contre la « maigreur de langage » d'un théâtre engagé du lendemain de la guerre, qui avait atteint son aridité extrême avec *le Sang des autres*, de Simone de Beauvoir et *l'Etat de siège*, de Camus.

Et cette abondance de dialogues, en vogue en 1952, existait en effet chez Ghelderode, dramaturge d'une faconde inhabituelle. Mais il s'y trouve aussi des outrances, des enflures, des embrouillaminis, et quelque chose comme, souvent, une « mauvaise graisse », qui allaient tout de même donner un coup d'arrêt au succès incroyable de ce théâtre, quoiqu'en 1957 encore un critique aussi responsable qu'Alain Bosquet n'hésitait pas à écrire de Ghelderode : *« Je le tiens, avec le Musset de* Lorenzaccio, *pour le plus grand dramaturge de tous les temps. »*

Jusqu'à la furie parisienne de 1949-1953, Ghelderode avait été boudé dans sa Belgique d'origine, au point qu'il est admis désormais que c'est surtout par dépit d'auteur ignoré dans sa patrie que Ghelderode accepta de s'exprimer régulièrement à la radio d'obédience allemande pendant l'Occupation.

Et voici qu'aujourd'hui, à Kinshasa, l'ex-Leopoldville de l'ex-Congo belge, des acteurs africains du Zaïre « acclimatisent » Ghelderode. Sa pièce *l'Ecole des bouffons* est devenue, en bantou, *l'Ecole des sorciers*.

Le Frère Joseph Cornet, de la congrégation des Frères des écoles Chrétiennes, qui participe, à Kinshasa, aux activités culturelles zaïroises, nous explique, dans l'imprimé du programme, qu'il y a une affinité entre le bouffon des anciennes cours européennes et le sorcier du village africain.

Le Frère Cornet, ce faisant, oublie que les bouffons de la pièce de Ghelderode ne sont pas des bouffons de cour, mais bien plutôt des êtres un peu flous, dont les seuls traits nettement marqués sont « cléricaux ».

« Pompes liturgiques »

L'action a lieu dans l'église (ogives, rosaces), d'un couvent désaffecté, et, plus précisément, au centre de l'église, sur une plateforme qui supportait naguère l'autel et qui est à présent le théâtre (Ghelderode a défini la messe comme des *« pompes liturgiques » « souvent jouées par des acteurs peu pénétrés de leur rôle et agissant en fonctionnaires »*).

Cette pièce de Ghelderode met en jeu quatorze bouffons et un bedeau. Ces bouffons ont un aspect de *« répugnants déchets humains »*, vêtus du bure. L'un est coiffé d'une mitre, un autre de *« rayons de cuivre empruntés à la coiffure d'un saint »*.

Sous la conduite du bedeau, qui joue du tambour, les bouffons exécutent dans l'église une *« danse nocturne »* en chantant : *« Pour l'évêque des orties, pour le calice un serpent »*, etc.

L'un des bouffons, *« tout en noir et blanc »* — ce qui, à lui aussi, *« donne l'aspect de quelque homme d'Eglise »* —, semble disposer d'une autorité (comme le doyen du chapitre), et le bedeau va s'ingénier à le déstabiliser en faisant interpréter, par les autres bouffons, une pantomime : le chef bouffon essaie de séduire une femme, sans succès.

L'adaptation zaïroise nous montre des apprentis sorciers auxquels un *« Grand Maître des forces occultes »* fait subir des épreuves d'initiation. Le bedeau est devenu l'assistant du Grand Maître, et, comme chez Ghelderode, il essaie de *contrarier l'autorité du chef. Mais il* est évident que les acteurs de Kinshasa ont été frappés avant tout par les danses nocturnes, les chants syncopés, et aussi des masques, présents dans la pièce de Ghelderode. Presque toute la pièce africaine, adaptée par Mwambayi Kalengayi, est chantée et dansée.

Grave entorse au gheldérodisme : il y a des femmes parmi les sorciers du Zaïre, alors que les bouffons belges étaient tous des hommes. Ghelderode a écrit quantité d'horreurs sur les femmes. Il définit ainsi la femme : *« Laide, balourde, gonflée, graisseuse, vulgaire, compassée, vaniteuse, autoritaire, sournoise, luxurieuse. »* Rien que ça ! Il célèbre aussi, par exemple, *« l'ineffable bêtise des femmes », « la rose aux lèvres et le venin au cœur »*. Il aurait peu apprécié la présence de ces monstres parmi les bouffons du Zaïre.

Le spectacle du Théâtre national de Kinshasa est très enlevé et attachant. Les costumes et les masques sont beaux. *« Masqué, tu es vrai »*, a dit Ghelderode.

MICHEL COURNOT.

★ Au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix.

Farré ne fait plus le pitre

Un homme, sans travail, a faim. Il marche dans la ville, la regarde avec les yeux de qui ne possède plus rien. Sauf sa dignité. L'histoire est malheusement banale. Ce qui l'est moins, c'est la manière dont la raconte le romancier suédois Knut Hamsun, prix Nobel de la paix en 1920, récompense dont il déméritera par la suite puisqu'il se laissera séduire par le nazisme. Avant de connaître la gloire, Hamsun a longuement fréquenté la misère. Paru en 1888, son roman *la Faim* décrit donc en termes précis, cliniques, les morsures mentales et physiques d'un estomac vide.

Jean-Paul Farré, costume de velours râpé, se débat avec les mots, terribles, de Knut Hamsun. La tâche est aride, l'espace est nu, la mise en scène de Ghislaine Lenoir quasi inexistante. Il parvient toutefois à nous laisser *la Faim* au creux de l'estomac. A ses côtés, Nathalie Schmidt incarne une journaliste, dame des bonnes œuvres, ambiguë, un rôle de composition qui ne nous convainc guère.

On regarde *la Faim* sans passion. La pauvreté matérielle du théâtre finit peut-être, elle aussi, par rogner les ailes du talent. Mais en reprenant le métro, le soir, le spectacle qui y règne semble un cruel « remake » du texte de Knut Hamsun.

La Compagnie des Claviers verse l'intégralité des recettes (prix des places : 140 F) à l'association To Morrow/Un enfant, une vie, au profit d'une campagne de prévention et réinsertion des enfants délinquants de La Paz, en Bolivie.

O. Ot.

★ Jusqu'au 25 novembre, studio Le Regard du cygne. Tél. : 23-58-55-93.

« Les Filles du chef », par Grand Magasin

Comptines surréalistes

Cinq contes qui n'ont d'africain que leur origine, assaisonnés par deux enfants de Breton et Duchamp. Cocassse, insolite. Epatant.

Il y a dans ce petit spectacle — il dure une heure et est interprété par deux comédiens — installé dans la petite salle d'une petit théâtre, celui de la Bastille, tellement d'inventivité, de cocasserie et de finesse qu'on ne sait par quel bout commencer d'en rendre compte. Peut-être par le commencement.

Un jour, Pascale Martin et François Hiffler apprennent par cœur cinq contes nigériens qu'ils ont trouvés par hasard dans un livre. Il est question d'un chef et de ses filles qui refusent de se marier. Le fait de ne rien connaître à l'Afrique ne les rebute pas : ils lient ces cinq fragments entre eux et les augmentent de thèmes qu'ils connaissent mieux, comme la communication, la psychologie ou la métaphysique, le tout traité très sommairement mais avec beaucoup d'humour.

La pièce renferme de nombreux moments qui font rire, parce que les mots ou les images ou encore le ton de la voix sont drôles. Il y a dans *les Filles du chef* plusieurs comptines qui permettent de rebondir de personnage en personnage, chantées par les deux protagonistes avec de curieuses voix de fausset; il y a encore des instants de mise en scène qui sont de pur burlesque et puis de ces mots qui n'ont l'air de rien, presqu'enfantins et qui pourtant ne sont pas seulement innocents.

Juste un exemple. L'une des filles du chef dit : *« Je n'ai pas peur du noir. »* Le noir se fait, brutalement. La fille du chef, d'une voix moins assurée, reprend : *« Je n'ai pa-pas du tout peur du tout. »* Ou ce texte d'une des chansons : *« Le mari ne l'a pas tenue, si vous croyez que c'est facile de tenir sa promise, il tenait son épouse et ne l'a plus soutenue, mon mari ne m'a pas tenue, je n'étais pas assez menue, alors mon mari ne m'a pas tenue. »*

C'est simple, beau, poétique, dans le droit fil souvent de l'une des meilleures manifestations du génie français, le surréalisme. Grand Magasin est une jeune et petit compagnie de théâtre. On ne peut que lui souhaiter de croître et son public avec elle.

OLIVIER SCHMITT.

★ Coproduction Festival d'Avignon 1986. Théâtre de la Bastille. A 19 h 30, du mardi au samedi. Matinée dimanche, 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14.

MUSIQUE

« La Norma », au palais Garnier

Oublier Callas ?

Le succès contesté de Ghena Dimitrova, Norma, dans un beau spectacle de Pizzi au palais Garnier, pose le problème du disque comme référence absolue et intemporelle.

« Le talent de l'acteur a cela de fâcheux qu'il est impossible, après sa mort, d'établir aucune comparaison entre lui et ses rivaux qui lui disputaient les applaudissements de son vivant. La postérité ne connaît d'un acteur que la réputation que lui ont faite ses contemporains et, pour nos descendants, la Malibran sera mise sur la même ligne que la Pasta, et peut-être lui sera-t-elle préférée. »

S'il vivait aujourd'hui, Delacroix écrirait sans doute... le contraire, après la représentation de *la Norma* qui a marqué brillamment vendredi l'ouverture de la saison au palais Garnier (1). Car le souvenir obsédant de Callas, Gencer ou Sutherland, en des moments privilégiés mis en conserve par le disque, indéfiniment et amoureusement réécoutés, a fait de *Norma* une *« Cata diva »* intouchable, mythique, qui empêche certains d'entendre ce qui se passe sur la scène.

Malgré un vif succès, Ghena Dimitrova a essuyé quelques sifflets, d'autant plus mal venus qu'elle remplaçait au pied levé Rosalind Plowright, malade, parce qu'elle ne correspondait pas à l'idéal bellinien patenté. C'est oublier qu'une représentation n'est pas un disque, mais un événement unique qui porte en lui-même sa justification ou son indignité.

Avec ses moyens propres, bien connus, Mme Dimitrova a été une grande Norma, un personnage dramatique à la manière slave d'une Vichnevskaïa, bien plus plausible qu'une Caballe ou une Sutherland. On pourra faire des remarques sur la pureté discutable de son phrasé legato, sa vocalisation parfois schématique, son timbre un peu épais, ses aigus violents et sauvages qui, toutefois, ne déchirent pas l'étoffe vocale, mais comment ne pas reconnaître la vibration grave de sa voix, la richesse de ses récitatifs menés au bout de l'expression, la noblesse de ses attitudes accordées avec l'intensité qui s'accumulait peu à peu dans ces airs et ensembles innombrables ?

Bien plus émouvante que Mara Zampieri avec sa prestigieuse virtuosité d'ordinateur, aux arènes de Nîmes (*le Monde* du 14 juillet), Dimitrova a rééquilibré le duo « virginal » avec l'Adalgise de Martine Dupuy, devenue la coqueluche du public parisien, sans que celle-ci en pâtisse bien au contraire, l'amertume, la passion, l'angoisse tragique de Norma faisant ressortir la fraîcheur et la délicatesse de la jeune prêtresse, à la voix plus parfaite et bellinienne sans doute, flexible et frémissante comme un violon.

Elles éclipsaient leur amant commun, le proconsul romain antipathique et sans envergure, ainsi que Maurizio Frusoni s'ingéniait à le dépeindre. Au contraire, le grand-prêtre Orovèse revêtait avec Dimitri Kavrakos une majestueuse humanité, entouré par la troupe des Gaulois, en manteaux et capuches noires, et des vierges consacrées, en robes de mariées, tous excellemment entraînés par Andréa Giorgi qui a recueilli l'héritage de Jean Laforge.

Mais la qualité du spectacle est due aussi, et peut-être avant tout, à Pier Luigi Pizzi et à ses décors dépouillés : une puissante tour-forteresse, qui s'ouvre sur un admirable chêne aux reflets d'argent, et des panneaux coulissants qui forment un espace clos circulaire, autour d'un autel où tremble la flamme des sacrifices. Dans ces espaces purs, les groupes, les mouvements et les gestes sont tous d'une grande simplicité chargée d'émotion, et soulignent délicatement le lyrisme très limpide de la musique.

Au pupitre, Maximiano Valdes prend la partition de Bellini au sérieux, ne cherche nullement à dissimuler naïvetés et faiblesses, mais sa précision tire des effets raffinés et poétiques d'un orchestre de l'Opéra qui, ainsi tenu en main, a belle allure.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : le 16 novembre (avec Dimitrova), les 19, 25, 27, 30 novembre, les 3, 5, 8 décembre (avec Rosalind Plowright) et le 11 décembre (avec Winifred Faix Brown). Dans le rôle d'Adalgise, Alicia Nafé remplacera Martine Dupuy en décembre.

(1) *Journal*, de Delacroix, 27 janvier 1847, cité dans le programme. Signalons que, depuis cette saison, les programmes de l'Opéra de Paris sont devenus de vrais livres comprenant une documentation riche et le texte intégral du livret avec la traduction française.

CINÉMA

« Nadine » de Robert Benton

Nadine (Kim Basinger) est une renversante shampouineuse de l'Amérique provinciale, sinon profonde, sur le point de divorcer de Vernon (Jeff Bridges), qui tient — pas pour longtemps — un bar au bord de la faillite. Vernon est un coureur, un menteur sympathique, persuadé qu'il va se refaire. Nadine est têtue, enquiquineuse, gaffeuse et très attendrissante. Elle demande à Vernon de l'aider à récupérer des photos « légères » pour lesquelles elle a posé chez un artiste local, vite assassiné. Au lieu de ses clichés frivoles, ils tombent sur des plans secrets auxquels un ignoble spéculateur s'intéresse (il a bien sûr un costume rayé, des hommes de main hideux, un gros cigare). Le reste est entièrement prévisible et du niveau d'un agréable épisode d'une série TV. Les personnages ont une consistance de stéréotypes — hilares, médusés, ricanants — et les rebondissements épuisés depuis longtemps.

Ce n'est pas fatigant, certes, et l'on ferait bien des choses pour Kim Basinger, y compris d'aller voir *Nadine*, en attendant qu'elle trouve un jour un rôle. Mais quand Robert Benton déclare qu'après *Kramer contre Kramer* il entend pousser ici sa réflexion sur le mariage, on se sent tout de même un peu gêné pour lui. Franchement, Robert, il va falloir encore pousser.

MICHEL BRAUDEAU.

● **Fin du conflit à Chaillot.** — La direction du Théâtre national de Chaillot annonce qu'après avoir mené des discussions avec le syndicat CGT des techniciens, un accord est intervenu qui permet d'assurer normalement la représentation de l'intégrale du *Soulier de satin*, de Claudel à partir du dimanche 15 novembre. Les autres « intégrales », prévues chaque dimanche jusqu'au 20 décembre, devraient être assurées elles aussi.





Spectacles

théâtre

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) : Derniers Chagrins. Sam. 20 h 30 (dern.).

ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe. Sam. 21 h . Sam. 18 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70) : le Veu. Sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ARLEQUIN (restaurant-théâtre) (45-89-43-22) : le Miracle de Théophile. Sam. 20 h 30.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10) : Elle lui dirait dans l'île. Jusqu'au 15 novembre. Sam. 20 h 30, dim. 16 h (dern.).

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne. Sam. 17 h, dim. 15 h.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand. Sam. 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24) : Capitaine Bada. Sam. 20 h 30, dim. 15 h.

ATHÉNÉE- Louis Jouvet (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis Jouvet. 21 h. Dim. 16 h. – Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet. Sam. 18 h 30. – Fragment de Théâtre I – Fragment de Théâtre II, salle C. Bérard. Sam. 21 h.

AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales. Sam. 21 h.

BOUFFES-DU-NORD (42-39-34-50). Penthesilhea (Festival d'automne à Paris). Sam. 20 h 30, dim. 16 h (dern.).

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire. Sam. 21 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) : Iphigénie. Sam. 20 h 30, dim. 16 h.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou. Sam. 21 h.

CARTOUCHERIE THEATRE DU SOLEIL (43-74-24-08) : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves. Sam. 18 h 30, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37) : le Mariage de Figaro. Sam. 15 h.

CHAPITEAU DAUMESNIL (chauffé) (FNAC) Zingaro : Les portes sont fermées dès 20 h 30. Sam. 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (FNAC) On achève bien les chevaux : Sam. 20 h 30. Dim. 17 h. dim.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Barouf à Chioggia. La Galerie. sam. 20 h 30. Bérénice. La Resserre. Sam. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée. Sam. 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) : Les Dindons de la farce tranquille. Sam. 19 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE 55 (43-21-22-22) : Casanova ou la Dissipation. Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : Les Femmes savantes. Salle Richelieu : dim. 20 h 30, Turcaret : salle Richelieu, la Poudre aux yeux ; à partir de sam., suivi de Monsieur de Pourceaugnac ★ : sam. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14) : Monsieur Masure. Sam. 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) : Trop cher payé. Sam. 20 h 30, dim. 16 h

EDGAR (43-20-85-11) : les Péripatéticiens. Sam. 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire. 23 h sam. (sur réservation uniquement).

EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) Epoque épique. Sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Fandango, 20 h 30 sam., 14 h 30 sam., 14 h dim., 17 h 30 dim.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille : tous les dim. du mois de novembre, 18 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 30, sam., 17 h dim. La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30 sam., 16 h 30 dim.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Poésie et absolu, salle I : sam. 21 h, dim. 17 h. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I : Sam. 18 h 30, 15 h dim. Relâche (dim. soir, lun.).

FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien ! 21 h, 18 h sam.

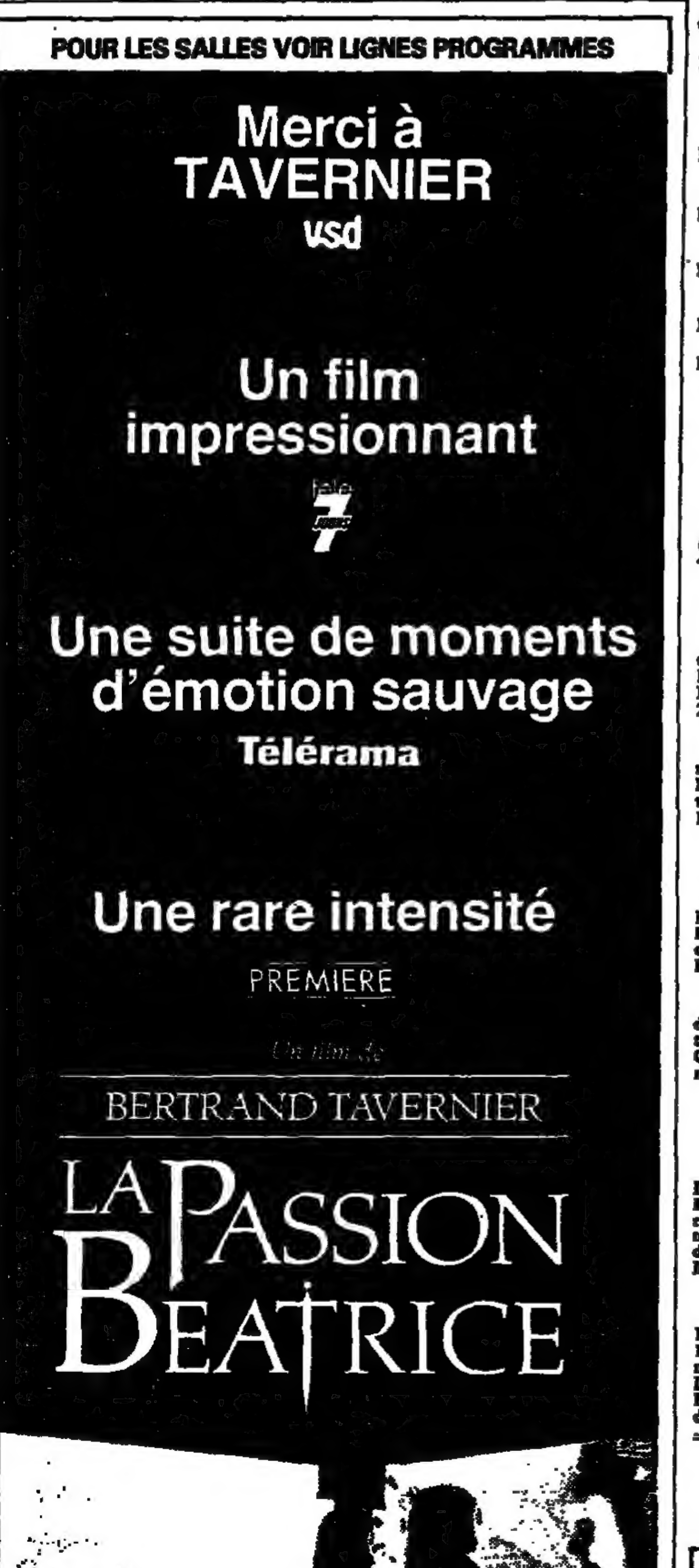
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) L'Eloignement, 21 h 30 18 h 30 sam., 15 h dim.

GALERIE 55 (43-26-63-51) Be Trayal, sam. 21 h. The Wizard of Oz : 15 h sam.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) : le Latin aux rabens, 20 h 30, 15 h dim.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) : Madame Sans-Gêne, 20 h 30 sam., 15 h 30, dim.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve. Sam. 19 h 30. La Leçon, 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.



Samedi 14 - Dimanche 15 novembre

LA BASTILLE (43-57-42-14) : les Filles du chef ★ : jusqu'au 15 novembre, 19 h 30, sam., 15 h 30 dim. (dernière). Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h sam., 17 h dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : Première jeunesse, sam. 21 h, 15 h dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! 20 h 15 sam. Carmen Cru, 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) : L'Etonnante famille Bronté, 21 h, 16 h 30 dim. Baby Sitting : sam. 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne Théâtre noir : sam. 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre. Théâtre noir : sam. 21 h 30. Le Petit Prince. Théâtre rouge : sam. 20 h. Un riche, trois pauvres. Théâtre rouge, sam. 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, 21 h ; 18 h sam. ; 15 h 30 dim.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) : Marionnettes royales du Siam, jusqu'au 15 novembre, 20 h 30 sam. 17 h dim. (dern.).

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours, sam. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41) : Kean 20 h. 15 h dim.

MARIGNY (Petit) (42-25-20-74) : le Menteur 21 h, 18 h sam, 15 h dim.

MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, (théâtre, musique, danse dans la ville) sam. 20 h 30. 15 h 30 dim.

MICHEL (42-65-35-02) : Pyjama pour six, jusqu'au 15 novembre. 18 h 45 sam. 21 h 40 sam. 15 h 30 dim. (dern.).

MICHODIÈRE (47-42-95-22) : Double mixte, 21 h 30 sam. 18 h 30 sam. 15 h 30 dim.

MOGADOR (42-85-28-80) : Cabaret 20 h 30 sam. 15 h dim. Relâche (dim. soir, lun).

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier, sam. 21 h. 15 h 30 dim.

MOUFFETARD (43-31-11-99) : Hello and goodbye (fêtes d'automne 1987) jusqu'au 15 novembre. 20 h 45 sam. 15 h 30 dim. (dern.).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) : Mais qui est qui ? 21 h 30 sam. 15 h 30 sam. 18 h 30 sam. 15 h 30 dim.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32) : le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) 20 h 30 sam., 15 h dim.

ODÉON (43-25-70-32) : le Pyromane 18 h sam. 18 h 30 dim.

ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé, 20 h 45 sam. 15 h dim.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : Manoi, Grande salle 20 h 30 sam. 15 h dim. (dern.). Kleen. Grande salle 18 h 30 sam (dernière). Piano panier. Petite salle 19 h sam. 19 h dim (dern.).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) : l'Affaire du courrier de Lyon. 20 h 30 sam. 15 h sam. dim. 18 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux, 21 h sam. 17 h 30 sam. 15 h dim.

PARIS CENTRE (45-20-44-21) : Fantasmes d'une femme abandonnée... l'amour triste, 21 h 30 sam.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) : Y'a bon Bamboula, sam. 21 h. 16 h 30 dim.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, 20 h 45.15 h dim. Ma chère Rose salle II, 21 h. 15 h 30 dim. Variations sur le canard, salle I, sam. 19 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes de cœur, 21 h. 18 h sam. 15 h dim.

RANELAGH (42-88-64-44) : Buffo, 20 h 30 sam. 17 h dim (dern.). La Dispute, 19 h. 20 h 30 dim.

RENAISSANCE (42-08-18-50) : Un jardin en désordre, 20 h 45. 21 h 30 sam. 18 h 30 sam. 16 h dim.

ROSEAU-THÉATRE (ancien théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans 20 h 30 sam., 16 h 30 dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) : les Seins de Lola, 20 h 45 sam. 15 h dim.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards, sam. 20 h. Patrick Timsit déborde et débite jusqu'au mois de décembre, 22 h sam.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée, 21 h. 18 h sam. 15 h 30 dim.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, sam. 20 h 45.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : l'Etranger, salle I, 20 h 30 sam. 15 h dim. L'Ecume des jours, salle I, 22 h sam. 17 h dim. La Métamorphose, salle II, 20 h 30 sam. 15 h dim. Huis clos, salle II, 22 h sam. 17 h dim.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles, 20 h 45 sam., 15 h dim.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (42-45-49-77) : les Juges du ciel, 20 h 45 sam., 17 h dim.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois, 20 h 30, 15 h dim.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) : la Chasse au corbeau 20 h 30 sam., 17 h dim.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Dans la jungle des villes, 20 h 45 sam. (dern.).

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs, 20 h 30 sam., 15 h 30 dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (les 3 Jeanne) sam. 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39) : Pluraliste que moi, tu meurs, jusqu'au 15 novembre. 21 h sam. 16 h dim (dern.).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) réservation au 42-61-19-83 : Porgy and Bess, 20 h., sam., 14 h 30 sam. 14 h 30 dim.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15) : le Soulier de satin, Grand théâtre 20 h, sam. 13 h dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : Jean-Jacques Rousseau Petite salle, 21 h. 15 h dim. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) Grande salle, sam. 15 h, 20 h 30 ; dim. 15 h, 18 h 30. Dans le cadre de « Une heure avec » : les Sept miracles de Jésus, Petite salle jusqu'au sam. 18 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82) : le Détournement d'avion le plus fou de l'année, sam. 22 h 15. La Timbale, 15 h sam.

TOURTOUR (48-87-82-48) : un Cœur sous une soutane, 19 h, sam. 22 h 30 (dern.).

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor « Violons dingues » sam. 19 h. Sylvie Joly, sam. 21 h.

USINE ÉPHÉMÈRE (43-80-97-16) : Que faire en cas de copropriétaire ? sam. 20 h 30, dim. 18 h (dern.).

VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi. 21 h sam. 17 h 30 sam. 15 h dim.

cinéma

Cinémathèques

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Mauprat, de Jean Epstein, 15 h ; Wedding in white, de William Fruet, 17 h 20 ; Partner, de Bernardo Bertolucci, 19 h ; le Réquisitoire, de Cecil Blount de Mille, 21 h.

DIMANCHE

Jocaste, de Gaston Ravel, 15 h ; Courts métrages de Norman MacLaren, 17 h 15 ; la Stratégie de l'araignée, de Bernardo Bertolucci, 20 h ; la Rançon du trône, de Cecil Blount de Mille, 22 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

Le Rachat suprême, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Old Wives for new, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; les Fleurs du soleil, de Vittorio de Sica, 19 h ; les Chevaux de Feu, de Serge Paradjanov, 21 h.

DIMANCHE

Till I come back to you, de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Après la pluie, le beau temps, de Cecil Blount de Mille, 17 h ; Okraina, de Boris Barnet, 19 h ; l'Ami américain, de Wim Wenders, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Libre de ne pas l'être, de Jean-Pierre Lajournade, 14 h 30 ; Petit à petit, de Jean Rouch, 14 h 30 ; Records 37, de Jean Tarride et Jacques Brunius, 17 h 30 ; Fantomas, de Paul Fejos, 17 h 30 ; Narcissus, de Peter Foldes, 20 h 30 ; Lola Montès, de Max Ophuls, 20 h 30.

DIMANCHE

Début de siècle, de Marc Allégret, 14 h 30 ; Paris qui dort, de René Clair, 14 h 30 ; Je reviens de suite, de Henri Gruvman, 17 h 30 ; Martin soldat, de Michel Deville, 17 h 30 ; Marcello, de Manuel Bouzinhac, 20 h 30 ; Vous n'avez rien à déclarer ?, de L. Joannon, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARELY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; U.G.C. Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

NADINE. Film américain de Robert Benton, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA PASSION BÉATRICE. (*) Film franco-italien de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PRICK UP YOUR EARS. (*) Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

UBU ET LA GRANDE GIDOUILLE. Film français de Jan Lenica : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

FLAG (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

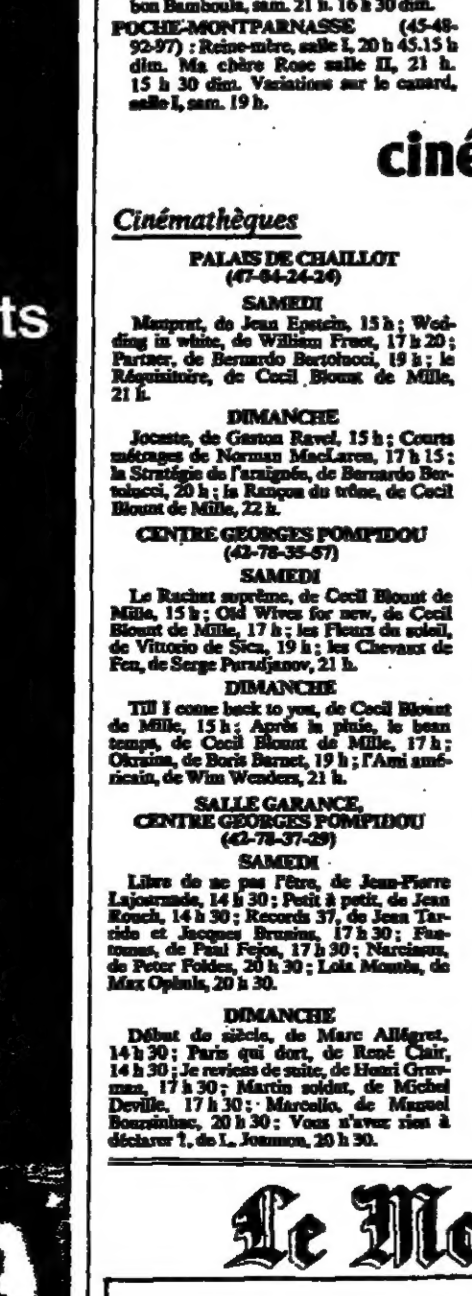
L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e.

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).



PARIS EN VISITES

LUNDI 16 NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Découverte du quartier Alma-Chaillot », 14 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« Trésors des princes celtes », 13 h 30, Grand Palais, entrée place Clemenceau (Arts et curiosités).

« Le château de Vincennes », 14 h 15, entrée du château, sous le panneau d'information, côté avenue de Paris (Monuments historiques).

« Mobilier royal au Louvre », 14 h 30, métro Louvre, sortie (Isabelle Hauller).

« Galeries rénovées et passages couverts », 14 h30, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Crypte et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, sur le parvis, lampe de poche (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« L'église Saint-Sulpice et les hôtels du bourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Mabillon, sortie (Gilles Botteau)

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Quais et ponts de Paris : le pont au Change », 15 heures, place du Châtelet, au pied de la fontaine (Monuments historiques).

« Faïences et majoliques islamiques et européennes, des origines au dix-huitième siècle », Musée de la céramique de Sèvres, place de la Manufacture (Monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Vestiges et curiosités de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

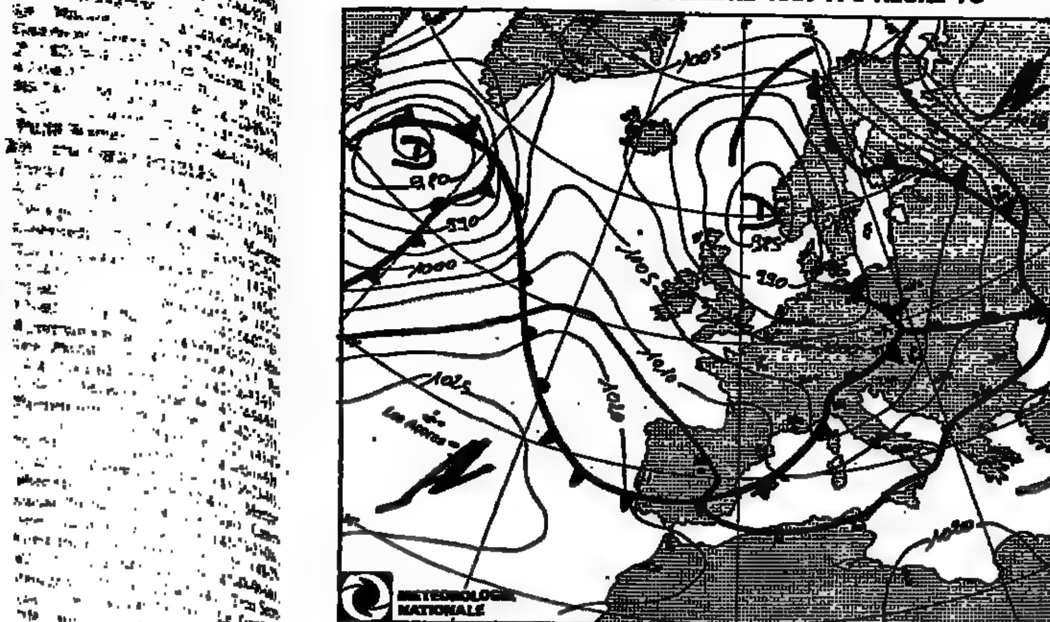
3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Egypte pharaonique, la sculpture » ; 19 heures : « L'abstraction géométrique » (Arcus).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Les Borgia dans l'Europe de la Renaissance », par Ivan Cloulas (Maison de l'Europe).

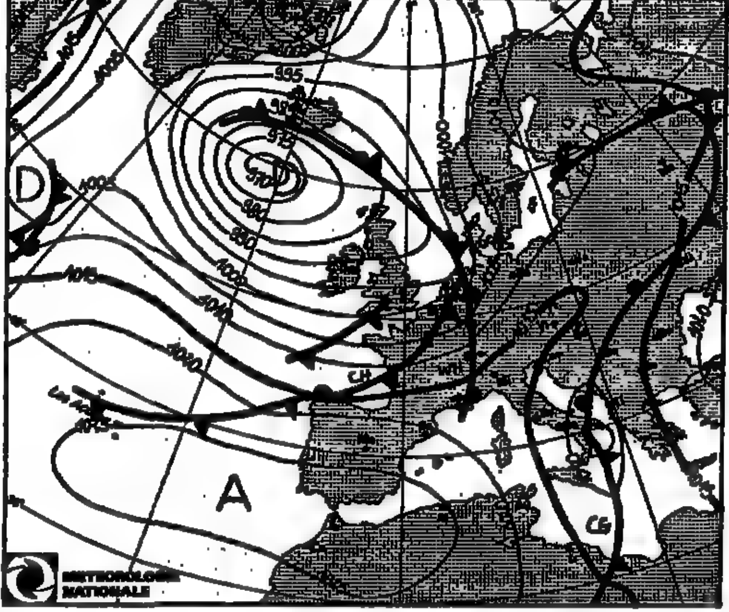
Informations « services »

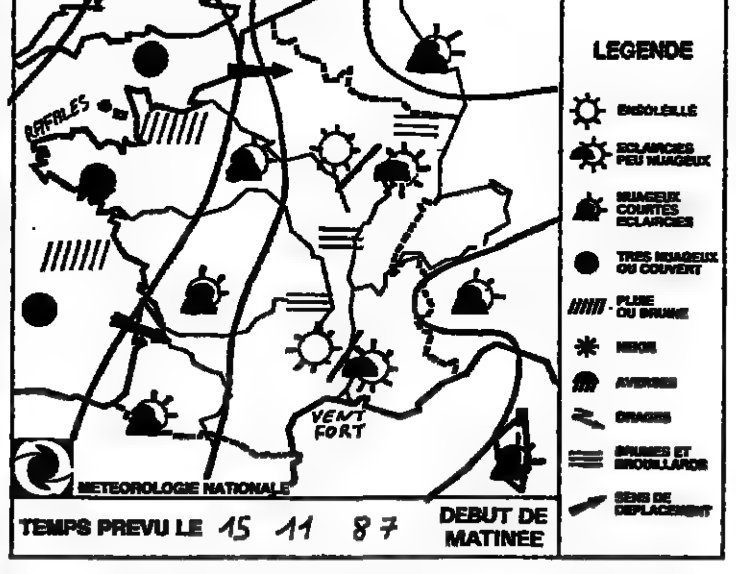
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-11 à 6 heures TU et le 14-11-1987 à 6 heures TU — le 14-11-1987

FRANCE			
AJACCIO	21	15	N
BIARRITZ	19	8	A
BORDEAUX	14	–	A
BOURGES	13	5	C
BREST	10	4	A
CAEN	10	4	D
CHERBOURG	10	7	N
CLERMONT-FERR.	14	6	A
DIJON	12	3	A
GRENOBLE St-M-H	13	3	D
LILLE	9	4	D
LIMOGES	10	4	A
LYON	14	3	N
MARSEILLE-MAR.	18	9	N
NANCY	11	5	A
NANTES	12	7	C
NICE	17	11	N
PARIS-MONTS.	11	4	D
PAU	19	6	P
PERPIGNAN	16	10	C
RENNES	10	3	N
ST-ÉTIENNE	16	3	D
STRASBOURG	11	6	A
TOURS	12	2	N
TOULOUSE	16	7	N
POINTE-A-P.	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	24	13	C
AMSTERDAM	8	5	A
ATHÈNES	21	14	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	21	16	N
BELGRADE	20	13	N
BERLIN	9	4	P
BRUXELLES	6	5	A
LE CAIRE	24	15	D
COPENHAGUE	8	0	N
DAKAR	27	24	D
DELHI	30	15	D
DJERBA	24	11	N
GENÈVE	12	3	C
HONGKONG	[illegible]	[illegible]	A
ISTANBUL	16	13	D
JÉRUSALEM	21	9	D
LISBONNE	18	13	C
LONDRES	9	2	D
LOS ANGELES	25	16	N
LUXEMBOURG	8	4	A
MADRID	15	6	D
MARRAKECH	26	11	N
MEXICO	23	8	B
MILAN	11	9	C
MONTRÉAL	7	2	C
MOSCOU	–1	–3	*
NAIROBI	26	17	P
NEW-YORK	13	4	D
OSLO	6	5	A
PALMA-DE-MAL.	21	13	C
PÉKIN	9	–1	D
RIO-DE-JANEIRO	27	24	N
ROME	21	17	C
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	7	4	N
SYDNEY	22	16	C
TOKYO	18	10	C
TUNIS	25	11	N
VARSOVIE	8	3	P
VENISE	12	10	P
VIENNE	11	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 novembre à 0 h TU et le dimanche 15 novembre à 24 h TU.

Après la brève accalmie du samedi 14, la France va retrouver un régime d'ouest rapide. Nouvelles pluies et vents forts intéresseront l'ensemble du pays dès demain dimanche.

Dimanche, il faudra différencier deux grandes zones le matin. Pour la moitié est ce sera du temps calme avec un ciel souvent bien dégagé. Des brouillards se formeront en deuxième partie de nuit des Ardennes à la Champagne, à la Bourgogne, au nord du Massif Central, au Lyonnais, aux Alpes du nord, à la Franche-Comté, à la Lorraine et à l'Alsace. Ils se dissiperont rapidement dans la matinée. Le sud du Massif Central, le Midi-Pyrénées et les régions méditerranéennes profiteront largement du soleil. Le mistral soufflera encore modérément dans la vallée du Rhône, sur la Provence et le Languedoc. Sur la Corse on risquera encore une petite averse. On y retrouvera rapidement du beau temps sec.

Sur la moitié ouest, nuages et pluies seront bien installés. Il pleuvra surtout de la Bretagne aux Charentes et à l'embouchure de la Seine. Le vent soufflera fort du sud-ouest.

Rapidement la pluie gagnera l'ensemble des régions. Elle arrosera davantage une grande moitié nord jusqu'aux Charentes, au Limousin, au Lyonnais, aux Alpes du nord.

Le vent d'ouest à sud-ouest soufflera fort près des côtes (80 à 100 km/h en rafales). Dans l'intérieur les pointes atteindront tout de même 60 à 80 km/h.

On sera tout proche des gelées le matin sur le quart nord-est, et les Alpes avec 0 à 2 degrés. Localement les températures pourront être faiblement négatives. Il fera frais aussi sur le Midi-Pyrénées et l'Auvergne. Partout ailleurs les températures minimales s'échelonneront de 5 à 10 degrés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4614

HORIZONTALEMENT

I. Il y en a plein le placard. Sèche, pourrait être évitée avec une bonne nourrice. – II. Qu'on peut donc voir tout à côté. Font un cent quand ils sont en carré. – III. Qui n'a pas bavé. A souvent le cœur sec. Quand on n'en a pas un, c'est qu'il n'y a plus d'oseille. – IV. Un peu d'anis. Où il y a beaucoup d'éclats. On y met tout ce qui est piquant. – V. Nom parfois donné au cabinet. Un foyer qui peut être plein de charme. On se réjouit quand on en voit le bout. – VI. Déclamait en public. Des œuvres mineures. – VII. Bestiole. Où il y a des vices. – VIII. Qu'on ne peut donc pas faire chanter. Une partie de la filasse. – IX. Moyen d'éclaircissement. Vit sur un grand pied. Un petit chagrin. – X. Un comté pour Gaston. Sort de la chambre en sifflant. Abréviation pour un prince. Etait évidemment beau comme un astre. Pour y aller, il faut avoir le bac. – XI. Bien faits. En France. En Lorraine ou dans le Valais. – XII. Sort de l'enveloppe. Traite comme un mouton. – XIII. Pour soutenir. S'exprimer comme un dieu. – XIV. Peut fondre très rapidement. Un peu de neige. Se faire bien voir. – XV. Un déchet des matières azotées. Est donc bien là. Département.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II													■		
III				■				■		■					
IV			■									■			
V						■					■			■	
VI					■									■	
VII		■					■		■						■
VIII	■								■						
IX				■					■						
X			■				■			■			■		
XI								■			■				
XII		■		■	■						■				
XIII					■								■		■
XIV						■			■						■
XV					■						■				

VERTICALEMENT

1. On risque d'y tomber quand on n'est pas averti. Les transports peuvent l'abîmer. – 2. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. La préférée du collège. Peut se faire dans un polygone. – 3. Comme un pied. Dans le Frioul. Quand il est bon, est dans le code. – 4. N'atteint pas les bornes. Peut flotter dans l'air. Fait souvent un pli. Terre. – 5. Passe à Grenoble. Est bien tenu quand il y a une fée. – 6. N'oublia pas. Récipient qui peut être rempli de noisettes. – 7. Où il y a des différences. D'un auxiliaire. Sortie en famille. – 8. Quartier d'Etampes. Qui ont donc eu leurs vapeurs. Un vrai gouffre. – 9. Un certain assemblage. Partie de bâtiment. – 10. Nom d'un chien. Siège qu'on peut mettre sur un bidet. – 11. Nom qu'on donne à un auteur. Passer la main. Participe. – 12. Roi. Prouve qu'on ne manque pas d'air et qu'on a de l'estomac. – 13. Est très cavalier quand il est mondain. Fut envoyé paître. Peut courir dans les prés. – 14. N'est évidemment pas un moyen. Stimuler d'une façon très cavalière. – 15. Peuvent se faire dans un tube. Dilue.

Solution du problème n° 4613

Horizontalement

I. Sprinters. – II. Taureau. – III. Ormeau. Do. – IV. Pie. Air. – V. Peu. Tacot. – VI. Eure. Tari. – VII. Ur. Thor. – VIII. Trémies. – IX. Etripées. – X. Rue. Nat. – XI. Micro. Sue.

Verticalement

1. Stoppeuse. – 2. Parieur. Tri. – 3. Rumeur. Truc. – 4. Ire. Etrier. – 5. Néant. Hep ! – 6. Tau. Atome. – 7. Eu. Acariens. – 8. Dior. Esaü. – 9. Sportifs. Té.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Michel Aron,
et ses enfants,
Les familles Dane, Charbonnier, Rombi,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Michel ARON,

survenu à Nice, le 10 novembre 1987.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– **Denise CHATARD**

a désiré être ensevelie dans les Cévennes auprès de ses ancêtres et a demandé qu'une messe soit dite en l'église de Bougival.

Cette messe sera célébrée le samedi 21 novembre, à 15 heures.

Pierre et Vincent Chatard,
25, rue Jomard,
78380 Bougival.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice HIRSCH,
agrégé de l'Université,
ancien professeur au lycée d'Agen,
prisonnier de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
Mme Suzanne Carlier-Hirsch
et Isabelle,
M. et Mme François Parnot et Sophie,
ses enfants et petits-enfants,
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, impasse Guéménée,
75004 Paris.
Place du Monument, Bruch,
47130 Port-Sainte-Marie.

– Mme Gustave Katz,
née Butterman, son épouse,
Mlle Michelle Katz,
M. Claude Katz,
Mme Rosenfeld-Katz
et leur fille Flora,
ses enfants, belle-fille et petite-fille,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gustave KATZ,

survenu en son domicile, le mardi 10 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux.

20, avenue du Général-de-Gaulle,
94160 Saint-Mandé.

– M. Félix Houphouët-Boigny,
président de la République de Côte-d'Ivoire,
a la douleur de faire part du décès de son ami

André LATRILLE,
ancien gouverneur de la Côte-d'Ivoire,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 10 novembre 1987.

Présidence de la République à Abidjan.

– La famille Quillet
fait part du décès de

Mme Lucie LÉVY-RICHET,
pédicure.

Ses obsèques auront lieu le 16 novembre en l'église Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Pierre Richard,
M. et Mme Jean-Pierre Richard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre RICHARD,
née Gautam.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), le 10 novembre 1987.

78, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

– Mme Pierre Saillard,
Maïté et Yves Babon,
Patrick, Stéphane, Marc, Christiane et Lucien Lepine,
Maud, Estelle, Julie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SAILLARD,
ingénieur principal honoraire SNCF.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Juvisy, le jeudi 12 novembres 1987.

23, quai Gambetta,
91260 Juvisy.
114, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.
7, avenue Marcel-Pourtout,
92500 Rueil-Malmaison.

– Madeleine Sirugue-Collin,
Anne-Sophie Sirugue,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Michel SIRUGUE,
directeur de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique,

rappelé à Dieu le 11 novembre 1987.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la paroisse Sainte-Anne, à Marseille, le samedi 14 novembre 1987, suivie de l'inhumation à Excideuil (Dordogne), le dimanche 15 novembre.

23, avenue Guy-de-Maupassant,
13008 Marseille.

– L'ensemble des personnels du Centre de physique théorique
a la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Michel SIRUGUE,
directeur de recherche
au Centre national
de la recherche scientifique,

survenu le 11 novembre 1987.

Centre de physique théorique,
CNRSHA Luminy, case 907,
13288 Marseille cedex 9.

Remerciements

– Mme Marie-Françoise Mynard,
Le docteur D. Pierre Mynard,
M. Yves Mynard,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès du

docteur Jacques MYNARD,

adressent à tous leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Georges BESSE,
PDG de Renault,

la direction et le personnel de l'entreprise, profondément émus par cette tragédie, invitent tous ceux qui l'ont connu et tous ceux qui ont apprécié son œuvre, à s'associer à l'hommage recueilli qui lui sera rendu aujourd'hui dans tous les ateliers et bureaux.

– Il y a huit ans, le 15 novembre 1979, décédait subitement

Sandra HIPSZMAN.

Il est demandé à ceux qui l'ont connue une pensée pour elle.

– Il y a dix ans disparaissait notre frère

Eugène MOATTI,
ingénieur civil des mines,

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.
Sa fidélité exemplaire reste dans les mémoires.

Communications diverses

– Psychanalyste bilingue (italien-français) informe de son installation à Paris (adultes et adolescents). Téléphone : 45-66-04-03.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV. – Le mercredi 18 novembre, à 9 h 30, bibliothèque d'histoire des religions, esc. 1, 1er étage. M. Christian Chaband : « Les missions des pères du Saint-Esprit à Loango Congo (1883-1945) ».

– Université Paris-I. – Le mercredi 18 novembre, à 14 heures, salle C-22.04, au centre Pierre-Mendès-France. M. Robert Gary-Bobo : « Equilibre général et concurrence imparfaite ».

– Université Paris-V (René Descartes). – Le mercredi 18 novembre à 14 h 30, amphithéâtre Liard. Mme Anne-Marie Victor : « Les rituelles de la chasse à la baleine des Eskimo de Sivuqaq et de Tikigaq ».

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 novembre
Nouveau Drouot

14 heures : tableaux et estampes modernes, affiches de cinéma, fourrures.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 14 novembre

Sceaux, 14 heures : bibelots, mobilier de style ; Versailles Chevau-Légers, 14 heures : jouets anciens.

Dimanche 15 novembre

Louviers, 14 heures : armes ; L'Isle-Adam, 14 h 30 : fourrures, linge, tableaux, mobilier ; Provins, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient ; Fontainebleau, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, mobilier ; Versailles Rameau, 14 heures : tableaux modernes ; Versailles Chevau-Légers, 14 h 15 : tableaux anciens, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN
Samedi 14 novembre

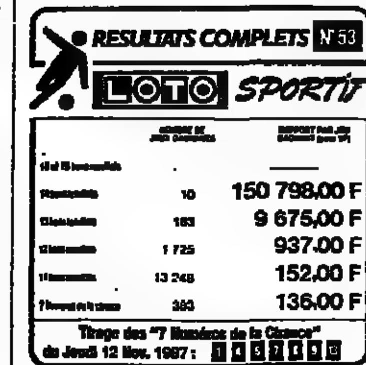
Nancy, 14 heures et 20 h 30 : livres ; Orléans, 14 h 30 : tableaux modernes ; Lyon (Me Dumas), 14 h 30 : arts d'Asie ; Saumur, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes ; Marseille Prado, 14 heures : monnaies ; Argentan, 14 h 30 : affiches de cinéma.

Dimanche 15 novembre

Dax, 15 heures : tableaux, argenterie, objets d'art ; Arles, 13 h 30 : argenterie, bijoux, poupées, mobilier ; Romans, 14 h 30 : mobilier d'un manoir ; Vichy, 14 heures : tableaux modernes ; Troyes, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; Semur-en-Auxois, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; Nancy, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Honfleur, 14 heures : collection d'insignes de l'armée française ; Moulins, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Marseille-Castellane, 10 h 30 et 14 h 30 : bibliophilie ; Sens, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier, argenterie, objets d'art ; Epernay, 14 heures : objets d'art, mobilier ; Argentan, 14 h 30 : arts africains ; Châteaudun, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, bijoux, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Paris (jardins du Ranelagh), Pont-sur-Yonne, Boulogne-sur-Seine, Evry II, Château-Thierry et Nogent-sur-Marne (Toymania).





Le Monde

REGIONS

ALSACE

A l'école de la télématique

« Le ministère a fourni au rectorat un mini-ordinateur DPS 6 (Bull) comme serveur de gestion. Nous avons eu l'idée de l'utiliser aussi comme outil de formation. » Patrick Roev n'est pas de ceux pour qui éducation nationale rime avec pantouflage. Partant du principe que le volet télématique du plan Informatique pour tous nécessitait une formation adaptée, pour éviter les habituels gâchis de temps ou mise au placard des matériels, il a conçu et porté un projet d'un centre de formation à la télé-matique.

Ouvert bien évidemment aux enseignants, il accueille également des personnels administratifs et, *via* le GRETA, les entreprises soucieuses de former leur personnel à l'utilisation ou à la création de services télématiques.

Installé dans une annexe de l'école normale de Strasbourg, le centre dispose depuis la fin septembre d'une seconde salle équipée. *« Nous avons pris des contacts avec les distributeurs de logiciels pour qu'ils nous prêtent des programmes de composition de pages vidéotex. Et comme nous nous sommes rendu compte que le DPS 6 était insuffisant pour supporter à la fois les applications de gestion et l'utilisation pour la formation pour plusieurs groupes de travail, nous avons dû nous mettre en quête d'une seconde machine ! »*

AQUITAINE

Pour sauver la Vézère

Cinquante millions de francs pour une vallée, sans doute l'une des plus touristiques de France puisqu'il s'agit de celle de la Vézère où se trouve la grotte préhistorique de Lascaux, c'est le budget débloqué pour le « plan Vézère » par l'Etat, la région Aquitaine et le département de la Dordogne.

Ce plan vient compléter un programme de 10 millions de francs de nettoiement des berges de la rivière signé il y a deux ans. Il s'agissait alors d'éviter que les localités ne desservent leurs eaux usées dans la Vézère en les obligeant à construire des stations d'épuration.

Le plan Vézère signé à Bordeaux va bien au-delà puisqu'il comporte un volet culturel avoisinant 19 millions de francs pour aider à la mise sur pied d'un comité scientifique chargé de surveiller les aménagements préhistoriques, et de diffuser une information à la fois auprès du grand public et des milieux scientifiques.

Autre volet, la mise en valeur des sites éponymes, c'est-à-dire ceux qui ont donné leurs noms à des époques de la préhistoire. Par exemple le site de la Madeleine pour le Magdalénien et le Moustier pour le Moustérien.

Dernier volet, le renforcement de l'accueil touristique. La vallée aura reçu cette année un million de visiteurs alors que le département de la Dordogne compte moins de quatre cent mille habitants...

Un Euroguichet à Bordeaux

Jacques Delors, président de la Commission économique européenne, a inauguré à Bordeaux le premier des trente-neuf Euroguichets entreprises, qui s'ouvriront dans les douze pays de la CEE d'ici deux ans. Cinq ont été attribués à la France : Bordeaux, Lyon, Metz, Nantes et Strasbourg.

L'Euroguichet s'adresse en priorité aux PME, auxquelles il propose une information systématique ou à la demande sur la réglementation, les normes, l'innovation, la coopération industrielle, le financement ou la formation dans le cadre du Marché commun. Il peut également être chargé d'accompagner les entreprises dans les montages de dossiers ou les expertises. Il est en liaison directe avec plusieurs banques de données internationales. Bref, il constitue un relais entre les entreprises et la CEE, un outil pour préparer le marché unique de 1992.

Il permettra aussi à la Commission économique européenne de mieux connaître la situation et les PME des régions concernées. La gestion et l'animation de l'Euroguichet de Bordeaux ont été confiées au comité d'expansion Aquitaine qui a le soutien d'un groupe de travail rassemblant les chambres régionales d'agriculture, des métiers, de commerce et d'industrie, ainsi que le centre de recherches et de documentation européenne de l'université de Bordeaux-I.

Le comité d'expansion a reçu une aide de la CEE et du conseil régional (environ 350 000 francs chacun) pour la mise en route de cet Euroguichet.

LES RATÉS DE LA DÉCENTRALISATION

Une agence baladeuse

L'Agence pour la qualité de l'air, qui compte une trentaine de personnes (trois fonctionnaires titulaires et des contractuels ou vacataires) doit en principe quitter Paris-La Défense à l'automne prochain et venir s'installer à Grenoble, ville dont le maire est Alain Carignon, ministre de l'environnement, et près de laquelle habite Philippe Langenieux-Villard, président de... l'Agence pour la qualité de l'air.

Lorsqu'elle a été créée, par la loi du 7 juillet 1980, l'Agence devait comporter une centaine d'agents et s'installer à Metz, dans une friche industrielle à réhabiliter. L'installation n'ayant pu se faire à temps, et les ambitions de l'Agence ayant été ramenées à un effectif d'une trentaine de personnes, il fut décidé en 1982 que l'Agence pour la qualité de l'air irait à Paris. Une institution aussi légère n'était pas viable loin de la capitale, disait-on.

Et voici que, il y a quelques mois, revient sur le tapis un projet de déménagement. Les loyers dans ces tours de la Défense sont ruineux, dit-on. On parle de transférer l'agence à Nantes. Mais c'est Grenoble qui est finalement annoncé. Les personnels sont furieux que les arguments employés pour justifier l'implantation à Paris soient soudain abandonnés, sans que l'on songe à étoffer les services, bien au contraire. Encore une décentralisation ratée dès le départ...

ROGER CANS.

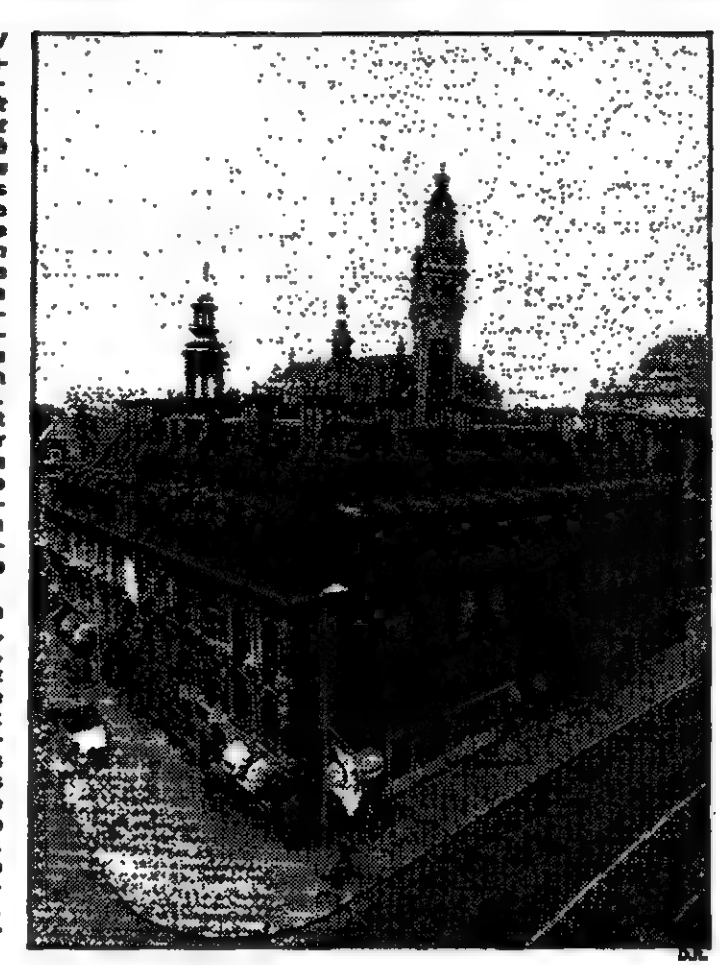
AVEC L'APPUI D'ENTREPRISES LOCALES

La vieille Bourse de Lille remise à neuf

LE 7 juin 1651, Philippe IV d'Espagne autorisait par lettres patentes l'édification,*« au milieu et principal endroit de la ville que l'on dit vulgairement « Beau regard »*, d'une *Bourse à usage des marchands avec maisons à l'entour »*. Plus de trois siècles plus tard, la vieille Bourse de Lille témoigne toujours de cette riche époque de négoce et demeure l'un des édifices les plus prestigieux de la ville. Mais celui-ci porte aussi la marque du temps, dans ses structures mais surtout dans ses sculptures qui en font pourtant toute la richesse. Il appelle une restauration qui tarde depuis des années. Aujourd'hui, des entreprises sont prêtes à relever le défi et à apporter leur contribution à la restauration du bâtiment. Tout un symbole : ce sont des marchands qui au dix-septième siècle firent construire la vieille Bourse, ce sont des marchands du vingtième siècle qui se proposent de la restaurer.

L'idée est née dans la tête d'un homme d'entreprise, Bruno Libert, PDG du Crédit général industriel, qui a lancé voici un an et demi — et qui préside depuis — un club de « gagnants », rassemblement d'entreprises parmi les plus performantes de la région. Son pari dans cette affaire : réunir les vingt plus grandes sociétés régionales sur ce projet de restauration de la vieille Bourse. Quant au projet lui-même, il n'est pas nouveau, mais il se heurte depuis des années à la complexité et à l'ampleur de la tâche. Les contraintes, en effet, sont multiples.

Contraintes juridiques d'abord : les vingt-quatre maisons, construites au dix-septième siècle par Julien Destrée pour les riches marchands lillois appartiennent toutes ou presque à des propriétaires différents qui, en outre, ne sont pas les occupants. La cour intérieure est, elle, propriété de la ville...


B.F.

La vieille Bourse de Lille, à deux pas de la nouvelle, située dans les locaux de la chambre de commerce où se font aujourd'hui les opérations boursières de la place de Lille. L'architecture de l'édifice, construit par Julien Destrée, est simple et harmonieuse : vingt-quatre maisons disposées en rectangle autour d'un espace intérieur où court une galerie.

Contraintes architecturales et financières : on ne restaure un tel édifice qu'en suivant les règles strictes des Monuments historiques (le monument est classé depuis 1925) : ce qui suppose des coûts de travaux trop importants pour que les propriétaires puissent les supporter à eux seuls ou même avec l'aide de l'Etat. Pourtant, il y a urgence.

L'édifice a besoin, en effet, d'être conforté dans ses fondations, fragilisées par le temps et par la circulation automobile intense, notamment celle des autobus. Surtout, les sculptures, sur les façades, ont durement souffert des ravages du temps : cariatides aux sourires blessés, angelots joufflus défigurés par la lèpre qui ronge la pierre, vieillards au visage grimaçant ou serein écorchés par l'eau et le gel qui ont fait éclater la pierre... La direction régionale des Monuments historiques a évalué à 12 millions de francs les travaux à réaliser. Somme importante sur laquelle se sont échoués jusqu'à présent tous les projets de restauration.

Propriétaires multiples

Mais, aujourd'hui, le dossier pourrait enfin aboutir. Ministère de la culture, entreprises et ville de Lille voudraient même en faire un projet exemplaire avec l'aide de l'ARGEC (Association régionale pour la gestion des entreprises culturelles, qui vise à susciter et organiser le mécénat culturel). L'État financerait 50 % des travaux, les propriétaires 10 % et les entreprises de « gagnants » les 40 % restants. La ville prendrait en charge la réfection du dallage de la cour intérieure et surtout aurait à assurer une animation quasi permanente des lieux.

Il lui faudra compter avec les occupants actuels : des fleuristes et des bouquinistes, qui pourraient poursuivre leurs activités à condition que soient réaménagés leurs étals. Elle devra aussi imaginer des formules d'animation : on songe à installer, dans le « cloître » de la vieille Bourse, une billetterie pour tous les spectacles de la région et une antenne de l'office de tourisme.

Demeure une question en suspens : la « signature » des entreprises qui participeront au financement. Pas question d'installer les panneaux d'affichage électronique auxquels on avait un moment pensé. Toute publicité est interdite sur les monuments historiques. Banni le terme, donc. On cherche d'autres formules pour ce qui devrait être, selon l'expression de Bruno Libert, « un tableau d'honneur » des vingt plus grandes entreprises de la région. Cinq sociétés ont déjà donné leur accord, les plus grandes : Auchan, La Lainière de Roubaix, le groupe Trois Suisses international, La Redoute, et le Crédit du Nord.

Deux mois pour achever les études sur l'animation et la « signature » des entreprises. Un mois pour convaincre les quinze autres entreprises et aussi quelques partenaires institutionnels qui devraient s'associer à l'opération (région, département, communauté urbaine, compagnie des agents de change, chambre de commerce...). Bruno Libert et les responsables de l'ARGEC et de la Conservation régionale des monuments historiques se veulent optimistes. Les premiers travaux pourraient débuter à la fin de cette année.

JEAN-RENÉ LORE.

BOURGOGNE

Lasers au Creusot

Au Creusot, en Saône-et-Loire, vient d'être organisé un colloque, Europalaser, consacré au laser et à ses applications industrielles. Près de cent industriels français, italiens et suisses, des universitaires, des scientifiques, au total plus de cent vingt personnes, ont répondu à l'invitation de Jean-Pierre Ravier... directeur de l'association Bourgogne-Technologie.

« Il s'agit pour nous, dit-il, *de démontrer que les lasers de puissance sont aujourd'hui des outils à la portée de tous les industriels, à condition qu'ils s'appuient sur des structures telles que les technopôles ou les centres techniques capables de diriger et de réaliser des études de faisabilité. »* Mais il faut aussi former les hommes, et ce n'est pas un hasard si Europalaser était organisé dans les locaux de l'IUT du Creusot où fonctionne, depuis plus d'un an, une section IFTS (bac + 3), une des premières de France à délivrer la formation spécifique dans ce secteur de la métallurgie fine et des matériaux composites.

Plusieurs lasers fonctionnent déjà dans la région du Creusot, soit à l'IUT, soit aux arts et métiers de Cluny, soit chez des industriels.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'emploi reprend

L'INSEE estime à 2 047 000 habitants la population du Languedoc-Roussillon au 1er janvier 1987. En un an, la région aurait ainsi gagné 28 800 habitants (+ 1,4 %). L'immigration reste le premier facteur explicatif de l'accroissement de la population. Le solde migratoire (arrivées-départs) est estimé pour 1986 à 27 100 personnes. Les écarts de population entre les départements continuent à s'accentuer : l'Hérault, qui absorbe à lui seul la moitié de l'excédent de population, affiche un taux de croissance de 2 %, supérieur à celui des années précédentes. La Lozère continue à se dépeupler (– 700 personnes en 1986).

L'emploi régional a progressé en 1986 de 0,8 %. C'est le secteur tertiaire qui est le moteur de cette croissance. L'agriculture et l'industrie continuent à perdre des salariés. Fait nouveau : le bâtiment et les travaux publics stabilisent leurs effectifs en 1986 après plusieurs années de fort recul.

Le chômage a progressé de 1,5 % en moyenne annuelle en 1986. Accroissement jugé « modeste » par l'INSEE, qui attribue ce résultat à l'évolution favorable de l'emploi régional et, surtout, aux mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes. Mais le Languedoc-Roussillon affichait en 1986 un taux de chômage de 14,3 % toujours très supérieur au taux national (11,8 %).

POITOU-CHARENTES

Finies les grandes vacances

Au cours du colloque Tourisme contre tourismes, organisé en octobre à La Rochelle par le comité départemental du tourisme de la Charente-Maritime, un bilan a été donné de la saison d'été dans le département. Les tendances qu'il révèle sont sans doute révélatrices d'une évolution générale du tourisme en France.

Fréquentation réduite en séjours, donc en nuitées. En revanche, le nombre des touristes est en légère augmentation. Fréquentation étrangère équivalente à 1986, avec un nombre plus important des clients suisses, espagnols et italiens.

Pas de dépenses superficielles, et compte tenu des conditions climatiques, baisse des achats « touristiques » (vêtements, objets de loisirs...), baisse des dépenses de restauration. Locations saisonnières meublées de plus en plus demandées à l'unité semaine.

LES PLUS PETITS VERS LES PLUS PAUVRES

La Lozère aide l'Afrique

LE chef coutumier, entouré des membres du conseil des sages, remercie chaleureusement les treize Lozériens qui ont apporté des médicaments, du matériel de petite chirurgie et des fournitures scolaires dans quatre véhicules break, dont la vente servira à financer le forage d'un puits. *« Si l'eau c'est la vie, il faut parfois parcourir à pied plusieurs kilomètres pour avoir un seau d'eau ; de longues files se forment devant les puits ; des gens passent des nuits entières à attendre leur tour »*, affirme Marguerite, une jeune fonctionnaire qui travaille au village de Biongo, au Burkina-Faso.

On est au cœur de la brousse et à une quarantaine de kilomètres de Ouagadougou. La température dépasse 40 degrés à l'ombre, une fine poussière ocre envahit l'atmosphère et obscurcit le ciel. Tout autour des cases et des greniers à mil, s'étendent la steppe calcinée et les vastes étendues d'herbe sèche. Quelques rares baobabs au tronc imposant étalent leurs branches sinueuses, dépouillées de feuillage. Sur la place du village règne une activité fébrile. C'est jour de marché. Les habitants des environs sont venus vendre des piments ou du mil. Non loin de là, des danseurs aux pieds nus évoluent à un rythme endiablé.

Des enfants sourient et des mains fraternelles se tendent. L'accueil est si chaleureux et si convivial que les Lozériens oublient les moments d'inquiétude dans la traversée du désert, les contrôles tatillons aux postes de douane et la fatigue provoquée par un long périple de 5 000 kilomètres à travers l'Algérie et le Niger.

Depuis plusieurs mois, le département le plus petit de France s'est mobilisé, afin de mener à bien cette opération humanitaire, qui a été coordonnée par le Kiwanis-Club de Mende. Sur le plan financier, chacun apporta son concours : la présidente du conseil général, les maires de Mende et de Saint-Chély, mais aussi d'innombrables Lozériens anonymes. Tandis que des pharmaciens et des membres des associations de troisième âge s'occupaient de la collecte des médicaments. Dans les écoles, les enfants ont réalisé de merveilleux dessins pour leurs futurs correspondants du Burkina. Le préfet de Kokolgo a été sensible *« à la beauté du geste »*. « *Je crois,* a-t-il dit, *que le meilleur message que l'on puisse communiquer aux enfants est celui de la solidarité. »*

Pour sa part, Louis Fournier, natif du Malzieu et missionnaire dans la région de Kokolgo depuis plus de vingt ans, souligne l'importance des relations humaines. *« En venant ici,* dit-il, *les Lozériens ont pris davantage conscience des problèmes qui se posent à la population de ce pays. Il en résultera une meilleure conscience réciproque. »* Cette action parut d'autant plus positive qu'elle devrait se prolonger par une opération de jumelage entre des bourgs de la Lozère et des villages du Burkina-Faso.

JEAN-MARC GILLY.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :

Jean-Jacques Boissonneau, Roger Becriaux, Didier Cornaille, Ginette de Matha.

Coordination : Jacques-François SIMON.

ÉTRANGER

Les discussions budgétaires à Washington

Le chaud et le froid

A l'optimisme des places boursières qui s'était manifesté le jeudi 12 novembre a succédé vendredi une nouvelle vague d'incertitude. C'est qu'aux chiffres du déficit commercial américain de septembre – une réduction de près de 10 % – a succédé l'annonce de nouvelles difficultés dans les négociations Congrès-Maison Blanche sur la réduction du déficit budgétaire. Wall Street a accusé le coup, l'indice Dow Jones baissant de 25 points pour clôturer à 1 935,01 points contre 1 960,21 points la veille.

Quelques heures après, l'espoir d'un accord imminent renaissait. Et ainsi de suite, pourrait-on dire.

Ce qui apparaît clairement au fil des jours, c'est que poussée par une opinion internationale devenue très pressante (la RFA, la France et même la Grande-Bretagne une nouvelle fois par la bouche de M. Nigel Lawson le chancelier de l'Echiquier), la Maison Blanche a accepté de faire un geste pour réduire le déficit budgétaire, n'excluant même plus des augmentations de taxes ou de prélèvements. Mais dès que les discussions avec le Congrès portent sur des points précis, les conversations achoppent et chacun fait mine de se retirer sous sa tente. Il en va de même quand il s'agit de définir quelles dépenses – civiles et militaires – feront les frais d'économies indispensables.

Un accord pourrait tout de même se dégager dans les jours qui viennent, faute de quoi le couperet de la loi Gramm Rudman Hollings tomberait le 20 novembre, réduisant automatiquement les dépenses de 23 milliards de dollars.

Wall Street, si « chahuté » depuis le 18 octobre, a pourtant quelques raisons d'espérer. Les dernières statistiques publiées par le département du commerce montrent que dès avant le « krach », la consommation des Américains était peut-être en train de se ralentir. En octobre, en tout cas, les ventes au détail ont à nouveau baissé (de 0,1 %) après avoir reculé déjà de 1,1 % en septembre. Ces indications doivent être interprétées avec prudence : le recul enregistré s'explique presque complètement par une baisse des ventes d'automobiles soumises aux à-coups des promotions. Elles n'en vont pas moins dans le bon sens puisque les déficits des Etats-Unis – et notamment celui du commerce extérieur – prouvent que les Américains vivent au-dessus de leurs moyens et notamment qu'ils consomment trop par rapport à ce qu'ils produisent et exportent.

Autre signe encourageant : les prix de gros ont baissé de 0,2 % en octobre après avoir progressé de 0,3 % en septembre. Là encore, il faut être prudent : durant les dix premiers mois de 1987, les prix de gros ont augmenté au rythme annuel de 3 %. Mais les risques d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis sont peut-être moins évidents que beaucoup d'économistes ne le pensaient malgré un taux de croissance qui reste remarquable : + 3,5 % en rythme annuel sur les neuf premiers mois de l'année.

De l'autre côté de l'Atlantique, une déclaration devrait retenir l'attention : celle de M. Edouard Balladur qui, vendredi 13 à Karlsruhe, à l'issue du sommet franco-allemand, a déclaré que la RFA devait elle aussi participer à des mesures pour combattre la crise financière mondiale : *« J'ai tenu à marquer que, à mon avis, les Américains n'étaient pas les seuls qui devaient faire quelque chose. »*

Une façon peut-être de dire que la RFA qui a sa part de responsabilité dans la crise (n'a-t-elle pas relevé ses taux d'intérêt à un moment particulièrement inopportun ?) a jusqu'ici consenti peu de sacrifices. N'est-ce pas en effet la France qui, à l'issue d'une « opération concertée » Bonn-Paris, a, le 5 novembre, relevé ses taux d'intérêt au risque de freiner un peu plus son activité économique ?

ALAIN VERNHOLES.

Une nouvelle source de conflit avec les Etats-Unis

Le comité vétérinaire des Douze se prononce contre la commercialisation de la viande aux hormones

Lors de la réunion du comité vétérinaire des Douze, le vendredi 13 novembre à Bruxelles, la majorité des délégations se sont prononcées contre la proposition de la Commission européenne de suspendre pendant dix-huit mois, à compter du 1er janvier 1988, l'interdiction de commercialiser – et donc d'importer – dans la CEE des viandes traitées aux hormones. La Commission n'a pas l'intention de renoncer à sa proposition dont le principal objectif est d'éviter une nouvelle source de conflit avec les Etats-Unis. Elle va la soumettre aux ministres de l'agriculture des Douze qui se réunissent à partir de lundi 16 novembre à Bruxelles.

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

La directive européenne qui a été approuvée fin 1985 interdit la production et la commercialisation de viandes engraissées aux hormones dans la CEE à compter du 1er janvier 1988. Les Etats-Unis, qui exportent pour environ 100 millions de dollars de viande et d'abats vers les marchés des Douze et qui autorisent l'utilisation d'hormones, prétendent que cette législation européenne n'a aucune justification scientifique et qu'en fait, elle est d'inspiration protectionniste.

M. Frans Andriessen, le vice-président de la commission chargé des affaires agricoles, a fait remarquer que, du fait du retard pris par certains États membres, et en particulier par la France, pour adapter leur législation nationale aux nouvelles dispositions communautaires, des bêtes traitées aux hormones se trouveraient encore sur le marché pendant douze ou dix-huit mois après le 1er janvier 1988 et devraient être commercialisées. Il a donc proposé de maintenir l'interdiction de production de viandes engraissées au 1er janvier 1988, mais de suspendre pour dix-huit mois celle ayant trait à leur commercialisation. En fait, l'administration de Washington a laissé entendre qu'elle ne se satisferait pas d'un tel geste. Elle aurait l'intention de déclencher la procédure lui permettant d'adopter des mesures de rétorsion mais de ne pas les appliquer aussi longtemps que les Douze, pour leur part, toléreraient l'importation d'animaux hormonisés. Les Etats-Unis veulent en effet la disparition d'une directive qui menace leur industrie vétérinaire qui produit les hormones.

Pour que la proposition de la Commission passe, il aurait fallu réunir une majorité qualifiée en sa faveur au comité vétérinaire. Or la majorité a voté contre. Plusieurs Etats membres ont fait valoir qu'en raison de l'existence de la directive, leur réglementation comportait l'interdiction des hormones depuis plusieurs années et qu'il était temps d'en tirer les conséquences au niveau communautaire.

Cette affaire risque d'embarrasser la France qui était favorable aux mesures de transition de dix-huit mois préconisées par Bruxelles. Et pour cause ! En raison, dit-on, de divergences sur ce dossier entre les deux principales formations de la majorité, le gouvernement français n'est pas parvenu à proposer suffisamment tôt le projet de loi introduisant les dispositions de la directive européenne dans la réglementation nationale.

Et après le 1er janvier 1988 ?

Il y a quelques semaines, M. François Guillaume a annoncé qu'il le ferait par voie réglementaire avant le 1er janvier. Mais cette situation peu nette fait que des bêtes ont été et sont encore traitées aux hormones. A l'heure actuelle, des accords bilatéraux permettent aux Français d'exporter sans problème vers la RFA et l'Italie leurs principaux marchés. Qu'en adviendra-t-il après le 1er janvier 1988 ?

Les Français plaident pour le *statu quo* commercial. Pourtant, il leur faudra probablement se résigner, si la directive est effectivement appliquée sans mesures de transition, à l'idée qu'ils ne pourront plus exporter vers les Etats membres que les viandes certifiées non traitées.

PHILIPPE LEMAITRE.

REPÈRES

Prix

Accélération en Grande-Bretagne

La hausse des prix en Grande-Bretagne a été de 0,5 % en octobre, portant la hausse annuelle à 4,5 % (octobre 1987 comparé à octobre 1986). Ce mauvais résultat n'empêche pas le gouvernement de maintenir sa prévision d'un taux annuel de 4 % à la fin 1987.

La production industrielle en Grande-Bretagne a baissé de 1 % en septembre par rapport à août (elle avait augmenté de 0,7 % en août par rapport à juillet). En un an (septembre 1987 comparé à septembre 1986), la hausse de la production est de 2,1 % alors qu'elle atteignait 3,8 % en août 1987 par rapport à août 1986.

Prix de gros

Stabilité au Japon

Les prix de gros au Japon sont demeurés stables en octobre par rapport à septembre, a indiqué le 13 novembre la Banque du Japon. En revanche l'indice accuse une hausse de 0,6 % par rapport à octobre 1986. C'est la première hausse, sur une base annuelle, depuis mai 1985. – *(AFP.)*

Commerce

Sanctions américaines contre le Brésil

Le président Reagan a annoncé, le vendredi 13 novembre, son intention de prendre des sanctions commerciales contre le Brésil qui est accusé par Washington de « pratiques commerciales déloyales » à l'encontre des produits informatiques américains. Il envisage d'augmenter les droits de douane sur les exportations brésiliennes vers les Etats-Unis et d'interdire les importations de certains produits informatiques brésiliens. Les sanctions porteront sur une somme globale de 105 millions de dollars, soit l'équivalent du manque à gagner des sociétés américaines sur le marché brésilien.

SOCIAL

La fin des états généraux de la Sécurité sociale

Le consensus a trouvé ses limites

Dès lors qu'on s'est abstenu de placer trop d'espérances dans cette réunion, au regard des solutions qu'elle aurait pu apporter aux maux dont souffre notre protection sociale, les états généraux de la Sécurité sociale, qui se sont achevés le vendredi 13 novembre, ont tenu leurs promesses.

Le climat a été, à quelques exceptions près, marqué par la tolérance et l'écoute réciproque. La CGT a participé loyalement aux débats. Mais s'il y a eu des marges d'accord, et même parfois de consensus, les clivages sont réapparus lors du débat sur le financement et l'organisation de la Sécurité sociale. Le consensus a trouvé ses limites.

En clôturant ces assises, M. Jean Marmot, le rapporteur général, a *« salué le courage du gouvernement qui nous a encouragés à prendre une telle initiative »*. *« Recommander un Grenelle de la Sécurité sociale ne pourra plus tenir lieu de programme »*, a-t-il ajouté en insistant surtout sur l'idée qu'*« il n'y a pas pour la Sécurité sociale de solution miracle »*.

Si des zones de convergence sont apparues sur l'assurance-maladie (*le Monde* du 14 novembre), il en a été de même lors du débat sur la politique familiale. Les priorités natalistes ont été réaffirmées par la plupart des participants. Autre point d'accord important, le refus de toute discrimination de nationalité pour le versement des prestations familiales. En revanche, des conceptions divergentes se sont opposées autour du statut de la mère de famille. M. Jean Bornard, président de la CFTC, s'est de nouveau fait l'avocat du salaire maternel pour les mères qui choisissent d'élever leurs enfants. Les systèmes d'aides ont été critiqués pour leurs insuffisances et aussi leur complexité.

Des accords, plus ou moins larges, se sont dégagés également autour de la « table ronde » sur l'assurance-vieillesse où, d'emblée, la quasi-totalité des participants ont reconnu que « l'âge d'or » était terminé. Ni le système de retraite par répartition, ni le droit de partir à la retraite à soixante ans n'ont fait l'objet de véritables remises en cause mais certaines adaptations ont été suggérées. *« La solution la moins coûteuse*, a déclaré M. Gérard Calot, directeur de l'Institut national d'études démographiques, l'un des « sages », *c'est d'élever l'âge de la retraite dans des générations qui auront commencé à travailler plus tard, qui seront en meilleure santé. »*

Dans le débat sur le financement, aucun consensus n'est apparu même si, pour la grande majorité des participants, il ne s'agissait pas de remettre en cause les fondements de la Sécurité sociale mais plutôt de clarifier les relations entre solidarité et assurance.

Le représentant de la Fédération française des sociétés d'assurance, M. Brunet, a plaidé, comme M. Beaupère l'avait fait au nom des professions libérales, pour que l'on sépare les risques. S'appuyant sur une phrase du rapport des « sages » – *« Il faut gérer les régimes sociaux dans un esprit d'entreprise »*, – il s'est montré partisan de *« concilier le souci de solidarité, qui est fondamental pour tous, et l'efficacité »*. Son homonyme, M. Brunet, de la « table ronde », vice-président de la CGPME, a demandé qu'*« il y ait des contrôles sérieux pour réprimer les abus et les gaspillages »*. M. Maurice Derlin, président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie, s'est prononcé à propos de la gestion hospitalière pour la mise en place progressive d'un *« système conventionnel »*, comme il existe avec les professions de santé.

Si M. Yannick Simbron, nouveau secrétaire général de la FEN, s'est montré un *« farouche partisan »* d'un changement d'assiette des cotisations, faisant intervenir l'ensemble des revenus afin de mieux responsabiliser les assurés, il n'en a pas été de même, pour M. Claude Jenet (FO) qui a proclamé *« l'attachement indissociable entre salaires et cotisations sociales »*. *« Un changement de système de financement modifierait la nature même de la Sécurité sociale »*, a-t-il ajouté sans écarter un prélèvement exceptionnel, qui serait *« clairement défini et dont on connaîtrait la durée »*.

Mais le *« pavé dans la mare »*, selon la formule qu'il a lui-même employée, est venu de M. Simon Nora, un des « sages » qui s'est présenté en « joker » : *« Il y a aujourd'hui des risques tellement lourds et tellement insupportables que même les plus riches doivent être couverts de ces risques. Mais, dans le même temps, il y a aujourd'hui des zones de pauvreté ou des zones à risques où la totalité des risques doivent être assumés par la solidarité pour ceux qui sont dans ces conditions de ressources. »* M. Nora a ainsi proposé de créer des *« zones d'assurances qui permettent pour des risques mineurs et pour les gens plus aisés »* de choisir entre *« les prestations collectives et le revenu libre »*. Sécurité sociale à deux vitesses ?

Moins provocant, M. André Laur, président de la Mutualité sociale agricole, distingua trois niveaux de solidarité. Mais il jugea *« anormal »* que les retraités, qui ont en moyenne un tiers de revenus de plus que les salariés, soient appelés, en dehors d'une contribution symbolique, à *« bénéficier de régime sans cotisations »*. M. Marchelli, président de la CFE-CGC, a jugé *« fort dangereuse »* l'idée de M. Nora, tout en souhaitant une séparation nette entre la solidarité et l'assurance. Il a estimé que la solidarité devait être financée par *« l'ensemble des revenus de la nation, y compris les revenus des capitaux »*.

M. René Teulade (Mutualité française) ayant présenté la protection sociale comme un *« investissement d'avenir »* qu'il faut *« répartir le plus équitablement possible »*, M. Edmond Maire (CFDT) a abordé une autre approche. Plutôt que d'entrer dans le débat solidarité-assurance, il a distingué les prestations pour tous les Français (prestations familiales, accès aux soins) et les revenus de remplacement (retraite, indemnités journalières de maladie) : *« Ce qui est prestations à tous les Français doit être payé par tous les Français sur des règles définies à l'avance mais proportionnellement à leurs revenus. Les revenus de remplacement doivent être financés par les cotisations. »*

Un autre débat a concerné l'organisation de la Sécurité sociale et le rôle de l'Etat. La CFDT, comme FO, se sont déclarées opposées à l'idée d'un vote annuel du Parlement sur le montant du prélèvement social. En revanche, la CFDT a été la seule à se montrer favorable, sous conditions, à la création d'une sorte de *« haute autorité »* de la protection sociale (évoquée dans le rapport des « sages »). *« Aucun gouvernement*, a assuré M. Brunet (CGPME) *ne se dessaisira jamais de la maîtrise des dépenses de Sécurité sociale. Il ne laissera jamais dans la nature des sommes qui dépassent le budget de l'Etat. »* Vice-président du CNPF, M. Pierre Guillen n'a pas caché sa déception sur l'ensemble du débat : *« Parler de financement sans distinguer les branches me met particulièrement mal à l'aise. »* Il a également regretté que les moyens de résorber le déficit du régime général aient été aussi peu évoqués. Le consensus a trouvé ses limites. Mais le débat n'a été qu'amorcé. Il sera intéressant de suivre le parcours de plusieurs ballons d'essai lancés à l'occasion de ces états généraux.

MICHEL NOBLECOURT.

Un nouveau centre pour les exclus

« Notre système de protection sociale est parfait. Il s'agit aujourd'hui de le rendre meilleur. » Inaugurant, le vendredi 13 novembre, le deuxième centre parisien de Médecins du monde, destiné à accueillir ceux qui sont *« exclus de la Sécurité sociale »* (1), M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a parfaitement résumé le paradoxe de notre système de protection sociale : théoriquement infaillible – personne ne devrait passer au travers de ses mailles – mais en pratique d'une telle complexité qu'un grand nombre de personnes ne sont pas couvertes. Cinq cent mille, un million, deux millions ? On manque de statistiques précises. Des gens s'auto-excluent. Souvent, ils vivent seuls, parfois sans avoir de domicile fixe, des hommes et des femmes en majorité français.

Pour les aider, pour les soigner gratuitement, Médecins du monde a ouvert dix-sept centres (*le Monde* du 23 décembre 1986 et du 15 juillet 1987). Preuve, s'il en fallait, que le problème existe : plusieurs dizaines de milliers de personnes ont, à ce jour, fait appel à leurs services.

Ces structures d'accueil ne sont pas la panacée. Tout le monde en convient, M. Séguin le premier, qui estime souhaitable de *« simplifier le système de protection sociale »*. Mais peut-on aller plus loin ? *« C'est indispensable »*, estime-t-on à Médecins du monde, où l'on pense que ce n'est pas quand ils sont malades que les gens doivent faire des démarches administratives pour obtenir une prise en charge, mais une fois guéris. Médecins du monde propose la création d'une carte d'identité sociale, d'un *« fonds commun de financement »*, et la prise en charge du ticket modérateur de façon systématique en deçà d'un certain niveau de ressources.

En réponse, M. Séguin s'est montré peu favorable au principe du « on soigne d'abord, on voit qui paie après ». Selon lui, la présomption de droits pourrait inciter certains assurés sociaux à ne plus cotiser à la Sécurité sociale.

Un vendredi symbolique en tout cas. Tandis que se tenaient des états généraux à grand spectacle, un ministre des affaires sociales inaugurait un centre d'accueil pour les exclus du système. *« Un véritable constat d'échec pour les pouvoirs publics »*, reconnaissait, non sans franchise, M. Séguin.

FRANCK NOUCHI.

(1) 161, rue Amelot, 75001 Paris. Un autre centre existe à Paris, au 1, rue du Jura, dans le treizième arrondissement.

FAITS ET CHIFFRES

● **BSN reprend deux sociétés espagnoles.** – Le groupe BSN vient de développer ses activités en Espagne, en reprenant l'activité du département pâtes alimentaires Ardilla du groupe Nabisco et en acquérant une participation majoritaire dans la société Siro qui fabrique des biscuits. Ardilla, avec 9 % du marché des pâtes alimentaires, occupe le deuxième rang en Espagne, et Siro, le quatrième rang sur le marché espagnol des biscuits.

● **Darnal acquiert les actifs des *Galeries Barbès*.** – La totalité des actifs du groupe Galeries Barbès, depuis plusieurs mois en redressement judiciaire, a été cédée aux meubles Darnal pour un montant de 30 millions de francs. La transaction prévoit le versement de 1 million de francs au comptant et le règlement du solde en quatre ans, période pendant laquelle les administrateurs judiciaires deviennent « commissaires à l'exécution du Plan ». Les actifs concernés sont ceux des magasins aux enseignes « Galeries Barbès » et « Global », mais aussi ceux de la Chaîne européenne du meuble, de la Société française d'ameublement, de la Sodiseg. Le groupe a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 147,8 millions de francs.

● **Banques : les salaires augmenteront de 0,7 %.** – A l'issue de la dernière réunion annuelle de la commission paritaire, le 13 novembre, l'Association française des banques a arrêté sa politique salariale pour 1987. Le personnel des banques sera augmenté de 0,7 % au 1er décembre et touchera une prime équivalente à 0,50 % du montant brut du salaire annuel. L'intersyndicale FO, CFDT, SNB, CGC estime qu'il s'agit *« d'une aumône »* et fait observer que *« pour la première fois les salaires du secteur bancaire seront moins augmentés que ceux des fonctionnaires »*. La grève nationale, décidée pour le même jour, a été selon les syndicats suivie par 40 % à 60 % du personnel.

● **Le tribunal se prononcera le 18 novembre sur le redressement de Machines françaises lourdes.** – Dans une ordonnance rendue le 13 novembre, le tribunal de commerce de Paris a annoncé qu'il se prononcerait le 18 novembre sur la mise en redressement judiciaire de Machines françaises lourdes (MFL), le dernier grand constructeur de machines-outils français, contrôlé à 78 % par l'Etat. En attendant, le tribunal a désigné comme mandataire de justice Me Jean Daloz pour *« assurer l'expédition des affaires courantes et représenter la société »*.

Si le tribunal ne met pas MFL en redressement judiciaire, *« et sauf fait nouveau, les organes sociaux pourront être reconstitués dès le 2 décembre »*, date à laquelle a été convoquée une assemblée générale des actionnaires. Le directoire de MFL ainsi que le président du conseil de surveillance ont en effet démissionné fin octobre. *« La carence des membres du directoire, puis des membres du conseil de surveillance ne peut s'expliquer »*, affirme le tribunal *« que par la conscience de la situation pratiquement sans issue de la société, attestée notamment par le refus d'intervention du pool bancaire et le retrait d'éventuels repreneurs »*.

● **M. ALFONSIN : la dette latino-américaine « n'est pas remboursable ».** – La dette extérieure latino-américaine *« n'est pas remboursable »* aux conditions actuelles, a déclaré le président argentin Raul Alfonsin, dans une interview donnée au quotidien mexicain *Excelsior*. *« Au cours des cinq dernières années, l'Amérique latine a versé aux Etats-Unis, en valeurs constantes, l'équivalent de deux plans Marshall... Il s'en suit des intérêts élevés, qui sont générés par le déficit des Etats-Unis »*, a ajouté M. Alfonsin.

L'objectif, a-t-il précisé, *« est de ramener les intérêts* [de la dette] *à leur niveau historique de 4 %, ce qui permettrait de diminuer de moitié ou plus leur remboursement »*. – *(AFP.)*

● **PRÉCISION.** – A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 4 novembre sur les retombées au Danemark de la privatisation ratée de British Petroleum, la Danske Bank précise que son engagement dans le syndicat de garantie de BP représente 15 millions de couronnes danoises (13,2 millions de francs français). Aussi la banque estime-t-elle les pertes encourues par cette opération à quelque 3 millions de couronnes seulement (2,6 millions de francs).

AFFAIRES

L'IFREMER va faire construire à Saint-Nazaire un navire de recherche océanographique

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) vient de confier aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, la construction de son nouveau navire de recherche. Ce bâtiment sera capable de mettre à la mer aussi bien la soucoupe plongeante *Cyana* que le *Nautile*, le sous-marin qui a exploré cet été l'épave du *Titanic*.

Pour les Chantiers, qui terminent la construction du *Sovereign of the seas*, le plus gros paquebot du monde, dont la livraison est prévue fin décembre, c'est donc un nouveau contrat important (200 millions de francs) qui prend le relais. Le navire de l'IFREMER, dont on ne connaît pour le moment que les caractéristiques générales, aura 85 mètres de long.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 novembre

Une étincelle dans la nuit

« *CONNAITRA-T-ON, enfin, une accalmie ?* », s'interrogeaient des boursiers fatigués, au terme de cette dixième semaine de baisse. Depuis le 14 septembre, soit exactement depuis deux mois, leurs nerfs ont été mis à rude épreuve. Ce ne sont pas les quatre dernières séances qui les ont arrangés. Imaginez un krach suivi d'une spectaculaire reprise sans oublier le semi-échec de la première cotation de Suez... De quoi éprouver les petits porteurs, mais aussi les professionnels au vu du bilan de ces journées : la Bourse a perdu 2,6 % et l'indice CAC de la Compagnie des agents de change clôturait à 292, revenant au niveau de celui atteint à la mi-février 1986. Quant à la perte, depuis le début du mois boursier de novembre, qui a débuté le 22 octobre, elle s'élève à – 12,38 %. Un niveau très élevé, qui s'ajoute aux 21 % de chute du mois d'octobre.

Et pourtant, à la veille du week-end, l'espoir semblait renaître sous les lambris, timide certes, mais surtout fragile. A l'origine de cette petite lueur et même plutôt de cette étincelle, l'impression que le Congrès et la Maison Blanche pourraient arriver prochainement à un accord sur la réduction du montant du déficit budgétaire américain. Un tel consensus devrait ensuite permettre d'arrêter la crise monétaire, qui est devenue l'une des responsables de la tourmente boursière après en avoir été la victime. Dans ces conditions, si accord il y a, une reprise des marchés pourrait être envisagée, en théorie du moins. En attendant, les investisseurs demeurent très circonspects, constatant tout de même que certaines valeurs sont revenues à des cours d'achat. Mais de là à passer à l'action, il faut franchir un grand pas...

L'hésitation domine, et avec raison. La semaine qui vient de s'achever a totalement bousculé et dérouté les opérateurs. Lundi, à la surprise générale, la Bourse perdait 3,58 %, prévoyant sans doute que la réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle ne donnerait aucun résultat concret. Effectivement, aucune mesure pour enrayer la chute du dollar ne fut prise. De plus, la première cotation de Suez, annoncée en fin de séance, ne fit que renforcer le pessimisme ambiant : 261 F pour un prix d'offre de vente de 317 F, soit une perte de 17,66 % pour près de 2 millions de titres échangés. Du jamais vu pour une privatisation...

Dans ces conditions, la Bourse a vécu mardi un nouveau krach, le quatrième depuis le 19 octobre. Elle plongeait de 6,90 % et le CAC retrouvait même le niveau du 3 janvier 1986 (273,6), les 70 % de hausse gagnés en près de deux ans étaient définitivement effacés. Durant cette séance, une vingtaine de valeurs durent être réservées à la baisse, ne pouvant pendant longtemps être cotées, faute d'acheteurs. Les investisseurs institutionnels, ces fameux « zinzins », ont dû pallier la pénurie d'acheteurs. Ce jour-là, des actions avaient même tellement reculé que leur perte depuis le 22 octobre était supérieure à 40 %.

La commémoration, mercredi, de l'armistice du 11 novembre 1918 permit aux investisseurs de souffler, mais personne ne voulait et surtout ne pouvait prévoir le comportement des marchés le lendemain. D'autant que ce jour-là devait être publié le chiffre du déficit commercial américain du mois de septembre. Or, le précédent, présenté le 14 octobre, avait été à l'origine de la tempête boursière. Heureusement, les Bourses de New-York et surtout de Tokyo reprirent le chemin de la hausse. Stimulée par ce mouvement, la place parisienne dès les premières transactions prit résolument le parti de l'optimisme. A mesure que l'heure de vérité (14 h 30) approchait, les professionnels minimisaient son effet sur l'évolution du cours des actions. A leurs yeux, la réduction du déficit budgétaire américain était plus importante pour l'avenir de l'économie mondiale. Néanmoins, l'annonce des 14,08 milliards de dollars de perte pour septembre entraîna une véritable frénésie de rachats. Le chiffre était celui attendu, donc il ne pouvait être que bénéfique même s'il demeurait très élevé. L'indicateur de tendance progressa alors subitement pour clôturer à 8,3 %. Les valeurs massacrées le « mardi noir » étaient à présent réservées à la hausse... Cette fois-ci, les vendeurs, si nombreux depuis plus d'un mois, manquaient subitement à l'appel.

« *Les gens ont tellement perdu qu'ils tentent de se refaire* », commentait stupéfait un gérant de portefeuille pour justifier cette réaction brutale. « *Pour cela, ils ont tout misé sur le chiffre du commerce extérieur comme des joueurs à bout de ressources.* » Cette flambée des cours n'a toutefois pas duré. Vendredi 13, le marché est demeuré nerveux et hésitant. Non par superstition, mais plutôt par prudence. Les investisseurs ont surtout voulu prendre quelques bénéfices sur leurs fabuleuses opérations de la veille. L'indicateur terminait la séance avec un léger repli de 0,22 %.

Dans cette situation incertaine, M. Edouard Balladur décidait, dès jeudi, de reporter après les fêtes de fin d'année la privatisation de l'UAP. Quant à celle de Matra, elle est toujours différée, mais sans doute à une échéance moins lointaine. D'autant que le titre Suez s'est redressé en fin de semaine. Il cotait 271 F. Toutefois, les échanges demeuraient encore très élevés. Une preuve sans doute que beaucoup de porteurs déçus profitent de la moindre hausse pour se retirer, même à perte.

La tourmente boursière permet aux raiders de s'installer dans des entreprises. Alors que les Koweïtiens prenaient 5 % du capital de BP à Londres, l'émirat d'Abou-Dhabi entrait pour au moins 5 % dans le capital de la Compagnie française des pétroles (Total). Quant à l'italien Ferruzzi, il portait à 13,6 % sa participation dans Saint-Louis. Les dirigeants de ce groupe, qui contrôle la Générale sucrière et Lesieur, entendent se protéger contre cette arrivée en confortant leur actionnariat traditionnel. La crise de la Bourse a également eu pour conséquence de retarder certaines introductions sur le second marché de sociétés comme Yves Saint Laurent, Reverdy ou encore celle de la charge d'agent de change Tuffier-Ravier, prévue pour le vendredi 13. Mais le rythme ne semble pas pour l'instant ralentir. La chaîne de télévision Canal Plus est la dernière en date à avoir présenté son projet. Son arrivée est prévue pour le 26 novembre. Quant à Eurotunnel, il sera coté dès lundi, le prix de l'action ayant été fixé à 35 francs ou 350 pence.

Enfin, la crise n'empêche pas les charges d'agent de change de se préparer à la suppression de leur monopole d'ici à 1992. Au contraire, elles deviennent de plus en plus nombreuses à présenter leur projet d'ouverture à des banques françaises et étrangères. Ainsi, la charge Ducatel-Duval va-t-elle être rachetée par la Société de banque suisse. La charge Cheuvreux de Virieu se rapproche pour sa part de la banque Indosuez. Quant à Bertrand-Michel, elle s'allie avec le Crédit agricole. La « banque verte » n'entend pas en rester là. Elle devrait entrer à hauteur de 10 % dans le capital d'une charge lyonnaise, mais elle pourrait surtout annoncer lundi une association avec l'agent de change Yves Soulié. Ce sera alors le treizième projet de rapprochement qu'enregistrera la Chambre syndicale des agents de change. Le rythme des annonces pourrait encore s'accélérer.

DOMINIQUE GALLOIS.

Filatures, textiles, magasins

	13-11-87	Diff.
André Roudière	150	– 11
Agache (Fin.)	1 600	– 120
BHV	305	inch.
CFAO	1 370	– 70
Damart-Serviposte	2 135	– 91
Darty	277,90	+ 2,90
DMC	395	+ 2,90
Galeries Lafayette	981	– 47
La Redoute	2 900	+ 100
Nouvelles Galeries	338,80	– 8,20
Printemps	450	inch.
SCOA	76	– 3,60

Matériel électrique services publics

	13-11-87	Diff.
Alcatel	1 675	– 74
Alsthom-Atlantique	272	– 3
Crouzet	142	– 6
Générale des Eaux	1 044	+ 19
IBM	701	– 2
Intertechnique	845	+ 65
ITT	288	– 8
Legrand	2 215	– 35
Lyonnaise des Eaux	1 120	– 64
Matra	1 505	– 147
Merlin-Gérin	1 800	– 151
Moteurs Leroy-Somer	523	– 12
Moulinex	53,70	– 0,65
PM Labinal	587	+ 45
Radiotechnique	1 012	– 8
Schlumberger	188,90	– 3,10
SEB	686	– 56
Siemens	1 358	– 117
Signaux	337	+ 22
Téléméc. Electrique	2 739	– 31
Thomson-CSF	761	– 29

Mines d'or, diamants

	13-11-87	Diff.
Anglo-American	103,50	+ 13,50
Amgold	493	+ 33
Buf. Gold M.	108,50	+ 5,90
De Beers	53,50	– 0,80
Drief. Cons.	121,50	+ 10,70
Gencor	93	+ 7,50
Gold Field	84	+ 5,70
Harmony	69,90	+ 2,50
Randfontein	518	+ 49
Saint-Helena	66,10	– 0,40
Western Deep	243	+ 10,50

Pétroles

	13-11-87	Diff.
B.P. France	71	inch.
Elf-Aquitaine	255	– 15
Esso	340	– 44,90
Exxon	238	+ 4,50
Petrofina	1 540	+ 35
Primagaz	609	– 27
Raffinage	75,50	– 0,50
Royal Dutch	610	+ 7
Sogerap	350	+ 14
Total	359,50	+ 3,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-11-87	Diff.
Géophysique	350	– 1
Imétal	114,90	– 10,10
Michelin	214	– 8,90
Min. Penarroya	33,95	– 3,90
RTZ	32,80	+ 3,40
ZCI	1,58	+ 0,07

Alimentation

	13-11-87	Diff.
Béghin-Say	383,50	– 6,50
Bongrain	2 150	– 231
BSN	4 210	+ 3
Carrefour	2 483	+ 153
Casino	128	– 1,80
Euromarché	2 861	– 69
Guyenne et Gasc.	410	+ 11
Lesieur	1 540	– 35
LVMH	1 449	+ 19
Martell	1 615	+ 40
Nestlé	34 300	+ 490
Occidentale (Gle)	620	– 56
Olida-Caby	212	+ 2
Pernod-Ricard	735	– 5
Promodès	1 682	– 98
St-Louis-Bouchon	1 143	– 177
C.S. Saupiquet	1 070	+ 30
Source Perrier	595	– 9

Produits chimiques

	13-11-87	Diff.
Inst. Mérieux	3 780	– 150
Labo. Bell.	1 100	– 29
Roussel UC	894	– 101
BASF	865	+ 15
Bayer	910	+ 5
Hoechst	840	+ 41
Imp. Chemic.	111	+ 2,80
Norsk Hydro	142,30	– 7,70

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-11-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 663	– 40
7 % 1973	8 940	– 70
10,30 % 1975	100,40	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	100,55	+ 0,25
8,80 % 1977	122,60	– 0,40
10 % 1978	100,05	– 0,25
9,80 % 1978	99,60	– 0,20
9 % 1979	97,80	+ 0,10
10,80 % 1979	101,80	+ 0,10
16,20 % 1982	112,30	– 0,15
16 % 1982	113,65	– 0,05
15,75 % 1982	110,50	+ 0,15
CNE 3 %	3 915	+ 115
CNB bq. 5 000 F	102,10	+ 0,05
CNB Paribas 5 000 F	102	inch.
CNB Suez 5 000 F	102	– 0,10
CNI 5 000 F	102,05	inch.

Métallurgie construction mécanique

	13-11-87	Diff.
Alspi	275	– 19
Avions Dassault-B.	879	+ 39
Chiers-Châtillon	48,90	+ 1,50
De Dietrich	1 500	– 30
FACOM	538	+ 10
Fives Li	99,50	+ 1,50
Marine Wendel	212	– 21
Penhoët	759	– 122
Peugeot SA	992	– 73
Poclain	15,90	– 0,50
Sagem	1 401	– 34
Strafor	390	– 35
Valéo	427	– 45
Vallourec	42,50	inch.

Bâtiment, travaux publics

	13-11-87	Diff.
Auxil. d'entr.	760	– 47
Bouygues	945	+ 15
Ciments Français	851	– 14
Dumez	698	+ 3
GTM	440	– 18
J. Lefebvre	541	– 29
Lafarge	1 110	– 44
Maisons Phénix	60,50	– 4
Poliet et Chausson	1 630	inch.
SCREG	485	– 30
SGE-SB	41,50	– 1,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-11-87	Diff.
Bail Équipement	280	– 10
Bancaire (Cie)	437	– 14
Cetelem	569	+ 39
Chargeurs SA	765	– 20
CFF	900	+ 25
CFI	377	– 8
Eurafrance	1 071	– 281
Hénin (La)	415	– 41
Imm. Pl-Monceau	339,70	– 0,30
Locafrance	360	– 17
Locindus	851	+ 6
Midi	870	+ 45
Midland Bank	283	– 5
OFP	930	– 65
Paris. de réesc	413	– 4
Prétabail	1 135	– 10
Schneider	282	+ 17
UCB	178	– 5,90

Valeurs diverses

	13-11-87	Diff.
Accor	334	– 25,50
Agence Havas	429	– 12
Arjomari	1 520	– 40
Bic	520	+ 15
Bis	765	inch.
CGIP	782	– 33
Club Méditerranée	361	– 4
Essilor	2 090	– 11
Europe 1	473	– 38
Hachette	2 040	– 80
L'Air liquide	520	inch.
L'Oréal	2 425	– 75
Navigation Mixte	721	+ 19
Nord-Est	99,90	– 2,30
Presses Cité	2 300	– 398
Saint-Gobain	430	+ 4
Sanofi	525	– 47
Skis Rossignol	990	– 48

BONS DU TRÉSOR

Séance du 13-11-87

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	91,70	91,60	91,67	+ 0,04
Mars 88	91,61	91,60	91,61	+ 0,01
Juin 88	91,40	91,40	91,40	+ 0,15
Sept. 88	–	–	91,10	–

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Or fin (kilo en barre)	84 250	85 800
— (kilo en lingot)	84 200	86 500
● Pièce française (20 fr.)	552	540
Pièce française (10 fr.)	380	378
Pièce suisse (20 fr.)	536	558
Pièce latine (20 fr.)	484	486
● Pièce tunisienne (20 fr.)	485	488
Souverain	630	640
● Souverain Elizabeth II	634	640
● Demi-souverain	380	380
Pièce de 20 dollars	3 080	3 110
— 10 dollars	1 530	1 485
● — 5 dollars	880	900
— 50 pesos	3 400	3 390
● — 20 marks	667	680
— 10 florins	520	522
● — 5 roubles	340	343

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Fin. de Suez	3 320 129	863 667 644
Saint-Louis	669 597	829 611 508
Peugeot	802 972	763 086 429
Lafarge	338 418	369 815 145
Michelin B	1 265 005	276 408 348
LVMH	198 685	272 888 695
Thomson CSF	363 776	270 338 780
Midi	267 181	243 302 176
BSN	59 514	242 776 580
Saint-Gobain	514 738	212 906 791
CGE	616 089	136 984 487
Gén. des Eaux	125 992	136 398 083
L'Air liquide	248 455	124 988 483

(*) Du 6 au 12 octobre 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Fichet-Bauche	+ 14,2	Sade	– 18,4
Intertechnique	+ 12,7	Gascogne	– 17,7
Sovac	+ 9,1	OPFI Paribas	– 17,3
Sogerap	+ 8,4	Eurofrance	– 15,7
Labinal	+ 8,3	Majorette	– 15
Signaux	+ 8,3	Salomon	– 15
Bail Invest.	+ 6,2	Pr. de la Cité	– 14,5
Céféem	+ 5,6	Penhoët	– 14
Sodexho	+ 5,6	Eurocom	– 13,9
Spie Batign.	+ 5,4	Saint-Louis	– 13,4
Midi	+ 5,2	SFIM	– 13,2
Av. Dassault	+ 4,6	TRT	– 11,9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 novembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	98	97,40	97	97,15
+ bas	97,05	96,60	96,15	96
Dernier	97,80	97,30	97	97
Compensation	97,80	97,30	96,70	96,70

Nombre de contrats : 70 024.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 novembre	10 novembre	11 novembre	12 novembre	13 novembre
RM	2 197 406	2 811 594	–	2 667 567	2 016 935
Comptant R. et obl.	7 699 771	10 761 214	–	10 592 926	8 386 555
Actions	196 954	172 378	–	215 155	192 020
Total	10 091 131	13 745 186	–	13 475 648	10 595 510
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	72,8	68,5	–	74	–
Étrangères	93,7	87,3	–	97,3	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	74,6	69,7	–	75,6	75,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	292,3	273,6	–	284,5	271

Privatisations

L'impossible autodéfense des petits porteurs

Giflés par la bourrasque boursière qui leur a enseigné durement les risques du marché, les petits porteurs se sentent parfois quantité négligeable en face des « noyaux durs » et des dirigeants des grosses sociétés.

Pourtant le gouvernement, et spécialement M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la concurrence et à la consommation, ne désespère pas d'en faire des partenaires efficaces du jeu économique. Certes, le Sénat fait la fine bouche et a refusé momentanément d'examiner un projet de loi qui permettrait aux associations de consommateurs et d'usagers (et par extension aux groupements d'actionnaires) d'examiner l'action civile devant tous les tribunaux.

Mais M. Arthuis estime que, d'ores et déjà, avec quelques améliorations, l'arsenal législatif et réglementaire leur donne des possibilités. Les actionnaires (représentant 10 % du capital) peuvent déjà faire appel à la justice s'ils estiment que le dirigeant d'une société n'a pas agi dans l'intérêt de celle-ci. Ils peuvent aussi, individuellement, lorsqu'ils se sentent lésés, réclamer justice devant le tribunal. Mais il faut que les porteurs de 5 % du capital soient dans le même cas. Il serait question, en raison de l'éparpillement des actions, de ramener cette proposition à 1 %. Enfin, par dérogation au droit français, l'« action commune » est autorisée (plaintes groupées, avocat unique...) mais elle se heurte aux complexités de la procédure. Il s'agirait de simplifier cet accès et d'encourager soit la création d'associations spécifiques soit, au sein des organisations de consommateurs, l'émergence de groupes d'actionnaires individuels. Ces mesures sont encore à l'étude et se heurtent aux réticences des entreprises peu soucieuses de voir se multiplier les litiges avec leurs actionnaires, comme avec leurs clients consommateurs, dont elles dénoncent, à l'envi, l'irresponsabilité.

En fait, le risque n'est pas bien grand. Le Français, on le sait, ne cultive guère l'esprit associatif et le succès remporté avant la tourmente par les privatisations protège tout à fait ces sociétés contre la frénésie judiciaire de petits actionnaires en colère. Pour regrouper sur une même action 1 % du capital, il faudrait rassembler au moins 137 500 petits porteurs de Paribas, ou 40 000 de Saint-Gobain pour créer une « association » efficace...

Les présidents de sociétés privatisées peuvent dormir tranquilles. Ce n'est pas demain que des associations de petits actionnaires pourront réellement les ennuyer.

JOSÉE DOYÈRE.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

A nouveau l'incertitude

La reprise stimulée en milieu de semaine à Wall Street par la contraction du déficit commercial et par la stabilisation du dollar, s'est effritée, le vendredi 13, face aux atermoiements sur une réduction du déficit budgétaire fédéral. L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles qui avait regagné, jeudi, les pertes de plus de 80 points subies lundi et mardi, a terminé la semaine avec un recul de 24,04 points par rapport à la clôture de vendredi dernier. Il était coté le 13 novembre à 1 935,01.

Les investisseurs ont initialement cédé au découragement car trois semaines après l'effondrement des Bourses, aucun remède n'était prévu.

L'annonce de la contraction du déficit budgétaire, jeudi, a stimulé la place new-yorkaise. Mais la flambée d'optimisme s'est évaporée avec l'espoir d'un accord à Washington sur une réduction du déficit budgétaire.

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Alcoa	42 5/8	44 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 1/2	71 1/8
ATT	29 3/8	29 3/8
Boeing	36	36
Chase Man. Bank	28 1/2	27 3/8
Du Pont de Nemours	90	82 3/4
Eastman Kodak	51	49 1/4
Exxon	41 1/4	40 1/2
Ford	75 5/8	75 1/4
General Electric	46 1/8	45 7/8
General Motors	58 3/4	58 3/4
Goodyear	49 7/8	49
IBM	119 1/2	121 1/2
ITT	50 7/8	49
Mobil Oil	38 3/4	37 3/4
Pfizer	53 5/8	52
Schlumberger	33 3/4	32 5/8
Texaco	30 3/8	29 3/4
Union Carbide	21 3/4	21 3/8
USX	28 3/8	28 3/8
Westinghouse	47 3/4	45 3/8
Xerox Corp	58 1/8	58

LONDRES

Consolidation

Après un départ incertain, le Stock Exchange a progressé régulièrement tout au long de la semaine avant de connaître un fléchissement à la veille du week-end en raison notamment de l'incertitude sur une évolution rapide au problème du déficit budgétaire américain.

La Bourse de Londres a en effet été la première des grandes places financières à amorcer un mouvement de hausse dès le mardi 10 novembre. Les actions des firmes exportatrices, telles ICI et Glaxo, ont alors progressé, bénéficiant du raffermissement du dollar à la suite du regain d'optimisme dû à la légère réduction du déficit commercial américain.

Indices FT du 13 novembre : industrielles, 1 317,1 (contre 1 274 le 6 novembre) ; fonds d'Etat, 90,63 (contre 91,12) et mines d'or 288,2 (contre 291,6).

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Beecham	424	454
Bowater	346	333
Brit. Petroleum	245	248
Charter	264	267
Courtaulds	329	327
De Beers (*)	9 1/4	9 1/4
Free Gold (*)	11 1/2	12 1/2
Glaxo	10 21/32	10 35/64
Gt. Univ. Stores	20 3/8	20
Imp. Chemical	10 19/64	10 29/64
Shell	9 7/8	9 63/64
Unilever	457	463
Vickers	133 1/2	152
War Loan	40 5/8	39 25/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Légère éclaircie

Les nuages noirs qui pesaient sur la Bourse de Francfort depuis la fin de la crise boursière ont fait place à une légère éclaircie en fin de semaine.

Indice de la Commerzbank du 13 novembre : 1 379 (contre 1 407).

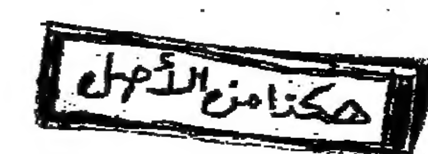
	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
AEG	219	232,50
BASF	253,20	253,50
Bayer	269	284
Commerzbank	234	232,50
Deutschebank	467,50	460
Hoechst	240,50	251
Karstadt	427,80	468
Mannesman	125,50	124
Siemens	435,50	401,50
Volkswagen	253	267

TOKYO

Marché étroit et volatil

La Bourse de Tokyo a reflété toute la semaine les incertitudes des investisseurs devant la capacité des grands pays industrialisés à se réunir pour prendre des mesures tendant à stabiliser les parités de change. De lundi à jeudi, les cours n'ont cessé de baisser, face à la chute du dollar, tombé le 10 novembre à son niveau le plus bas depuis la fin de la guerre à 133,65 yens. Malgré la reprise amorcée le 12 novembre, la Bourse a terminé vendredi (elle était fermée samedi) la semaine en baisse. Indices du 13 novembre : Nikkei, 22 448,25 (contre 22 637,01) ; général, 1 824,73 (contre 1 856,99).

	Cours 6 nov.	Cours 13 nov.
Akai	432	441
Bridgestone	1 180	1 190
Canon	940	950
Fuji Bank	3 080	3 020
Honda Motors	1 220	1 280
Matsushita Electric	2 050	2 200
Mitsubishi Heavy	620	629
Sony Corp.	4 100	4 550
Toyota Motors	1 800	1 860



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Un système bancaire menacé de nationalisation

Etre privé ou nationalisé n'a plus grande signification aujourd'hui pour un établissement bancaire ou une institution financière. Tous sont aujourd'hui en puissance d'être nationalisés pour échapper à une faillite éventuelle à la suite du krach boursier d'octobre, et, plus indirectement du « Big Bang » qui a entraîné une concurrence accrue, mais mortelle entre les grands joueurs internationaux. Que la première victime des événements du mois passé soit, non pas une banque, mais une firme de courtage canadienne, Wood Gundy, ne change rien à l'affaire.

Dans le climat difficile et incertain des jours présents, personne n'est à l'abri de quoi que ce soit. Les difficultés encourues par Wood Gundy, maison de dimensions modestes mais active et bien connue sur l'euromarché, ne manquent pas de susciter des commentaires nombreux et de remettre en question un certain nombre d'idées reçues.

Jusqu'en milieu de semaine, la communauté financière internationale respirait encore normalement. En dépit de la bourrasque boursière, les dégâts demeuraient limités dans la mesure où aucune maison d'importance n'avait été emportée par la tempête. Ce n'était plus le cas jeudi. Wood Gundy qui, par suite de l'entêtement de Nigel Lawson, le ministre des finances britannique, a mené à bien la privatisation de British Petroleum, avait subi dans l'affaire des pertes sévères, devait déclarer forfait et se retirer du syndicat garantissant la bonne fin de l'émission internationale d'actions qu'Eurotunnel entend lancer ce lundi 16 novembre.

Dans cette nouvelle perspective, le report vraisemblable, en France, aux calendes grecques des privatisations du Crédit lyonnais et de la BNP, n'a plus grande importance ni signification. On peut, toutefois, s'interroger pour savoir ce qu'il adviendrait des banques françaises, si les choses tournaient mal pour l'industrie bancaire hexagonale. Les banques privées se trouveraient-elles alors en état d'infériorité par rapport à celles bénéficiant encore de l'ombrelle étatique ? La question est entièrement théorique puisque la Société générale, pour ne citer qu'elle, continue présentement de se refinancer aux mêmes conditions que la BNP. On pourrait même avancer que l'accroissement de fonds propres qu'a permis la privatisation compense la perte morale qu'a représentée la rupture ombilicale avec l'Etat français.

Il n'en demeure pas moins que les banques centrales étant plus que jamais aujourd'hui le prêteur de dernier ressort en cas de « crash » – les Américains l'ayant prouvé dans un passé récent et la Banque du Canada se devant peut-être de le devenir dans le cas de Wood Gundy, – il semble que le seul fait d'être nationalisé doive conférer un avantage, au moins temporaire, à ceux qui bénéficient de cette situation. Qu'on le veuille ou non, le système bancaire français est désormais à deux niveaux, celui du risque n'étant pas le moindre

Une platitude inquiétante

Bien que la situation se soit cette semaine améliorée sur le marché euro-obligataire, une baisse des taux d'intérêt à court terme demeure la condition nécessaire *« pour sortir définitivement de l'auberge »*, ainsi qu'un euro-banquier le soulignait, jeudi, après la publication des statistiques du commerce extérieur des Etats-Unis en septembre. La reprise du marché enregistrée dans la foulée de résultats américains meilleurs que ceux qui étaient anticipés, est précaire parce qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et que les premières estimations sont toujours sujettes à caution. En outre, il est stupide d'espérer, ainsi que les marchés l'ont fait, parce que simultanément, le déficit commercial américain se réduit et le dollar remonte, le deuxième facteur allant à l'encontre du premier.

Plus préoccupante, néanmoins, est l'actuelle platitude de la courbe des taux d'intérêt. Ceux à moyennes et longues échéances ont baissé au cours des dernières semaines, alors que ceux à court terme n'ont pas changé. L'écart entre les uns et les autres est maintenant trop ténu. Si ceux à court terme ne se détendent pas, il est à craindre que ceux à échéances plus lointaines soient contraintes de se relever. Mais faire baisser les premiers sans davantage mettre à mal le dollar requiert un mouvement similaire de la part des Allemands. Ceux-ci, comme toujours, ne prenant dans ce domaine que des demi-mesures, on ne voit pas comment la détente espérée pourrait se produire.

En fait, les intérêts des parties en présence demeurent trop divergents pour qu'une politique coordonnée puisse être efficacement mise en place, estime la communauté bancaire internationale. Ce que recherchent Bonn et Tokyo s'oppose aux désirs de Washington, tandis que les aspirations de Paris ne sont pas les mêmes que celles en vigueur outre-Rhin. Au milieu, ballotte l'ECU, mal aimé par l'Allemagne, qui observe d'un mauvais œil ce concurrent du deutschemark, tandis que la France et Bruxelles s'escriment à faire en sorte que la monnaie germanique ne devienne la devise de la CEE et la Bundesbank, la banque centrale de la Communauté européenne.

Caractéristique des hésitations teutonnes, est l'emprunt du gouvernement fédéral allemand lancé en début de semaine. Ses conditions ont été jugées comme étant très convenables : une durée de dix ans avec un coupon annuel de 6,375 % sur un prix de 100,50, afin de procurer un rendement à échéance de 6,37 %. En revanche, son modeste montant, de 2 milliards de deutschemarks, a surpris parce qu'il devait être initialement de 4 milliards.

La réduction, interprétée comme une demi-mesure reflétant l'hésitation de Bonn, qui ne semble pas bien savoir où ses besoins se situent ni où se dirigent les taux d'intérêt, a provoqué un sentiment de malaise sur le marché allemand des capitaux. Celui-ci en a été immédiatement affecté. Alors qu'il était antérieurement en bonne forme, il s'est mis à perdre d'autant plus de terrain qu'un raffermissement temporaire du dollar se dessinait dès mercredi soir. Auparavant, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) avait lancé, sous la garantie de la République française et la direction de la Dresdner Bank, un euro-emprunt de 200 millions de deutschemarks sur sept ans. Il avait d'emblée été bien reçu à partir d'un prix d'émission au pair sur un coupon annuel de 6 %. Mais, alors que, sur le marché gris, il avait commencé à se traiter sur la base d'une décote de seulement 1,35-1,10, celle-ci atteignait 2-1,60 jeudi soir, soit plus que la commission de vente de 1,25 %. La transaction n'en demeure pas moins techniquement réussie, la commission bancaire globale n'étant que de 2,25 %.

Submergées de dollars par suite de l'énorme assistance qu'elles lui apportent sur les marchés des changes depuis le début de l'année, les banques centrales continuent de s'intéresser aux euro-émissions à taux fixe libellées dans la devise américaine et à caractère souverain. Après la République d'Autriche, la semaine précédente, la banque autrichienne Oesterreichische Kontrollbank (OKB) a ainsi pu lever aisément 200 millions de dollars sur cinq ans. L'emprunt, dirigé par la Banque Paribas Capital Markets et garanti par l'Etat autrichien, a été offert à un prix de 101,50, avec un coupon annuel de 9,125 %. Sur ces bases, il procurait, mardi, le jour de son lancement, un rendement supérieur de 70 points de base à celui des obligations de même durée du Trésor américain. Bien accueillie, la transaction s'est immédiatement traitée à l'intérieur de la commission bancaire totale de 1,875 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Soulagement temporaire ?

Ouf ! Lorsque le jeudi 12 novembre à 14 h 30, sur les écrans des terminaux électroniques du monde entier, s'inscrivit le chiffre du déficit commercial des Etats-Unis en septembre, 14,1 milliards de dollars, contre 15,7 milliards en août, soit une diminution de 10 %, les milieux financiers internationaux éprouvèrent un immense soulagement et... commencèrent à acheter des dollars. Ils avaient eu tellement peur, et cela depuis au moins quinze jours. Après les résultats catastrophiques du mois d'août, qui avaient contribué à la chute du billet vert et des marchés boursiers, on pouvait redouter le pire au cas où le déficit commercial américain aurait dépassé 14 milliards de dollars.

Heureusement, ce fut juste ce chiffre. Il n'y avait pourtant pas de quoi pavoiser. Le déficit commercial cumulé pour les neuf premiers mois de 1987 est supérieur à celui de la même période de 1986, et, surtout, les effets pervers de la nouvelle baisse du dollar depuis trois semaines, plus de 6 %, ne vont guère accélérer la réduction de ce déficit. Toute dévaluation du dollar renchérit, dans l'immédiat, les importations et diminue les recettes des exportations, à valeur égale, selon la fameuse courbe en J, selon laquelle une amélioration de la situation n'est à attendre que bien des mois après la dévaluation. Mais qu'importe ! La lente augmentation des exportations américaines, en volume sinon en valeur, donne de l'espoir, et l'espoir fait vivre.

Le redressement du billet vert s'était amorcé dès le mardi soir en Europe après une plongée aux enfers. Ce même mardi, dans la matinée, après la déception causée par la réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle (qu'auraient-ils pu faire tout seuls ?), les cours du dollar avaient battu leur record historique de baisse à Francfort (1,6480 DM) et à Tokyo (133,20 yens). A Paris, la devise américaine tombait à 5,61 F, et, surtout, le cours du deutschemark repassait au-dessus de 3,40 F, le franc pouvant difficilement suivre la monnaie allemande dans son ascension. C'est alors que le président Reagan jugea bon de démentir publiquement les propos prêtés, le matin même, à un officiel américain sur la volonté gouvernementale de faire baisser encore le dollar. En même temps, l'espoir se levait d'un accord possible entre parlementaires démocrates et républicains sur la diminution du déficit budgétaire, la réduction s'établissant autour de 28 à 30 milliards de dollars en 1988 et 55 à 60 milliards en 1989.

A la veille du week-end, la dollar valait environ 1,69 DM, 136 yens et 5,74 F, un peu plus haut que la semaine précédente et, surtout, dans un climat nettement meilleur. *« On souffle un peu, mais ce n'est pas fini »*, soupirait un opérateur vendredi soir. Le pire est évité, mais les mois qui vont venir seront agités. Déjà, on redoute le déficit du commerce extérieur américain pour octobre, rendu public vers le 12 ou le 13 décembre, qui pourrait être « mauvais ».

A Washington, on attend avec impatience l'accord sur le déficit budgétaire. Si cet accord était conclu, une petite lueur d'espoir apparaîtrait enfin, avec la possibilité d'une nouvelle rencontre du groupe des Sept débouchant peut-être sur la mise à jour des accords du Louvre de février dernier sur la stabilisation des parités, dont le fonctionnement défectueux a provoqué la crise actuelle. Il est possible que la violence de cette crise ait ouvert les yeux de certains, en Allemagne notamment, où les dirigeants de la Banque fédérale font brutalement machine en arrière *(voir ci-dessous, rubrique marché monétaire et obligataire)*.

En Europe, la remontée du dollar a sensiblement atténué la tension au sein du système monétaire européen (SME). Le franc s'est montré moins faible vis-à-vis du deutschemark, dont le cours à Paris, après une pointe à près de 3,41 F mardi, jour de crise extrême, est revenu à 3,3950 F environ, sans intervention de la Banque de France, qui, cette semaine, ne s'est guère montrée sur le marché des changes. Il est vrai que les sorties de devises ont été considérables : 11 milliards de francs avoués pour la semaine se terminant le 5 novembre, près d'une quarantaine de milliards les deux jours précédant le 1er novembre. Le deutschemark cotant 3,3905 francs, à un peu plus de 3 centimes du cours plafond de 3,4305 francs, le franc est dévalué de 1,3 % par rapport à la devise allemande. Il semble que l'on en reste là, du moins dans l'immédiat, les gouvernements français et allemand ayant réaffirmé, cette semaine, leur volonté de faire respecter les parités définies le 12 janvier dernier à Bruxelles, lors du dernier réajustement du SME. Cela n'a pas empêché le sénateur centriste Maurice Blin, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, de déclarer : *« Je souhaite vivement qu'un réaménagement n'ait pas lieu, mais je ne pense pas qu'il n'aura pas lieu. »* Prudent, le sénateur, pour qui un tel réajustement des parités constituerait *« une dévaluation cachée du franc par rapport au deutschemark »*. Chut, M. Blin, dans ce cas, vous savez bien qu'officiellement, c'est le deutschemark qui est réévalué...

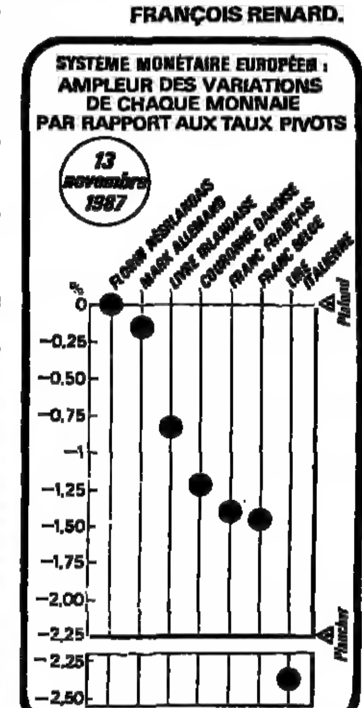
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 13 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7655	–	17,4140	71,9424	59,1016	2,8288	52,4934	0,0802
	1,7860	–	17,5889	72,6480	59,7729	2,8547	53,1490	0,0808
Paris	10,1383	5,7425	–	413,13	339,39	16,2446	301,44	4,6087
	10,1587	5,6880	–	413,32	339,99	16,2375	302,31	4,5982
Zurich	2,4540	1,3900	24,2054	–	82,1513	3,9321	72,9658	1,1115
	2,4584	1,3765	24,2000	–	82,2773	3,9295	73,2597	1,1128
Francfort ...	2,9872	1,6920	29,4646	121,72	–	4,7864	88,8188	1,3575
	2,9880	1,6730	29,4128	121,54	–	4,7759	88,9184	1,3525
Bruxelles ...	62,4104	35,35	6,1558	25,4316	208,92	–	18,5564	2,8370
	62,5636	35,03	6,1586	25,4486	209,38	–	18,6181	2,8320
Amsterdam ..	3,3632	1,9050	33,1740	137,05	112,58	5,3889	–	1,5288
	3,3684	1,8815	33,0784	136,65	112,46	5,3711	–	1,5210
Milan	2199,83	1246	216,98	896,40	736,40	35,2475	654,86	–
	2209,28	1287	217,48	898,66	739,39	35,3126	657,45	–
Tokyo	240,10	136	23,6832	97,8417	80,3782	3,8472	71,3910	0,1091
	241,38	135,15	23,7605	98,1838	80,7830	3,5581	71,8310	0,1093

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 novembre, 4,6087 F contre 4,5982 F.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

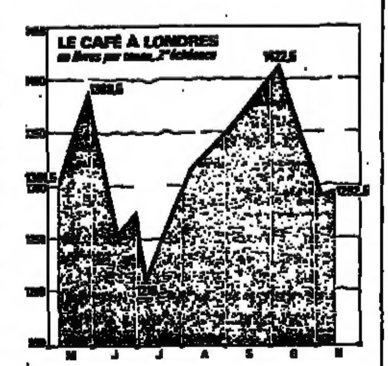
Le café sous emprise monétaire

Depuis le rétablissement des quotas d'exportation, au début d'octobre, les cours mondiaux du café n'ont pas enregistré de nette amélioration. A New-York, une livre d'arabica valait 125,59 cents le 13 novembre contre 120 cents fin septembre. Dans le même temps, les cours du robusta à Londres, exprimés en livre, sont passés de 1 400 livres à 1 245 livres. Cette structure des prix traduit un phénomène classique sur les marchés de matières premières, que l'on peut ainsi résumer : les cours montent dans la monnaie qui baisse, et inversement. La chute du dollar a incité les acheteurs à intervenir sur le marché de New-York, contribuant ainsi à un soutien de l'activité. Ils ont, en contrepartie, réduit leurs opérations sur Londres. Le raffermissement de la livre face au billet vert n'a pas compensé le recul des prix sur la place britannique.

Les pays africains producteurs de robusta sont les premières victimes de cette situation. Leurs coûts de production sont généralement plus élevés que le niveau du marché britannique. L'accord international remis en vigueur avec les quotas n'est pas en mesure de corriger le jeu défavorable des monnaies. Au cours des mois qui ont précédé la difficile entente entre producteurs et consommateurs sur les termes de l'accord, les attentions se sont concentrées sur les parts de marché respectives à attribuer au Brésil et à ses concurrents. Un quota global de 58 millions de sacs de 60 kilos a été fixé, avec obligation de le réduire de 1,5 million de sacs en cas de baisse du prix moyen du café (1) au-dessous de 107 cents par livre. Cette « coupure », opérée le 5 octobre, a permis aux prix de se redresser. Actuellement, le prix moyen se situe autour de 113,29 cents par livre. Il faudrait qu'il tombe sous la barre des 110 cents pour qu'une deuxième réduction de quotas intervienne. Mais les membres de l'Organisation internationale du café (ICO) ont commis l'erreur de retenir le seul dollar comme monnaie de référence, et non un panier de monnaies qui aurait amorti l'impact de ses fluctuations (les fourchettes de l'accord cacao sont ainsi libellées en droits de tirage spéciaux). La baisse du dollar favorisant les achats à New-York, le plancher des 110 cents n'est pas enfoncé, alors que les prix exprimés dans les autres monnaies sont tous en repli. La référence unique au billet vert pénalise ainsi la mise en œuvre des mécanismes de stabilisation prévus par l'accord.

Les professionnels estiment cependant que la hausse devrait bientôt prévaloir, en raison de la demande insistante de la torréfaction pour du robusta de qualité. Si les stocks sont très abondants en Europe et au Japon, ils sont loin de convenir aux exigences des torréfacteurs pour leurs mélanges. L'an passé, la part d'arabica avait beaucoup augmenté, car il ne valait pas sensiblement plus cher que le robusta (8 cents d'écart par livre). Actuellement, le fossé s'est de nouveau creusé à 27 cents entre les deux variétés. Un rééquilibrage dans les « blends » (mélanges) au profit du robusta pourrait ainsi intervenir, et favoriser du même coup l'activité à Londres. Ces temps derniers, l'Indonésie et le Brésil ont montré quelques réticences à vendre. L'Institut brésilien du café s'est en outre engagé, avec la Fédération caféière de Colombie, à ne pas consentir de rabais substantiels aux pays acheteurs non membres de l'ICO. Autant d'éléments qui pourraient accroître la résistance du marché.

ÉRIC FOTTORINO.



(1) Ce prix est calculé sur la moyenne des cours du café à New-York sur les quinze dernières séances de Bourse.

PRODUITS	COURS DU 13-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1194 (+ 63) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	915 (+ 5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 238 (+ 38) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 145 (+ 33) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 245 (– 3) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 808 (– 13) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	285 (– 0,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	182 (+ 1,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	282,75 (+ 18,65) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Bienheureuse crise

La crise qui vient de secouer les marchés financiers aura eu, du moins, une heureuse conséquence, celle de « casser » la spirale haussière des taux d'intérêt, qui, dans certains pays, menaçait carrément la poursuite de l'expansion, et qui a provoqué la chute de la Bourse, comme aux Etats-Unis, avec un effet d'entraînement tout à fait catastrophique. Les gouvernements et les banques centrales ont eu tellement peur d'un écroulement des marchés et d'une récession générale qu'ils ont entrepris de faire baisser les taux d'intérêt, à la fois par des mesures directes (diminution des taux directeurs) et par des injections de liquidités.

Cette manœuvre est facilitée par l'énorme déflation qu'a constituée la chute des marchés boursiers, déflation de nature à faire disparaître une bonne partie des anticipations inflationnistes qui avaient contribué à la hausse des taux d'intérêt. C'est le cas aux Etats-Unis, où le rendement de l'emprunt-phare du Trésor, le « 30 ans », se maintient aux environs du pair (celui de l'émission du mois d'août), soit 8 7/8 %, après avoir, on le sait, frôlé les 10 1/2 le 19 octobre 1987, jour du « lundi noir » à Wall Street. Le recul a donc atteint près de deux points, et il ne s'est pas ralenti, au contraire : on l'a vu lors de l'adjudication trimestrielle du Trésor il y a quinze jours, qui s'est effectuée sans fièvre. Ce *« relatif retour à la sagesse »* des taux américains pourra être consolidé à la suite de l'annonce, vendredi soir, d'une baisse de 0,2 % des prix de gros américains en octobre : de quoi porter un nouveau coup aux anticipations inflationnistes.

En Allemagne, non seulement la Bundesbank a, comme elle l'avait annoncé la semaine dernière, ramené de 3,80 % à 3,50 % le taux de ses pensions à vingt-huit jours, mais encore, pour le compte de l'Etat fédéral, elle a lancé un emprunt de 2 milliards de deutschemarks à dix ans (6,5 milliards de francs), au rendement de 6,31 %, en baisse notable par rapport au précédent. Le marché ouest-allemand a très bien accueilli cet emprunt, le rendement des titres publics revenant à 6 %, contre plus de 7 % avant le 19 octobre dernier. L'évolution a été la même pour les bons à cinq ans, dont les taux d'émission reviennent de 6 % à 5,50 %.

Bien plus, le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a évoqué la possibilité d'une nouvelle baisse des taux allemands. Selon la lettre confidentielle Platow Brief, la Bundesbank pourrait abaisser une nouvelle fois son taux de prise en pension, le ramenant, jeudi prochain, de 3,50 % à 3,20 %, voire moins. En outre, M. Klaus Koehler, membre du conseil de la Bundesbank, a assuré que le gonflement de la masse monétaire qui pourrait résulter d'une baisse des taux ne risquerait pas d'accentuer la pression inflationniste, car le gonflement n'aurait qu'un effet minime sur les dépenses de consommation. On croit rêver ! Voilà M. Schlesinger gardien farouche de l'orthodoxie, véritable obsédé de la masse monétaire, prêt à « manger son chapeau », et brûlant ce qu'il adorait il y a un mois, disposé à abaisser les taux au lieu de les faire monter, comme il le faisait depuis le début de l'automne. Tout cela pour *« tenir compte, maintenant, des vœux exprimés par nos partenaires »*, a affirmé, sans sourciller, M. Schlesinger. Faut-il qu'il ait eu peur ?

Dans ces conditions, le marché français ne pouvait que manifester de meilleures dispositions, dans la plus grande prudence certes, mais tout de même avec quelque espoir. Une fois passée la douche écossaise de la semaine dernière, où la diminution des taux allemands avait été accompagnée d'un relèvement de trois quarts de point des taux d'intervention de la Banque de France, le calme est revenu dans les esprits, avec un peu d'optimisme. Ainsi, les cours de l'échéance de décembre sur le MATIF, revenu à 97 lundi après une pointe de près de 100 le jeudi précédent, ont fléchi mardi à 96, mauvais jour (le dollar chutait), pour se raffermir à près de 98 jeudi et terminer la semaine à 97,80, ce qui donne un rendement d'un peu plus de 10,40 % pour les emprunts d'Etat du « gisement ».

Il ne faudrait qu'un signe pour voir les cours bondir jusqu'à 100 et au-delà, en particulier si le loyer de l'argent au jour le jour fléchissait un peu. Maintenu à 9 % pendant la semaine, puis revenu à 8 % vendredi pour la fin de la période de constitution des réserves obligatoires des banques, il pourrait baisser un peu au cas où la tourmente monétaire s'apaiserait.

En fait de signe, on relève partout que les particuliers, traumatisés par la chute des cours des actions, se tournent à nouveau vers les obligations, de préférence à taux fixe, dont le rendement, supérieur à 10 %, leur paraît tout à fait intéressant à un moment où l'inflation revient à un rythme inférieur à 3 % (0,2 % en octobre). Ainsi, l'emprunt de 500 millions de francs du Crédit national à 10 % nominal – et 10,20 % de rendement – s'est littéralement arraché, au profit de banques à réseaux, pour leur clientèle particulière. C'est la revanche des obligations, tant brimées et dépréciées depuis un an par une hausse des taux ininterrompue. C'est, au moins, un effet bienfaisant d'une crise financière si coûteuse par ailleurs !

F. R.

Le Monde

Après les déclarations de M. Jacques Delors à TF 1

Tir de barrage à gauche... et à droite, embarras au centre

Franche réprobation à gauche, réactions ambiguës à droite : en déclarant, le jeudi 12 novembre lors de l'émission « Questions à domicile » de TF 1, qu'il pourrait être le premier ministre de M. Raymond Barre s'il s'agissait de *« rassembler 65 % à 70 % des Français »* (*le Monde* du 14 novembre), M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes et ancien ministre socialiste de l'économie et des finances, a rouvert débats et polémiques à propos de ce que *l'Humanité* de samedi appelle *« les sirènes du consensus »*.

Premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin a été le premier socialiste à réagir. Vendredi en fin de matinée, à Toulouse, M. Jospin, nous indique notre correspondant Gérard Vallès, a notamment affirmé : *« Jacques Delors est Jacques Delors. Il est un très bon président de la Communauté européenne, mais il n'engage pas le PS. Je crois que Barre ne sera pas en état de rassembler. Je pense (...) qu'il (...) sera battu soit par Chirac au premier tour, soit par le candidat socialiste au deuxième tour. Donc la question qui subsiste, c'est de savoir si Jacques Delors pourrait être un premier ministre, appuyé par les socialistes, d'un président socialiste. »*

Les dirigeants de Socialisme et république (ex-CERES) ne s'embarrassent pas des précautions de langage d'un premier secrétaire qui rappelle que M. Delors est *« authentiquement socialiste »* et se dit, peut-être, que M. Mitterrand n'a pas forcément été très surpris par les déclarations de son ancien ministre...

M. Jean-Pierre Chevènement juge que M. Delors *« mélange la droite et la gauche »*, M. Michel Charzat souligne que ces propos *« ont le mérite de la clarté »*, mais sont *« en contradiction formelle »* avec la stratégie du PS. *« Les socialistes,* ajoute-t-il, *ne peuvent espérer l'emporter dans l'ambiguïté. »* Quant à M. Georges Sarre, il juge que ces propos *« choquants et scandaleux » « ouvrent un espace au PCF »*.

Un ton au-dessous, mais aussi ferme sur le fond, M. Pierre Mauroy, a déclaré à notre correspondant dans les Ardennes, Jean Druart : *« Comment diable Jacques Delors peut-il aller aussi loin ? J'ai pour lui beaucoup d'estime et d'amitié, mais je ne peux pas le suivre sur ce terrain (...). Les socialistes ont pour mission de servir le socialisme, la cause de la liberté, de la solidarité et de transformer la société en conséquence. Quand les citoyens choisissent la gauche, elle doit assumer ses reponsabilités au pouvoir. Quand ils choisissent la droite, elle doit faire son travail dans l'opposition et avoir la patience d'attendre de revenir au pouvoir. »*

« Une bouffée d'oxygène »

Pas d'équivalent, à droite, d'un tel tir de barrage. Que M. Delors n'écarte pas l'hypothèse d'être le premier ministre de M. Barre, est-ce un avantage ou un inconvénient pour le député du Rhône ? Directement intéressés, les dirigeants CDS sont partagés entre le « plus » que ces déclarations apportent à l'image de rassembleur de leur candidat et la crainte de l'utilisation que pourraient faire les chiraquiens de ces petites phrases contre le CDS, soupçonné d'être prêt à accepter, demain, une cohabitation à l'envers.

Seul M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, dit : *« Les paroles de Jacques Delors ont été une bouffée d'oxygène dans le débat politique. »* M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, s'est borné à affirmer que les propos de M. Delors prouvent que M. Barre est *« un très bon candidat pour le rassemblement des Français »*.

Dans l'entourage immédiat de M. Barre, M. Philippe Mestre juge simplement que *« la question soulevée par M. Delors (...) ne se pose pas aujourd'hui »*. Tonalité encore plus ferme chez M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, qui espère que les propos de M. Delors ne sont *« le fait que de l'ambition »*, et écarte l'idée d'une participation des socialistes à un éventuel gouvernement Barre, car cela ne pourrait créer que *« la confusion et le développement des extrêmes »*.

Le mot de la fin revient à M. Frank Borotra, porte-parole du RPR, qui reconnaît que M. Delors *« a fait un bon coup politique en posant sa candidature dans un camp et dans l'autre »*. *« Cela illustre,* continue-t-il, *l'ambiguïté et la confusion que les socialistes essayent de créer pour faire oublier ce qu'ils sont. »* Et il conclut, aimablement : *« Je souhaite pour eux qu'ils se taisent. »* M. Jospin ne serait-il pas, quelquefois, d'accord avec ce conseil ?

Répression et SIDA en Suède

Une île pour les toxicomanes séropositifs

L'île d'Adelso, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Stockholm, va-t-elle devenir le lieu de relégation pour des toxicomanes séropositifs ?

Le projet des autorités sanitaire, suédoises de placer une dizaine de personnes qui refusent de se soumettre aux contrôles médicaux, dans une ancienne maison de chasse royale d'une « île idyllique », suscite de vives polémiques. Certains dénoncent ce projet qu'ils comparent à l'exil des lépreux d'autrefois, d'autres lui reprochent son coût élevé, environ 10 millions de francs par an.

Anna Lisa Jatko, responsable de ce projet, assure que la maison et le parc qui l'entourent ne deviendront pas *« une institution pénitentiaire »*. Il s'agit, selon elle, d'un centre de soins qui sera géré par l'autorité hospitalière *« bien que nous soyons obligés de restreindre la liberté des patients »*.

En Suède, la loi autorise les pouvoirs publics à restreindre les mouvements des personnes atteintes par une maladie contagieuse.

Après la condamnation d'un journaliste

Le PDG de l'AFP saisit le Conseil supérieur de l'agence

Le PDG de l'AFP, M. Jean-Louis Guillaud, a décidé, le vendredi 13 novembre, de saisir le Conseil supérieur de l'agence, à la suite des jugements condamnant un journaliste, M. Pierre Feuilly, pour diffusion de fausses nouvelles et diffamation envers le maire de Paris tout en relaxant M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, en décembre 1986, lors des manifestations d'étudiants (*le Monde* du 14 novembre). Selon les juges, l'AFP ne serait pas une publication de presse définie par la loi de 1881 et ses journalistes relèveraient purement et simplement du droit commun.

Pour M. Guillaud, cette interprétation, *« si elle devait faire jurisprudence, aurait les plus graves conséquences pour l'agence, son fonctionnement et son rôle de société de presse au service de la presse »*. Outre la saisie du Conseil supérieur de l'AFP, *« garant du statut de l'agence »*, M. Guillaud a indiqué qu'il *« étudiait la possibilité d'intervenir auprès de la justice pour que, lors du procès en appel de M. Pierre Feuilly, le rôle de l'agence se voit normalement exposé, conformément à l'esprit et à la lettre de son statut, en vigueur depuis trente ans »*.

Le bureau national du Syndicat national des journalistes (SNJ) s'est pour sa part *« déclaré très inquiet pour l'indépendance des journalistes d'agences »* après ces deux jugements. *« En condamnant lourdement M. Feuilly pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles alors même qu'il relaxe M. Henri Pigeat, alors PDG de l'agence et considéré à ce titre jusqu'à présent comme un directeur de publication, le tribunal vient de faire une très dangereuse discrimination entre les journalistes agenciers et leurs autres confrères »*, a indiqué le SNJ.

Celui-ci, *« dans une période où la mise en cause des journalistes et les pressions sur la presse se font de plus en plus fréquentes et insistantes »*, s'est déclaré prêt à toute initiative *« judiciaire ou autre pour faire prévaloir l'indépendance et l'intégralité des droits et devoirs des journalistes d'agences »*.

La mise en cause d'un collaborateur d'Antenne 2 par un député du FN

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, et M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, ont tous deux réagi, le vendredi 13 novembre, à la mise en cause récente d'un journaliste de la chaîne publique par un député du Front national.

Au cours du débat sur le budget du ministère de l'intérieur, M. Roger Holeindre, député du Front national, avait déclaré que *« M. Rachid Ahrab, de nationalité algérienne, n'a pas à se mêler des affaires françaises »* et l'avait accusé de *« dénigrer la présence française dans le Pacifique »* (*le Monde* du 11 novembre).

M. Baudouin a cité le préambule de la Constitution de 1958 : *« Tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »* Quant à M. Contamine, il a indiqué le même jour que M. Rachid Ahrab *« était journaliste titulaire de la carte délivrée par la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels et* [qu'il] *exerce son activité d'une manière fort normale à Antenne 2 depuis plusieurs années, conformément aux textes qui s'appliquent à la profession de journaliste »*.

● **Décès de Marc Rouzier, rédacteur en chef de « Paris-Normandie ».** – Le rédacteur en chef du quotidien régional *Paris-Normandie* (Rouen), Marc Rouzier, est décédé subitement le vendredi 13 novembre à Rouen. Nommé il y a cinq ans au poste de rédacteur en chef de *Paris-Normandie,* Marc Rouzier qui était âgé de soixante-six ans, avait été rédacteur en chef du quotidien *l'Aurore,* avant que celui-ci ne fasse fusionner ses pages intérieures avec celles du *Figaro.*

● **Le paiement des heures de grève à « la Dépêche du Midi ».** – La grande majorité des ouvriers du Livre du quotidien régional *la Dépêche du Midi* (Toulouse), soit cent dix-neuf personnes, ont déposé le jeudi 12 novembre des requêtes individuelles devant les prud'hommes. Ils contestent le mode de paiement de la journée de grève du 21 mai dernier. Le Livre avait alors observé une grève de trois heures, mais la direction générale de *la Dépêche* leur avait retiré une journée de salaire, en mettant en avant la non-parution du quotidien ce jour-là.

Les plaintes de M. Michel Droit

Nouveau sursis à statuer de la Cour de cassation

La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu le 12 novembre un arrêt par lequel elle a décidé *« un sursis à statuer »* juqu'au 10 décembre, sur la requête présentée par le procureur de la République de Paris, lui demandant de désigner une juridiction chargée d'instruire la plainte contre X... déposée par M. Michel Droit, pour *« violation du secret de l'instruction et éventuellement pour forfaiture »*.

Cette plainte a pour origine l'inculpation de forfaiture, notifiée le 27 octobre par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, à M. Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), après la plainte déposée par Larsen FM et Contact FM, qui estiment irrégulières les conditions d'attribution d'une fréquence d'émission à Radio Courtoisie. Aussitôt, le conseil de M. Droit, Me Jean-Marc Varaut, avait engagé deux procédures. L'une vise nommément le magistrat-instructeur et pourrait conduire à son dessaisissement pour *« suspicion légitime »*. Et le 6 novembre, a Cour de cassation décidait de *« suspendre »* l'instruction jusqu'au 10 décembre, date à laquelle elle statuera sur cette requête en suspicion légitime. L'autre est une plainte formulée contre X..., mais qui pourrait concerner M. Grellier puisqu'elle est fondée sur une violation du secret de l'instruction, ce qui pourrait s'apparenter à une forfaiture si la responsabilité d'un magistrat dans cette violation se trouvait établie. C'est pourquoi le parquet était tenu de demander à la Cour de cassation de désigner une chambre d'accusation, seule juridiction susceptible d'instruire lorsqu'un magistrat est en cause.

La chambre criminelle avait huit jours pour se prononcer, mais dans son arrêt elle renvoie sa décision au 10 décembre, *« en raison des liens étroits existants entre les deux affaires »*.

M. P.

Bombe à l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth : six morts

Six personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées par l'explosion, samedi matin 14 novembre, d'un colis piégé à l'intérieur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth, situé dans le secteur musulman de la capitale libanaise, sous contrôle syrien, selon un bilan provisoire fourni par la police libanaise. Selon la police, l'explosion s'est produite à 11 h 30 locales (9 h 30 GMT), à une heure de grande affluence, dans l'entrée principale de l'hôpital, à quelques mètres de la caisse et des ascenseurs. – *(AFP-Reuter.)*

La Hongkong and Shanghai Bank détiendra 14,9 % de la banque britannique Midland

La Hongkong and Shanghai Bank prend une participation de 14,9 % dans le capital de la banque britannique Midland, en lui apportant 383 millions de livres sterling (3,8 milliards de francs) de fonds propres supplémentaires. En même temps, les deux établissements ont conclu un accord de répartition géographique de leurs activités, la Hongkong and Shanghai se recentrant sur l'Asie et la Midland sur l'Europe, avec cession réciproque des implantations dans ces zones.

Pour la Midland, l'une des quatre grandes banques de dépôt de Grande-Bretagne, avec la Barclays, la National Westminster et la Lloyds, l'opération a pour avantage d'augmenter ses fonds propres et de renforcer ses assises, après avoir dû constituer, en juillet dernier, 916 millions de livres (9 milliards de francs) de provisions supplémentaires sur ses risques étrangers, notamment en Amérique latine, provisions qui vont pouvoir encore être augmentées de 100 millions de livres (1 milliard de francs).

La Midland, qui avait déjà vendu, pour 387 millions de livres (3,8 milliards de francs) trois de ses filiales à la National Australia Bank, pourra ainsi mieux résister à une éventuelle OPA.

CHAMPIONNAT DU MONDE
SÉVILLE 1987

Treizième partie : nulle

Un « commando » encerclé

Pour s'être terminée par la nullité, la treizième partie jouée le vendredi 13 novembre, n'en a pas moins été passionnante. Kasparov n'a pas gagné avec le « 13 », mais il s'est bien sorti – avec l'aide de Karpov – d'une situation difficile.

Devant la septième défense Gruenfeld de Kasparov, Karpov a abandonné la variante d'échange pour une variante plus moderne (4. Cf3 ; 8. Tb1) très analysée par les théoriciens, qui conduit à un duel stratégique aigu : pour les Blancs, tout est basé sur le pion passé d, pour les Noirs, il s'agit de bloquer ce pion puis de faire valoir leur majorité de pions sur l'aile Dame.

En treize coups, joués en dix-neuf minutes, les Blancs réalisèrent leur plan, et le « commando » pion d6, Fou é7, en plein cœur des lignes noires leur donnait un avantage certain. Mais Kasparov, aidé par le vingtième coup de Karpov : Té1, joué pourtant après quarante-neuf minutes de réflexion, puis par le vingt-quatrième, Té3, que Ljubojevic et d'autres grands maîtres jugèrent « mauvais », allait promptement encercler l'avant-poste blanc (24... f6).

Karpov allait tout faire pour essayer de dégager sa tête de pont, lançant d'abord l'infanterie (25. g 4 ; 26. h4 ; 32. f4) puis l'artillerie lourde (34. Tf1 ; 35. Tf2). Mais ses tirs concentrés sur la case f6 n'eurent aucun effet, sauf celui d'épuiser les munitions des deux camps, et Kasparov put tranquillement proposer l'armistice au trente-sixième coup, dans une position que certains jugeaient même à son avantage.

Score : 7-6 en faveur du champion du monde. Quatorzième partie prévue le lundi 16 novembre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Treizième partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6		22. Fxç6 (80)	Txç6 (86)
2. ç4	g6		23. Tbd1 (88)	Fç3 (87)
3. Cç3	d5		24. Té3 (93)	f6 (93)
4. Cf3	Fg7		25. g4 (90)	g5 (95)
5. çxd5 (2)	Cxd5 (1)		26. h4 (101)	h6
6. é4 (2)	Cxç3		27. hxg5 (110)	hxg5 (97)
7. bxç3	ç5		28. Cd4 (116)	Fxd4 (98)
8. Tb1	0-0		29. Txd4 (116)	Tf8 (111)
9. Fé2	çxd4		30. Té1 (127)	Tç2 (113)
10. çxd4	Da5+ (6)		31. a4 (128)	a5 (113)
11. Dd2 (2)	Dxd2+ (7)		32. f4 (134)	Rg6 (131)
12. Fxd2	é6 (17)		33. fxg5 (136)	Rxg5 (130)
13. 0-0 (5)	b6 (17)		34. Tf1 (137)	Rg6 (131)
14. Tfd1 (7)	Fb7 (17)		35. Tf2 (142)	Tbç8 (132)
15. d5 (8)	éxd5		36. Tdf4 (143)	Txf2 (138)
16. éxd5 (8)	Cd7 (21)		Nulle.	
17. Fb4 (9)	Tfç8 (24)			
18. Fé7	Ff6 (59)			
19. d6 (13)	Rg7 (67)			
20. Té1 (62)	Tç5 (81)			
21. Fb5 (71)	Fç6 (86)			

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Avis favorable du Conseil d'Etat à la réforme de l'instruction

Après examen en assemblée générale, le Conseil d'Etat a donné, jeudi 12 novembre, un avis favorable au projet de réforme de l'instruction élaboré par la chancellerie, sous réserve de *« quelques modifications secondaires de détail »*, a-t-on indiqué vendredi place Vendôme.

Le texte qui reçoit l'aval du Conseil d'Etat, après avoir été remanié, institue notamment une chambre collégiale de trois magistrats, dont aucun ne sera un juge d'instruction, pour décider de la mise en détention provisoire d'un inculpé, retirant ainsi ce pouvoir au magistrat instructeur. Il renforce en outre les pouvoirs de la chambre d'accusation en donnant à cette juridiction la faculté de retirer le dossier à un juge qui n'aurait accompli aucun acte d'instruction depuis six mois.

● **Prison ferme pour des collégiens saccageurs.** – Trois collégiens de seize et dix-sept ans, qui avaient en mai dernier bousculé, injurié et menacé un professeur du LEP hôtelier de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), puis saccagé sa classe, ont été condamnés à cinq jours de prison ferme et 2 500 F d'amende par le tribunal de police de Luxeuil, le 13 novembre.

L'action d'Eurotunnel proposée au prix de 35 F

Le prix de l'action d'Eurotunnel, société concessionnaire du tunnel sous la Manche, qui augmente, le lundi 16 novembre, son capital de 7,7 milliards de francs, a été fixé à 35 francs ou 350 pence par le conseil d'administration.

Cette augmentation de capital sera réalisée en trois tranches : une tranche française et une tranche britannique, toutes deux fixées à 3 535 millions de francs, et une tranche internationale de 630 millions de francs.

Des investisseurs japonais, qui avaient demandé à acquérir 1,5 milliard de francs d'actions, semblent s'être ravisés. Certains membres du syndicat de garantie se sont retirés.

● **INDE : deux dirigeants extrémistes sikhs tués par la police.** – La police du Pendjab a tué, le vendredi 13 novembre, deux dirigeants extrémistes sikhs alors que le convoi qui les transportait était tombé dans une embuscade tendue par leurs partisans, qui tentaient de les libérer : deux des assaillants ont également trouvé la mort. Ces deux dirigeants, Tersem Singh Kohar et Sukhdev Singh, avaient été capturés en août 1986. – *(Reuter.)*

EN BREF

● **Report d'un lancement d'Ariane.** – Le tir de la fusée Ariane, qui devait mettre le 17 novembre en orbite le satellite de télévision directe allemand TV-Sat, a été reporté de quelques jours en raison de la défaillance d'un composant électronique de la centrale à inertie, véritable cerveau de l'engin. Une nouvelle centrale a été aussitôt installée sur le lanceur. Lors du dernier tir réussi d'Ariane, les équipes de lancement avaient déjà dû remplacer ce système pour plus de sûreté. Afin de traiter avec tout le soin voulu le problème qui se pose, la société Arianespace a décidé d'attendre les résultats de l'enquête menée par les industriels responsables de cette plate-forme, le britannique Ferranti et le français Matra, pour donner son feu vert au lancement.

● **Lycéens en grève à Athis-Mons (Essonne).** – Deux cents à trois cents lycéens de la région parisienne ont manifesté le 13 novembre, de Juvisy à Athis-Mons. Ils répondaient à l'appel de leurs camarades du lycée Marcel-Pagnol d'Athis-Mons, en grève depuis le 9 novembre pour protester contre les classes surchargées et contre l'absence de certaines options facultatives, comme les sciences naturelles et le dessin, en classes terminales. Le mouvement a reçu le soutien de la Fédération indépendante et démocratique des lycéens (FIDL), proche de l'UNEF-ID, et de SOS-Racisme.

● **La banque Indosuez se rapproche d'une charge d'agents de change.** – Dans le cadre de la réforme de la Bourse, qui prévoit l'ouverture des charges d'agents de change à des établissements financiers français ou étrangers, un douzième projet de rapprochement vient d'être présenté : la banque Indosuez s'associe avec les cadres de la charge Cheuvreux-de Virieu pour en prendre le contrôle à travers une structure originale. Une société créée à cet effet regroupera les deux agents de change, quatorze cadres supérieurs de la charge et la banque Indosuez. D'ici à 1990, cette société prendra progressivement 92 % du capital de la charge.

● **Fin de la grève au Prado.** – Le personnel du musée du Prado à Madrid a décidé, le vendredi 13 novembre, de reprendre le travail après une grève qui a entraîné la fermeture du musée pendant onze jours. Cette décision est intervenue alors que le ministre espagnol de la culture venait d'ordonner par décret l'instauration d'un service minimum qui aurait permis la réouverture, à partir de samedi, des principales salles du musée. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1987 a été tiré à 541 121 exemplaires

A B C E F G H

